

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
PROGRAMME 105  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

ACTION DE LA FRANCE EN  
EUROPE ET DANS LE  
MONDE



PROGRAMME 105  
**Action de la France en Europe et dans le monde**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Philippe ERRERA

*Directeur général des affaires politiques et de sécurité*

Responsable du programme n° 105 : Action de la France en Europe et dans le monde

Le contexte mondial est demeuré en 2021 particulièrement instable et imprévisible, marqué tant par les effets persistants de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 sur le fonctionnement de la communauté internationale, que par une montée en puissance des rivalités entre puissances, une aggravation de certaines crises et une multiplication des foyers de tension, notamment en Europe et en Asie. Bien que son fonctionnement ait continué d'être affecté en 2021 par la crise sanitaire, le réseau diplomatique français s'est pleinement mobilisé pour garantir la sécurité de nos compatriotes et préserver la stabilité internationale, en œuvrant à maintenir une approche coopérative au sein de la communauté internationale. C'est sous couvert de ces objectifs et avec la volonté de continuer dans le même temps à promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie et la justice internationale que la France a poursuivi en 2021 ses efforts en faveur i) de la préservation de la paix et du règlement des crises internationales, ii) de la souveraineté et de l'unité d'une Europe plus protectrice et iii) de la réforme du système de gouvernance internationale.

1) **La France a tout d'abord agi en faveur de la paix et de la sécurité internationales dans le cadre onusien**, notamment à l'occasion de sa présidence du Conseil de sécurité en juillet, en saisissant cette opportunité pour faire adopter des textes ou poser des actes appelés à y contribuer (adoption de la résolution renouvelant le régime de sanctions en RCA, adoption d'une déclaration concernant Varosha, organisation de réunions sur la Libye, la protection de l'espace humanitaire et la situation au Tigré), ainsi qu'en étant fortement engagée sur des thématiques au cœur de l'action de l'ONU en faveur de la paix et du développement. Ainsi, la France a continué d'agir pour les droits des femmes et s'est notamment mobilisée sur la question de l'égalité femmes-hommes, en co-présidant avec le Mexique le Forum Génération Egalité, organisé à Paris du 30 juin au 2 juillet sous l'égide d'ONU Femmes. Plus largement, la défense des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ont aussi continué de guider l'action diplomatique de la France en 2021, avec comme priorités la lutte contre l'impunité des crimes, notamment en zone syro-irakienne, la protection des défenseurs des droits et la préservation de l'accès des citoyens à une information libre, plurielle et fiable.

Dans le champ spécifique de la sécurité, il est à noter que dans le prolongement du lancement en 2019, à l'initiative de la France, d'un processus de réflexion sur l'avenir de l'OTAN, l'agenda « OTAN 2030 », destiné à mettre à jour le concept stratégique de l'Alliance, a été adopté en juin. La France est par ailleurs demeurée particulièrement active dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, compte tenu de la persistance de la menace du terrorisme sur ses intérêts. Outre la poursuite de ses efforts pour continuer de mobiliser la communauté internationale contre le financement des groupes terroristes et l'utilisation d'internet à des fins terroristes, la France a ainsi continué de contribuer activement aux efforts de la Coalition internationale contre Daech et procédé à l'ajustement de son engagement au Sahel, face à l'instabilité du Mali et à la résilience de la menace terroriste, en appui des pays de la région comme en soutien des pays du Golfe de Guinée, de plus en plus directement menacés. C'est dans ce contexte qu'a notamment été inaugurée en juin l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme d'Abidjan.

En parallèle, la France a œuvré activement à la recherche de solutions politiques à plusieurs crises graves.

La France a continué tout au long de l'année 2021 de mobiliser tous ses efforts, aux côtés de ses partenaires britannique et allemand (E3), pour préserver l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (Plan d'Action Global Commun - PAGC), fragilisé par le retrait des États-Unis le 8 mai 2018 et le rétablissement subséquent de leurs sanctions contre l'Iran, qui de son côté a amorcé depuis juillet 2019 un désengagement progressif de ses obligations au titre l'Accord. Les efforts diplomatiques de haut niveau menés par la France ont permis une reprise ces derniers mois, de négociations substantielles à Vienne, avec l'objectif de parvenir à une solution négociée qui permette le retour de l'Iran au plein respect de ses engagements au titre du PAGC, et le retour des États-Unis dans l'Accord. Elle œuvre

également, en lien avec ses partenaires E3 à une désescalade des tensions dans la région, restant convaincue de la nécessité de répondre à nos autres sujets de préoccupations dans la région, qu'il s'agisse du programme de missiles et de drones de l'Iran et de ses activités régionales déstabilisantes.

En Libye, la France a continué à appuyer les efforts des Nations Unies pour mettre fin au conflit en cours et parvenir à une solution politique, indispensable pour stabiliser le pays et lutter durablement contre le terrorisme et les trafics de migrants, en organisant en novembre à Paris une conférence internationale, destinée à renforcer la mobilisation des acteurs libyens et des partenaires internationaux en faveur de l'organisation d'élections et du retrait des forces étrangères. En Irak, la France a, dans le prolongement de la conférence de Bagdad d'août 2021, poursuivi ses efforts pour accompagner ce pays dans la réponse aux défis auxquels il fait face en matière de sécurité, de stabilisation, de reconstruction, de réconciliation nationale et de mise en œuvre d'une gouvernance inclusive. En Syrie, la France a continué à appuyer les efforts des Nations Unies, au Conseil de sécurité et en lien avec tous les acteurs concernés, en vue de la mise en place d'un processus politique de résolution de la crise syrienne, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies, seule voie pour lutter durablement contre Daech, mettre fin à la guerre civile et permettre le retour volontaire des personnes réfugiées et déplacées. S'agissant du conflit israélo-palestinien, l'action de la France en faveur du processus de paix est demeurée concentrée sur la réaffirmation des paramètres internationaux et un soutien sur le terrain à la solution des deux États. Par ailleurs, la France a continué de se mobiliser face à la crise économique et politique traversée par le Liban en appuyant la tenue d'élections et en organisant en août une nouvelle conférence de soutien.

Outre son investissement au Sahel et en Afrique de l'Ouest, à titre bilatéral comme pour entretenir la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la sécurité et du développement des pays de la région, la France s'est mobilisée pour continuer d'aider les Etats et les populations les plus vulnérables du continent africain à faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, en favorisant notamment, à travers la tenue du Sommet sur le financement des économies africaines en mai, la relance des investissements en Afrique. Des actions ont parallèlement été menées pour renforcer les liens avec les sociétés civiles africaines (Nouveau Sommet Afrique-France en octobre) et pour contrer les narratifs anti-français dans certains pays, via un effort spécifique en matière de diplomatie publique. En Afrique centrale, la France s'est mobilisée en faveur d'une transition inclusive au Tchad ainsi que, s'agissant de la RCA, en soutien des efforts régionaux de médiation comme du renforcement du mandat de la MINUSCA.

S'agissant du continent asiatique, c'est naturellement la crise afghane née du retrait américain du pays et de la prise de pouvoir subséquente des Talibans qui a, de par l'ampleur de ses implications, concentré en premier lieu l'attention des efforts de la diplomatie française en 2021, à commencer par la coordination des opérations d'évacuation de ressortissants français et également d'Afghans menacés à raison de leur engagement ou de leur lien avec la France. La France s'est ensuite attachée à appeler avec constance le nouveau pouvoir taliban au respect des droits de l'Homme, à la constitution d'un gouvernement représentatif et à la rupture effective des liens avec le terrorisme. La France a de même veillé à l'expression de positions constantes, fermes et coordonnées avec ses partenaires européens en réponse au coup d'État en Birmanie, à la multiplication de tirs de missiles nord-coréens et dans la gestion complexe de la relation avec la Chine (sanctions européennes suite aux violations des droits de l'Homme au Xinjiang, question taïwanaise, respect de la liberté de navigation en mer de Chine du Sud). Faisant face à l'évolution de sa relation avec l'Australie suite à l'annonce de l'alliance AUKUS, la France s'est aussi attachée à structurer et à approfondir le dialogue avec ses partenaires asiatiques, au premier rang desquels l'Inde, l'Indonésie ou encore l'ASEAN, auprès de laquelle elle a obtenu le statut de partenaire au développement de l'ASEAN.

De manière générale, la France œuvre pour la défense d'un espace indopacifique libre et ouvert, conformément aux objectifs de la stratégie nationale pour l'Indopacifique qu'elle a adoptée comme de ceux de la stratégie européenne pour l'Indopacifique dont elle a souhaité et favorisé l'adoption. Elle a en outre cherché à affirmer sa présence dans l'océan Indien, à la faveur de sa présidence de la Commission de l'Océan Indien et de son adhésion au 1<sup>er</sup> janvier à l'Association des Etats riverains de l'Océan Indien.

S'agissant de l'Europe centrale et orientale, la France est tout d'abord restée pleinement mobilisée pour maintenir un dialogue exigeant avec la Russie et, dans un contexte de montée des tensions à la faveur du renforcement militaire opéré par cette dernière à sa frontière avec l'Ukraine à partir du printemps, de continuer à tout faire pour tenter, malgré tout, de créer les conditions d'une résolution de ses différends avec les pays concernés par ses exigences vis-à-vis de l'OTAN et/ou touchant aux fondamentaux de l'architecture de sécurité européenne. La France a ainsi notamment

poursuivi ses efforts dans le cadre du format Normandie (France, Allemagne, Ukraine, Russie), en vue de la mise en œuvre des accords de Minsk. Elle a dans le même temps activement participé aux travaux destinés à préparer néanmoins un paquet de sanctions économiques et commerciales pouvant être activées en cas de violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie. Elle a parallèlement soutenu la mise en place de sanctions à l'encontre du régime biélorusse et continué de condamner fermement ses agissements. S'agissant enfin du Haut-Karabagh, la co-présidence française du groupe de Minsk a poursuivi, non sans difficultés, ses efforts de médiation, afin d'avancer sur les mesures humanitaires et de confiance, ainsi que sur les questions de frontière et d'accès à la région.

**2) L'année 2021 a été consacrée, pour l'essentiel, à la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2022**, avec comme objectifs principaux d'affermir la souveraineté et l'unité de l'Union européenne et d'accroître la protection qu'elle assure aux citoyens européens. Dans ce cadre ont été définies plusieurs priorités d'action autour desquelles s'est structuré le travail de préparation : renforcement de l'Europe de la Santé, via le renforcement du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC) ou de l'Agence européenne des médicaments (EMA), solidarité sociale (salaire minimum européen, égalité salariale homme-femme, portabilité des droits de formation entre pays, RSE, etc.), lutte contre le dérèglement climatique (paquet énergie-climat), souveraineté numérique (projets de règlement *Digital Services Act* et *Digital Market Act*, renforcement de l'autonomie stratégique (adoption de la boussole stratégique, instrument relatif aux marchés publics internationaux, règlement antisubventions, etc.), justice et affaires intérieures (réforme des règles Schengen, Pacte asile et migrations), état de droit et multilatéralisme. L'année a également été marquée par une intensification des relations bilatérales avec l'ensemble des pays européens, à commencer par l'Allemagne, dans le contexte du changement d'équipe gouvernementale opéré à l'issue des élections législatives de septembre, et le Royaume-Uni, dans le cadre des efforts conduits pour reconstruire la relation franco-britannique post-Brexit. La France a enfin œuvré à la mise en place d'une stratégie européenne d'influence dans le système multilatéral (élection des dirigeants, placement des personnels européens, valorisation des contributions financières de l'UE aux organisations internationales).

**3) La France a continué en 2021 d'agir pour renforcer le système multilatéral**, en le rendant plus réactif et plus efficace, à la lumière des enseignements pouvant être tirés de la gestion de la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19, plus à même enfin de répondre aux défis multiples et d'intensité croissante auxquels la communauté internationale doit faire face. La France a ainsi continué d'appuyer les réformes portées par le Secrétaire Général des Nations Unies, pour améliorer la coordination des multiples entités onusiennes et renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour renforcer la confiance dans le maintien de la paix et en améliorer les performances, enfin pour moderniser et rationaliser les procédures de gestion de l'Organisation. Elle a, au service de cette ambition, veillé à être un contributeur exemplaire au budget régulier des Nations unies, tout en accroissant son effort financier sur des thématiques prioritaires pour ses intérêts. La France a aussi cherché à conforter cette action en faveur d'un multilatéralisme rénové en continuant de mobiliser ses partenaires au sein de l'Alliance pour le Multilatéralisme (APM) qu'elle a lancée avec l'Allemagne, regroupant aujourd'hui la moitié des États membres de l'ONU et dont les trois réunions organisées en 2021 ont permis de faire émerger des propositions consensuelles sur la promotion des systèmes alimentaires durables (coalition pour l'agro-écologie) et sur le renforcement de l'architecture multilatérale de santé, à la suite desquelles la France a, lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en décembre, soutenu l'ouverture de négociations d'un traité international sur les pandémies.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 : Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

INDICATEUR 1.1 : Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

INDICATEUR 1.2 : Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

### OBJECTIF 2 : Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique

INDICATEUR 2.1 : Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix

INDICATEUR 2.2 : Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux

INDICATEUR 2.3 : Promouvoir les objectifs environnementaux à l'international

**OBJECTIF 3 : Assurer un service diplomatique efficient et de qualité**

INDICATEUR 3.1 : Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

INDICATEUR 3.2 : Efficience de la fonction support

INDICATEUR 3.3 : Efficience de la gestion immobilière

INDICATEUR 3.4 : Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

INDICATEUR 3.5 : Efficience de la fonction achat

## Objectifs et indicateurs de performance

## OBJECTIF

### 1 – Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

## INDICATEUR

### 1.1 – Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des actions concourant aux priorités politiques assignées à l'année N à la direction de la coopération de sécurité et de défense	%	73	75	75	Sans objet	75	75
Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense	%	Non déterminé	82,8	90	88	90	91

#### Commentaires techniques

Source des données : Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)

#### Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.1.1 « Part des actions concourant à la priorité politique assignée l'année n à la direction de la coopération de sécurité et de défense » = rapport entre la valeur des actions menées dans les thématiques et zones prioritaires et le montant des crédits accordés en LFI (HT2) à la DCSD.

Sous-indicateur 1.1.2 « Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense » = nombre d'objectifs atteints ou en cours d'atteinte / nombre d'objectifs fixés

## INDICATEUR

### 1.2 – Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de consultations du site "Conseils aux voyageurs"	Nb	9 430 927	32 342 294	10 000 000	50 000 000	63 069 166	10 000 000
Ratio personnes localisées / personnes signalées	%	100	Sans objet	95	95	Sans objet	95
Temps moyen d'attente d'un appelant	secondes	23	195	20	20	66	20

#### Commentaires techniques

Source des données : Centre de crise et de soutien (CDCS)

#### Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique 'Conseils aux voyageurs' » = Nombre de consultations de la rubrique sur le site France Diplomatie

Sous-indicateur 1.2.2 « Ratio personnes localisées/personnes signalées » = Pourcentage des personnes localisées sur l'ensemble des personnes recherchées dans un délai de 45 jours

Sous-indicateur 1.2.3 « Temps moyen d'attente d'un appelant » = Nombre de secondes entre l'appel de l'utilisateur et le moment où il peut s'entretenir avec un agent



## ANALYSE DES RÉSULTATS

### **Indicateur 1.1 « Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires »**

#### **Sous- indicateur 1.1.1 « Part des actions concourant aux priorités politiques assignées à l'année N à la direction de la coopération de sécurité et de défense »**

Les actions de la DCSD concourant aux thématiques prioritaires retenues dans le cadre des directives gouvernementales ont été mises en œuvre géographiquement tant en Afrique que dans le reste du monde. Au regard de ces thématiques et des zones géographiques concernées, l'évaluation conduite est fondée pour chacune de ces zones sur les pays prioritaires correspondant aux efforts majeurs en termes d'actions et de financement associés.

Ainsi déterminée, la réalisation pour 2021 de l'indicateur de la politique de coopération structurelle de sécurité et de défense s'établit à 75%, un niveau identique à 2020 et conforme à la prévision 2021.

#### **Sous- indicateur 1.1.2 « Taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense »**

Conformément aux stratégies de la DCSD, le taux de réalisation des objectifs de coopération de sécurité et de défense a atteint la prévision (90%) en prenant en compte le redéploiement des ressources issues de la sous-consommation, pour raison de crise sanitaire, du budget dédié aux missions d'expertises (effort porté dans le domaine logistique, endiguement de la menace terroriste, consolidant des points d'appui dans les pays partenaires).

### **Indicateur 1.2 « Veiller à la sécurité des Français à l'étranger »**

#### **Sous-indicateur 1.2.1 « Nombre de consultations de la rubrique "Conseils aux voyageurs" »**

La rubrique « conseils aux voyageurs » a connu en 2021 une fréquentation record avec 63,1 millions de visites, ce qui représente une augmentation de 95 % par rapport au précédent record de 32 millions de visites établi en 2020, dans le contexte de la pandémie de Covid. Ces résultats exceptionnels attestent de la pertinence et de l'utilité du contenu des 191 fiches pays et de la quinzaine de fiches thématiques, dont la consultation par les usagers tend à devenir un réflexe bien ancré avant un déplacement à l'étranger. 3 773 modifications y ont été apportées en 2021, soit 12 % de plus que l'année précédente. La fiabilité des informations publiées, dont les procédures d'élaboration sont certifiées ISO 9001, permet ainsi année après année de concourir efficacement à la sécurité des Français à l'étranger, en leur fournissant des alertes de diverses natures, assorties de recommandations.

Les 10 fiches pays les plus consultées en 2021 ont été les suivantes : Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie, Royaume-Uni, Grèce, États-Unis, Belgique et Turquie. Ce classement peut s'interpréter comme une illustration de la modification des comportements de voyage qui, en raison des restrictions sanitaires encore imposées par plusieurs pays en 2021, ont eu tendance à se recentrer dans le voisinage proche de la France.

#### **Sous-indicateur 1.2.2 « Ratio personnes localisées / personnes signalées »**

Cet indicateur ne peut pas être renseigné pour 2021. En effet, aucune des cellules de crise ouvertes par le CDCS l'an dernier (RESEVAC d'Afghanistan en août ; évacuation des Français et ayants-droits d'Éthiopie en novembre) n'a nécessité de rechercher de potentielles victimes.

#### **Sous-indicateur 1.2.3 « Temps moyen d'attente d'un appelant »**

En 2021, deux crises ont été accompagnées par l'ouverture d'une réponse téléphonique par le CDCS.

La première faisait suite à l'adoption le 29 janvier de nouvelles mesures d'accès au territoire, pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Entre le 1<sup>er</sup> et le 15 février, la cellule de réponse téléphonique mise en place a reçu un nombre

cumulé de 3 110 appels (dont 63 % ont été traités, à savoir 1 955 appels). Le temps moyen d'attente était de 66 secondes.

La deuxième s'inscrivait dans le cadre de l'opération APAGAN (RESEVAC d'Afghanistan). Elle a traité, avant tout, des appels de ressortissants afghans, et non de Français. Ainsi, sur un total de 26 133 appels traités, seuls 292 concernaient des ressortissants de nationalité française. Les appels traités dans le cadre de cette réponse téléphonique ne répondaient donc pas à l'objet de l'indicateur (sécurité des Français à l'étranger) et n'ont donc pas été intégrés au calcul de la réalisation de ce sous-indicateur.

## AXE 1 : LE TRAITEMENT DES PRINCIPALES CRISES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

En 2021, le MEAE a poursuivi son action en faveur du traitement des principales crises :

- En Afrique du Nord et Moyen-Orient
  - Sortie de crise en Libye : organisation d'une conférence internationale sur la Libye à Paris le 12 novembre 2021 pour renforcer la mobilisation des acteurs libyens et des partenaires internationaux en faveur de l'organisation d'élections et du retrait des forces étrangères. Efforts diplomatiques de haut-niveau à titre bilatéral auprès des acteurs libyens et dans les enceintes internationales (P3+2, CSNU ...) en ce sens.
  - Dossier nucléaire iranien : efforts diplomatiques de haut-niveau ayant permis une reprise de négociations substantielles entre l'Iran et les partenaires E3+3 à Vienne.
  - Conflit israélo-palestinien : mobilisation de la communauté internationale, en particulier dans le nouveau cadre du « format d'Amman » entre la France, l'Allemagne, la Jordanie et l'Égypte, afin de préserver et promouvoir la solution des deux États, dans un contexte de remise en cause du cadre multilatéral internationalement agréé et de menace pour la sécurité régionale.
  - Syrie : efforts diplomatiques pour maintenir la pression de la communauté internationale sur le régime syrien en vue de mettre en place un processus politique de résolution de la crise syrienne conforme à la R. 2254 du Conseil de sécurité, dans un contexte où un relatif désengagement américain favorise le rapprochement de certains États arabes avec le régime syrien.
  - Liban : appui à la mise en place d'un processus de réforme et à la tenue d'élections au Liban dans le cadre d'une crise humanitaire croissante. Mobilisation de financements additionnels de la part des bailleurs internationaux à l'occasion d'une nouvelle conférence de soutien au Liban le 4 août 2021.
  - Irak : renforcement de notre appui à la stabilisation de l'Irak et à la stabilité régionale, engagé lors de la conférence de Bagdad en août 2021.
  - Tunisie : contribution au dialogue bilatéral de haut niveau et à la mobilisation politique internationale (G7, UE) pour accompagner un processus de sortie de la crise politique et économique tunisienne.
- En Afrique subsaharienne et océan Indien
  - En Afrique de l'Ouest : poursuite de l'appui aux pays du Sahel dans la lutte anti-terroriste suivant les décisions du sommet de Ndjamena (16 février), et en cohérence avec la réorganisation du dispositif militaire français au Sahel annoncée en juillet 2021. Coordination internationale avec la CEDEAO, l'UE, l'ONU et l'UA, pour inciter les autorités maliennes issues du second coup d'État du 24 mai à mettre en œuvre leurs engagements pour la transition politique et s'abstenir de recourir à des mercenaires étrangers. Devant la descente de la menace terroriste vers le sud, renforcement des échanges avec les États côtiers voisins du G5 Sahel (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire). En soutien aux efforts de la région, accompagnement exigeant de la transition en Guinée après le coup d'État du 5 septembre. Dialogue étroit avec le Ghana au titre de sa présidence de la CEDEAO, et le Sénégal en amont de sa présidence de l'UA.
  - En Afrique centrale : soutien vigilant à une transition inclusive au Tchad, à la suite du décès du Président Deby, intervenu après une offensive armée depuis le territoire libyen au lendemain de sa réélection en avril 2021 ; poursuite de l'appui à ce partenaire engagé dans la lutte contre le terrorisme au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. En RCA : appui aux efforts régionaux de médiation (Angola, Rwanda) pour le dialogue politique ; fermeté avec nos partenaires internationaux et européens, face à la multiplication des campagnes

antifrançaises et à l'emprise croissante du groupe Wagner (sous sanctions européennes) ; renforcement du mandat de la mission des Nations Unies (MINUSCA) et renouvellement de l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité. Soutien au processus d'approfondissement de la décentralisation au Cameroun et à la mise en place d'un statut spécial pour les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Soutien à la mise en œuvre des présences maritimes coordonnées de l'UE depuis janvier 2021 pour la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et à l'accompagnement des Etats côtiers en appui à l'architecture de Yaoundé. Poursuite du dialogue politique avec la République démocratique du Congo dans le contexte de sa présidence de l'Union africaine, accroissement de nos engagements de coopération et actions de stabilisation dans ce pays, pour l'aider à répondre aux enjeux notamment en matière de sécurité à l'est, de santé, d'éducation et d'environnement.

- En Afrique australe : appui aux efforts internationaux de sécurisation du Nord Mozambique face au développement d'un foyer terroriste à 400km du territoire français ; à travers le soutien à la mission de formation EUTM et la recherche d'appuis européens pour les interventions régionales de la SADC et du Rwanda.
- Dans l'océan Indien : la présidence française de la Commission de l'océan Indien a permis de relancer l'organisation et ses projets (sécurité maritime, économie bleue, formation, réseau d'affaires) et l'adhésion à l'IORA (Association des Etats riverains de l'océan Indien), effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de lancer des coopérations concrètes avec les membres de cette organisation notamment sur la lutte contre la pêche illégale et l'économie bleue, en cohérence avec notre stratégie indopacifique.
- Mobilisation internationale de la France pour la relance avec les investissements en Afrique dans le contexte de la CoVID, à l'occasion du Sommet sur le financement des économies africaines (18 mai), avec la mobilisation pour l'accès équitable aux vaccins, l'attribution de DTS aux pays africains et l'appui à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois notamment via les PME et TPE.
- Poursuite de la démarche de renouvellement de notre relation avec le continent, à travers la jeunesse, les entrepreneurs et la culture, lors du Nouveau Sommet Afrique-France qui a réuni dans un format inédit 4 000 représentants des sociétés civiles à Montpellier (8 octobre).
- Préparation du sommet UE-UA dans le cadre de la PFUE 2022 qui s'est intensifiée dès le second semestre 2021, à travers la réunion ministérielle UE-UA de Kigali (26 octobre) et l'accélération des travaux avec nos partenaires européens et africains, au service de l'ambition de renouveler le partenariat euro-africain.
- Renforcement de nos actions de diplomatie publique et de communication stratégique pour valoriser l'action de la France, et contrer les narratifs anti-français dans certains pays.
- Maintien d'un dialogue diplomatique exigeant avec les puissances qui nous concurrencent, voire jouent contre nos intérêts et valeurs en Afrique, au détriment de la stabilité de certains pays.
- En Amériques et Caraïbes
  - Haïti : devant l'aggravation de la crise en Haïti, à la suite de l'assassinat du président Jovenel Moïse le 11 juillet 2021, du tremblement de terre ayant dévasté le sud du pays le 14 août et alors que les enlèvements organisés par les gangs armés se multiplient, la France a mené une action sur plusieurs fronts : la sécurité du poste a été renforcée, ainsi que celle de la communauté française avec le passage en distanciel des cours du lycée français Alexandre Dumas. La France a parallèlement mené une action diplomatique en coordination avec les Etats-Unis, le Canada et de nombreux partenaires internationaux pour rechercher une meilleure sécurité de l'île et la possibilité de relancer le processus devant mener à des élections libres.
  - Nicaragua : le régime de Daniel Ortega a poursuivi sa politique répressive à l'égard de ses opposants et sa reprise en main de l'ensemble des institutions du pays, y compris les universités. Avec tous les Etats-membres de l'Union européenne, la France a souligné le caractère non représentatif des élections présidentielles du 7 novembre 2021 et dénoncé l'arrestation des principaux candidats de l'opposition.
  - Venezuela : le pays connaît la plus grave crise politique, économique et sociale du continent, ayant conduit plus de 6 millions de personnes à migrer vers les pays voisins. Plus de 90% de la population vit désormais en situation de pauvreté. Maintenu au pouvoir par des élections frauduleuses, le régime chaviste est sous sanctions des Etats-Unis et de l'UE. Face à l'urgence humanitaire, la France a porté son aide bilatérale à 5 M euros en 2021. Sur le plan politique, nos efforts au sein de l'UE et du Core group visent à obtenir la reprise des négociations entre le gouvernement et l'opposition à Mexico, aujourd'hui suspendues du fait du régime, et à permettre l'organisation d'élections démocratiques, préalable indispensable à toute reconstruction institutionnelle du pays.

- En Asie

- Afghanistan : la réponse française à la crise afghane de l'été 2021 s'est traduite par l'organisation d'opérations d'évacuation des ressortissants Français, mais également d'Afghanes et d'Afghans menacés à raison de leur engagement ou de leurs liens avec la France. Par ailleurs la France a opté pour un dialogue exigeant avec le pouvoir taliban, appelant celui-ci au respect des droits de l'Homme et en particulier celui du droit des femmes. La France s'est également attachée à appeler avec constance à la constitution d'un gouvernement représentatif et à la rupture des liens avec le terrorisme. Enfin, une réponse humanitaire a été apportée via le Centre de crise et de soutien.

- Multiples autres crises : la France a dû faire face à de multiples autres crises qui ont jalonné l'année 2021, elle a tout d'abord été au premier plan de la réponse européenne au coup d'Etat du 1er février en Birmanie. En 2021, trois volets de sanctions ont été adoptés chaque fois en réponse à une nouvelle aggravation de la crise (22 mars, 19 avril et 21 juin). La réponse française et européenne à cette crise s'est appuyée sur un double principe conciliant la prise de mesures ciblant les intérêts des militaires et la nécessité d'épargner la population civile. La France a œuvré en Birmanie à la désescalade avec ses partenaires, l'ensemble de la communauté internationale et le rôle central de l'ASEAN.

Dans un contexte marqué par une accélération des tirs de missiles par la Corée du Nord, la France a poursuivi ses actions en faveur d'une application complète des sanctions internationales ainsi que d'une reprise des négociations en matière de dénucléarisation.

La France a enfin suivi la situation en mer de Chine méridionale, en rappelant l'attachement de la France au respect par tous du droit international en effectuant des déploiements navals dans cette région, et en manifestant son engagement en faveur de la sécurité et de la stabilité de la région, fondé sur le respect de la liberté de navigation.

- Partenariats de la France dans la région : parallèlement, la France a poursuivi la structuration de ses partenariats dans la région avec la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'Indopacifique, le lancement de la stratégie européenne pour l'Indopacifique, l'obtention du statut de partenaire au développement de l'ASEAN, l'animation de l'agenda positif avec la Chine (trilatérales PR-Merkel-Xi en avril et juillet) et le renforcement de la concertation européenne sur la Chine, l'intensification du dialogue avec les Etats insulaires du Pacifiques (tenue du sommet France-Océanie en juillet) et l'intervention du Président de la République au sommet de l'ASEM à Phnom Penh en juin ainsi qu'à la COP 15 sur la biodiversité de Kunming.

- En Europe centrale et orientale

- Renforcement de la présence militaire russe aux frontières de l'Ukraine : ce renforcement initié dès le printemps 2021 a été conduit à un rythme soutenu avant de connaître une accélération en fin d'année 2021. Cette augmentation très forte, tant en termes d'effectifs que de matériels militaires russes aux frontières de l'Ukraine ont rapidement été considérés comme les signes avant-coureurs d'une offensive militaire russe contre l'Ukraine. Parallèlement à ce renforcement menaçant de sa présence militaire, la Russie a émis des exigences vis-à-vis des Etats-Unis et de l'OTAN touchant aux fondamentaux de l'architecture de sécurité européenne. En réaction, les Etats-Unis, l'OTAN, mais aussi l'OSCE et l'UE ont apporté leurs contributions pour alimenter des canaux de dialogue avec la Russie, afin de créer les conditions d'une résolution durable de différends touchant aux intérêts vitaux des parties concernées. La France a poursuivi ses efforts dans le cadre du format Normandie (France, Allemagne, Ukraine, Russie), en vue de la mise en œuvre des accords de Minsk. Dans le même temps, elle a activement participé à l'élaboration d'un paquet de sanctions économiques et commerciales pouvant être activées en cas de violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

- Biélorussie/déroutement d'avion/crise migratoire : après l'élection frauduleuse d'A. Loukachenko en août 2020, qui avait conduit l'UE à ne pas reconnaître la légitimité des résultats de cette élection, le régime biélorusse a poursuivi en 2021 sa politique de répression dans le pays et à entreprendre des actions mettant en danger la sécurité internationale. Le régime biélorusse a ainsi opéré le 23 mai 2021 le déroutement d'un avion de ligne de la Ryan Airlines au-dessus de son territoire pour capturer un opposant politique et a également créé artificiellement une crise migratoire d'ampleur aux frontières de l'UE (Pologne, Lituanie). Ces développements négatifs ont entraîné, à ce jour, cinq trains de sanctions contre le régime biélorusse.

- Arménie/Azerbaïdjan – suite du post-conflit : après « la guerre de 44 jours » qui a opposé l'Arménie et l'Azerbaïdjan à l'automne 2020 et qui s'est soldée par la défaite de l'Arménie, la France a œuvré pour apporter

dans un premier temps un soutien humanitaire à l'Arménie, avant de passer, au printemps 2021, à une phase de structuration de nos coopérations, notamment dans le domaine économique, afin de soutenir l'Arménie dans sa volonté de reconstruction et de porter notre relation économique au niveau élevé de notre relation politique. Parallèlement, la co-présidence française du groupe de Minsk a poursuivi, non sans difficultés, ses efforts de médiation, afin d'avancer sur les mesures humanitaires et de confiance, ainsi que sur les questions de frontière, de patrimoine et d'accès pour les organisations internationales à la région du Haut-Karabagh ; la France s'est aussi joint aux efforts de l'UE pour favoriser l'avancement de la connectivité régionale, en particulier la réhabilitation de voies de chemin de fer, qui serait de nature à désenclaver l'Arménie et l'Azerbaïdjan et à soutenir leurs exportations.

- Fragilités de Balkans occidentaux : la poursuite du différend sur les questions d'identité et d'histoire entre la Macédoine du Nord et la Bulgarie a empêché d'avancer sur la tenue d'une CIG pour la Macédoine du Nord et l'Albanie, qui leur aurait permis d'ouvrir leurs négociations d'adhésion à l'UE, alors même que ces deux pays remplissent tous les critères. Le dialogue Serbie/Kosovo n'a pas progressé, mais s'est a contrario détérioré, malgré les efforts de médiations du RSUE. Les velléités sécessionnistes des dirigeants de la Republika Srpska (entité bosno-serbe) ont aggravé les difficultés politiques de la Bosnie-Herzégovine.

## AXE 2 : LES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET DE SÉCURITÉ

En 2021, la direction des Affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement (ASD) a porté une attention particulière aux événements suivants :

- Ajustement de l'engagement de la France et de ses partenaires au Sahel face à la résilience de la menace terroriste, à l'instabilité du Mali et à l'irruption du groupe russe Wagner. Poursuite des efforts internationaux contre le financement des groupes terroristes et l'utilisation d'internet à des fins terroristes.
- Engagement multilatéral contre la remise en cause du cadre international existant en matière de contrôle des produits stupéfiants et de lutte contre la cybercriminalité. Promotion de la reconnaissance de la criminalité environnementale et du trafic de médicaments falsifiés.
- Préparation active de la Conférence d'examen du TNP (repoussée à 2022). Coopération avec les partenaires européens et du G7+ sur la mise en œuvre de l'action de la communauté internationale contre la prolifération nord-coréenne, et en appui à la lutte contre le détournement des sanctions associées. Reprises des négociations avec l'Iran sur le retour en JCPOA.
- Promotion et adoption en avril 2021 à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) de la décision de « *contrer la détention et l'emploi d'armes chimiques par la République arabe syrienne* », qui a permis de prendre des mesures contre le régime syrien. Poursuite de la promotion du renforcement de la Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT) en vue de la conférence d'examen en 2022.
- Poursuite des efforts à l'ONU en faveur de normes de comportement responsables dans l'espace (OEWG) et avec ses partenaires européens en vue d'une stratégie de sécurité et de défense spatiale de l'UE.
- Progression des travaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) au sein de la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC), dans le cadre duquel elle a formulé des propositions concrètes pour répondre aux défis éthiques et aux questions juridiques posés par ces systèmes. Pleine mise en œuvre et renforcement des instruments de maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité dans le cadre de l'OSCE malgré l'érosion de ceux-ci.
- Négociation de l'agenda « OTAN 2030 » adopté au Sommet de Bruxelles en juin 2021, en même temps qu'un communiqué qui engage une révision du Concept Stratégique, en date de 2010.
- Préparation du volet sécurité et défense de la présidence française du Conseil de l'UE 2022, en accompagnant le SEAE dans l'élaboration de la Boussole stratégique, en faisant agréer le principe d'une stratégie de sécurité et de défense spatiale de l'UE, la définition d'une nouvelle zone d'intérêt pour la mise en place d'une présence maritime coordonnée (nord-ouest de l'océan Indien) ou encore l'adoption d'une stratégie européenne pour l'Indopacifique, de certains projets institutionnels structurants et du lancement d'une mission de la PSDC au Mozambique et dans les groupes de travail dédiés à la lutte contre le terrorisme.
- Plus largement, la France s'est employée à relativiser la relation transatlantique, notamment en cherchant dans les deux organisations (OTAN/UE) à sortir par le haut d'épisodes difficiles tels que le retrait d'Afghanistan ou l'annonce du partenariat AUKUS, débouchant sur une déclaration conjointe entre les deux présidents comportant un langage ambitieux et une reconnaissance forte du soutien américain aux efforts

européens en matière de défense. La France a enfin soutenu la mise en place d'un dialogue entre l'UE et les Etats-Unis en matière de sécurité et de défense, qui a été formellement approuvé en décembre 2021.

- En lien avec le ministère des Armées, la direction ASD a animé et contribué au travail de définition de nos objectifs et de notre stratégie, avec nos partenaires européens et alliés dans les principaux théâtres d'opération où sont déployées nos forces, comme au Sahel ou en Indopacifique.
- Dans le domaine cyber, la direction ASD a participé aux efforts collectifs visant à renforcer la stabilité dans le cyberspace, y compris en tant que pilote et à préparer la PFUE.

En 2021, les efforts de la direction de la Coopération de sécurité et de défense (DCSD) se sont concentrés autour des actions suivantes :

- COVID : malgré l'annulation de nombreuses missions d'expertises en raison du contexte de pandémie mondiale persistant, les actions de coopération de protection civile ont permis de développer des partenariats sur la thématique de la coordination des fonctions « protection civile » et « sanitaire » (Liban, Tunisie, Jordanie, Maroc, Afrique subsaharienne).
- Drones au Maroc : dans le cadre du projet qui avait été initié à l'origine par le ministère de l'Intérieur en lien avec le ministère des Armées et l'Ambassadeur chargé des migrations, plusieurs livraisons ont été effectuées sur l'année 2021 afin de doter le Maroc d'une dizaine de drones tactiques pour le contrôle de ses frontières et la surveillance maritime.
- AILCT (Académie internationale de lutte contre le terrorisme au Sahel) : 2021 a été marquée par la mise en œuvre des premières formations de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) et son soutien logistique. Inaugurée en juin 2021 par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministre de la Défense ivoirien (qui ont signé à cette occasion un accord intergouvernemental relatif au fonctionnement et à l'organisation de l'académie), cette école nationale à vocation régionale forme des cadres et experts africains de la lutte anti-terroriste.
- Action de protection civile de lutte contre les feux de forêt amazonienne : en 2021, faisant suite aux conclusions du sommet du G7 de Biarritz d'août 2019 et dans le cadre du programme de prévention des feux de forêts en Amazonie, la DCSD a développé un partenariat avec les services de Protection civile des Etats bénéficiaires (Bolivie, Equateur, Colombie) pour contribuer au renforcement de la capacité opérationnelle de commandement et de gestion de crise.
- Ecole régionale de cyber sécurité avec les Etats partenaires des Balkans : dans le cadre des feuilles de route française et européenne visant à accompagner les candidatures d'adhésion à l'UE de nouveaux Etats des Balkans, la DCSD travaille à la mise en place d'une école régionale de cyber sécurité dans cette sous-région. En raison notamment de la pandémie, l'arrivée du coopérant préfigurateur à Belgrade n'a été effective que début 2022 au lieu de fin 2021. Le projet est maintenant entré dans sa phase de définition (partenaires, implantation, contenus).
- Action de l'Etat en mer et sécurité maritime en Océan indien : La DCSD a contribué à la défense de la souveraineté de la France dans l'océan Indien. En cohérence avec la stratégie Indopacifique de la France, elle s'est appuyée sur le plan « émergence défense » malgache et sur la coopération naissante avec le Mozambique pour poursuivre le développement des capacités d'action de l'Etat en mer et sécurité maritime (AEM) de ces pays dont, pour Madagascar, la poursuite de la chaîne sémaphorique dans le cadre de la surveillance maritime.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****2 – Promouvoir le multilatéralisme et agir pour une Europe souveraine, unie, démocratique****INDICATEUR****2.1 – Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)	%	25	27	70	31	33	70
Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs	%	6,2	5,9	5,6	5,45	5,4	5,5

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI).

\*données HR insight arrêtées au 31 novembre 2021

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.1.1 « Evolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP) »

= Nombre de mandats OMP clôturés ou en baisse à leur date de renouvellement / nombre de mandats OMP nouveaux ou renouvelés dans l'année. L'évolution du mandat s'apprécie au vu du nombre de personnels en uniforme (effectifs militaires et de police) dont le déploiement est autorisé par le Conseil de sécurité, et non plus au vu du budget de la mission comme présenté dans le PAP.

Sous-indicateur 2.1.2 « Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs »

= Comptabilisation des effectifs d'administrateurs français par rapport aux effectifs d'administrateurs d'autres États-membres (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Chine, Russie, Inde, Japon). Le périmètre de l'indicateur a été réduit aux seuls fonctionnaires présents au Secrétariat des Nations unies à New York car plus directement impliqués dans les OMP que leurs homologues à Vienne, Nairobi ou Genève.

**INDICATEUR****2.2 – Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux	Nb	864	748	950	950	1000	1000
Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes	Nb	106	344	130	140	145	150

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction de l'Union européenne (DUE)

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.2.1 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes »

Sous-indicateur 2.2.2 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux »

**INDICATEUR****2.3 – Promouvoir les objectifs environnementaux à l'international**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux	%	4	4,31	4,25	4,10	3,98	4,35

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI).

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.3.1 «Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux » = % par rapport à l'ensemble des contributions obligatoires versées

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 2.1. « Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix »****Sous-indicateur 2.1.1. « Évolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP) »**

L'année 2021 n'a connu aucune fermeture d'opérations de maintien de la paix : 12 OMP sont actuellement déployées. La stabilisation, à un niveau élevé, des déploiements autorisés par le Conseil de sécurité des Nations unies traduit la grande volatilité de la situation internationale et le rôle essentiel des OMP dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**Sous-indicateur 2.1.2. « Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs »**

Concernant le nombre d'administrateurs au sein du Secrétariat des Nations Unies à New York, la France perd la 2ème place et passe à la 3ème place, devancée par les États-Unis suivis, pour la première fois, de la Chine. La France est elle-même suivie par le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada, l'Espagne et la Russie.

**Indicateur 2.2 « Dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes et des échanges bilatéraux »****Sous-indicateur 2.2.1 « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échéances européennes »**

Si la crise sanitaire a eu pour conséquence de réduire le nombre des déplacements, elle n'a eu que peu d'effets sur l'activité de la DUE en matière de préparation de dossiers pour les échéances européennes, du fait de la multiplication des réunions en visioconférence, particulièrement nombreuses pour préparer la PFUE. Dans ce contexte, la tendance à l'augmentation des réunions spécifiques s'est confirmée.

**Sous-indicateur 2.2.2. « Nombre de dossiers préparés dans le cadre des échanges bilatéraux »**

Sur le volet bilatéral, l'activité est restée très soutenue. Les sous-directions bilatérales ont également dû faire face à une très importante activité de parangonnage durant la crise (mesures sanitaires, contrôle aux frontières etc.) en liaison avec nos postes et la *Task Force* Coronavirus. L'année 2021 est restée dense en matière de préparation de dossiers bilatéraux, en lien tout particulièrement avec la préparation de la PFUE 2022.

**Indicateur 2.3 – Promouvoir les objectifs environnementaux à l'international**



**Sous-indicateur 2.3.1. « Part/volume des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux »**

La baisse de la part des contributions internationales concourant à des objectifs environnementaux par rapport à la prévision inscrite en PAP 2021 s'explique par l'intégration en cours de gestion dans l'assiette globale des contributions internationales des dépenses d'un montant de 37,2 M€ effectuées au titre de la Facilité européenne pour la paix.

**AXE 1 : LES PRINCIPALES NÉGOCIATIONS DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES**

Les principales négociations suivies par le MEAE dans les enceintes internationales relevant du système des Nations Unies comprennent la gestion des crises au Conseil de sécurité, les questions relatives au désarmement et au contrôle des armements, à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, les questions relatives à la lutte contre la corruption, le trafic de drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, les questions humanitaires et relatives aux droits de l'Homme, les questions se rapportant à l'environnement et au développement durable, ainsi que les questions budgétaires, financières et de gouvernance.

Peuvent notamment être retenus à ce titre de la présidence française du Conseil de sécurité en juillet 2021 :

- l'adoption de la résolution renouvelant le régime de sanctions en RCA, avec une abstention de la Chine ;
- l'adoption d'une déclaration présidentielle concernant Varosha, texte ferme qui condamne les annonces des dirigeants turcs et chypriotes turcs et qui a permis de montrer la réactivité et la détermination du Conseil sur le sujet ;
- les réunions des 15 et 16 juillet, présidées par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, respectivement sur la Libye et sur la protection de l'espace humanitaire. Lors de la réunion sur la Libye, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle qui exprime des exigences claires concernant la tenue des élections, le cessez-le-feu et le retrait des forces étrangères ;
- le briefing sur la situation au Tigré (Éthiopie), le 2 juillet, en présence du Représentant permanent éthiopien. Il s'agissait de la première réunion sur le sujet dans un format public. Elle a permis aux États membres de passer des messages convergents sur l'appel au cessez-le-feu, le lancement d'un dialogue politique, l'accès humanitaire et la lutte contre l'impunité.

**AXE 2 : LES PRINCIPALES REFORMES APPORTÉES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ARCHITECTURE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

La France, attachée à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, compte parmi les États les plus engagés pour améliorer le fonctionnement, la transparence, l'efficacité et l'efficience des organisations internationales. Au-delà des instructions quotidiennes transmises pour mettre en œuvre ces orientations dans les organisations, fonds et programmes suivis par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, plusieurs initiatives spécifiques ont été prises en 2021 :

- poursuite de la mobilisation en faveur de la promotion du multilatéralisme et de la modernisation des institutions internationales : trois réunions de l'Alliance pour le multilatéralisme (APM), lancée par la France et l'Allemagne ont été organisées en 2021, permettant de dégager un consensus entre affinitaires sur plusieurs sujets (principe du renforcement de l'architecture multilatérale de santé, promotion des systèmes alimentaires durables) et de porter des initiatives fortes telles que la création d'un Panel d'Experts de haut niveau « Une Seule Santé », l'accélérateur de la « Grande muraille verte » dans le Sahel ou la coalition pour l'agroécologie ;
- renforcement de l'architecture multilatérale de santé et de l'OMS : dans le contexte de la crise de la Covid-19, des propositions ont été faites par la France en lien avec ses partenaires européens pour renforcer l'architecture multilatérale de santé autour de l'Organisation mondiale de la santé. En décembre 2021, au cours d'une session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la santé, la France a par ailleurs soutenu l'ouverture de négociations d'un traité international sur les pandémies. La France a également soutenu la mise en place de groupes d'experts de haut niveau pour renforcer l'architecture multilatérale de la santé : le Panel

d'experts de haut niveau « Une seule santé », lancé en mai 2021 et le Groupe consultatif scientifique de l'OMS sur les origines des nouveaux agents pathogènes, lancé en octobre 2021 ;

- renforcement de la coordination européenne pour peser davantage dans le fonctionnement des institutions multilatérales : alors que le système multilatéral est marqué par une montée en puissance des enjeux globaux et un jeu des acteurs plus compétitif, la France encourage la mise en place par l'Union européenne et ses États membres d'une stratégie européenne d'influence dans le système multilatéral, en favorisant la convergence des positions européennes dans les enceintes multilatérales, sur, notamment, l'élection des dirigeants des organisations internationales, le placement de personnels européens, une meilleure valorisation des contributions financières de l'Union européenne et des États membres aux organisations internationales. Ce travail est cohérent avec les objectifs de la communication conjointe de la Commission et du Haut représentant pour la politique étrangère relative au renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles, dont la France souhaite assurer l'opérationnalisation.

### AXE 3 : CONSTRUIRE L'EUROPE

En tant que premier cercle d'influence de la France, l'Union européenne (UE) constitue une priorité pour le Département, dont l'action porte tant sur les institutions que sur les politiques internes et les relations extérieures de l'Union. Le MEAE assure le suivi de ces sujets et apporte sa contribution dans le cadre de la coordination interministérielle conduite par le SGAE ou par lui-même selon les sujets.

L'année 2021 a été consacrée, pour l'essentiel, à la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

#### Volet interne :

La sous-direction des politiques internes et des questions institutionnelles a assuré la coordination générale du programme de la Présidence française de l'UE, et a travaillé notamment sur les sujets suivants :

- Santé : renforcement de l'Europe de la Santé, via le renforcement du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC) ou de l'Agence européenne des médicaments (EMA). La sous-direction a également travaillé sur la mise en place de l'HERA [*Health Emergency Response Authority*].
- Solidarité sociale : salaire minimum européen, égalités salariales hommes femmes, travailleurs des plateformes, RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et capitalisme responsable, portabilité des droits de formation entre pays.
- Lutte contre le réchauffement climatique : paquet énergie-climat, « fit for 55 » ;
- Numérique : projets de règlement DSA [*Digital Services Act*] et le DMA [*Digital Market Act*].
- Souveraineté et autonomie stratégique : instrument relatif aux marchés publics internationaux, règlement antisubventions et projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) notamment.
- Justice et Affaires intérieures : réforme de Schengen, Pacte asile et migrations, Covid/frontières, politique des visas.
- Etat de droit et multilatéralisme du XXIème siècle.

#### Volet externe :

La sous-direction des relations extérieures a notamment été impliquée dans la préparation des exercices de haut niveau dans le domaine de la politique étrangère qui se sont tenus au premier trimestre 2022.

Parallèlement à cette préparation qui a mobilisé l'essentiel de ses ressources pendant toute l'année 2021, le service a été particulièrement sollicité dans la gestion des crises internationales marquées d'une dimension européenne centrale : crise des sous-marins australiens ; crise migratoire biélorusse à l'été 2021 ; retrait américain d'Afghanistan ; préparation et ré-articulation de notre dispositif d'engagement militaire au Sahel ; montée des tensions à la frontière russo-ukrainienne.

#### Volet bilatéral :

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Objectifs et indicateurs de performance

L'année 2021 a été marquée par une intensification des relations bilatérales avec tous les pays de la zone. Peuvent tout particulièrement être soulignés le dernier Conseil des ministres franco-allemand de l'ère Angela Merkel le 31/05/2021 (déclaration de Berlin) et les premières réunions bilatérales franco-allemandes ayant suivi l'élection législative allemande de septembre 2021 (Olaf Scholz à Paris 10/12/2021) ; la poursuite des efforts pour reconstruire la relation avec le Royaume-Uni ; le renforcement du dialogue avec l'Irlande, nourri par plusieurs visites bilatérales à Dublin (PR, MAE, SECAE) ; les tensions en Ukraine qui ont eu pour conséquence un renforcement du suivi et un accroissement des entretiens en bilatéral comme en multilatéral avec de nombreux dirigeants européens ; le veto de la Bulgarie à l'ouverture du cadre des négociations d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union européenne ; le renforcement substantiel de nos relations bilatérales avec trois de nos principaux partenaires méditerranéens : l'Espagne (sommet bilatéral de Montauban le 15 mars 2021), la Grèce (partenariat stratégique de sécurité et de défense le 28 septembre 2021), l'Italie (traité du Quirinal) ; la reprise progressive de notre relation bilatérale avec la Turquie.

**OBJECTIF****3 – Assurer un service diplomatique efficient et de qualité****INDICATEUR****3.1 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,77	5,24	4,96	5,16	5,24	6

**Commentaires techniques**Source des données : Direction des ressources humainesMode de calcul :

Le taux inscrit est le taux d'emploi direct déclaré au FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique). Pour le calcul de ce taux, l'effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) est constitué de l'ensemble des personnes mentionnées par les articles L5212-13 du code du travail rémunérées au 31 décembre de l'année écoulée. L'effectif total pris en compte est constitué de l'ensemble des agents rémunérés au 31 décembre de l'année écoulée. Sont exclus de l'assiette les volontaires internationaux, les vacataires, les policiers et les militaires hors-budget, et les recrutés locaux.

La déclaration au FIPHP étant établie en N+1 sur la base des effectifs au 31 décembre N, la réalisation affichée pour 2021 correspond à ce que le ministère déclarera auprès du FIPHP en 2022, au titre de l'année 2021.

**INDICATEUR****3.2 – Efficience de la fonction support**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
1. Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines	%	2,24	2,26	2,25	2,27	2,27	2,25
- Effectifs gérés	effectifs physiques	13 791	13 761	13 772	13 841	13 854	13 772
2. Ratio d'efficience bureautique	€/poste	1 563	1595	1 866	2 133	1 799	1 866
- Nombre de postes bureautiques	Nombre de postes	15 120	14 962	14 900	14 891	14 878	14 800

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des ressources humaines, Direction du numérique, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

Le sous-indicateur 3.2.1 « Ratio d'efficacité de la fonction ressources humaines », développé dans le cadre d'une méthodologie interministérielle, rapporte :

- un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants
- un dénominateur comprenant l'effectif total du ministère, à l'exclusion des effectifs partiellement gérés (fonctionnaires détachés ou mis à disposition et militaires hors budget), exprimé en effectifs physiques.

Le sous-indicateur 3.2.2 « Ratio d'efficacité bureautique » représente le coût annuel moyen d'un poste de travail bureautique exprimé en €/poste, pour un parc donné de postes de travail. Conformément à la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083, ce ratio rapporte :

- un numérateur comprenant les dépenses informatiques telles que définies par les axes bureautiques Chorus, les dépenses de télécommunications individuelles en administration centrale et à l'étranger, et les dépenses de personnel ressource en administration centrale et dans l'ensemble du réseau à l'étranger affecté au support bureautique (T2) ;
- un dénominateur correspondant aux effectifs physiques, suivant la règle du plus petit dénominateur commun entre les effectifs physiques et la moyenne des postes bureautiques.

**INDICATEUR****3.3 – Efficacité de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
1. Ratio SUN / Poste de Travail	m <sup>2</sup> /poste de travail	14,6	14,4	13,77	13,9	14,6	13,77
2. Ratio Entretien courant / SUB	€/m <sup>2</sup>	10,26	10,23	8,88	9,01	11,49	9,13
3. Ratio Entretien lourd / SUB	€/m <sup>2</sup>	10,71	11,56	31,27	29,79	22,58	31,27

**Commentaires techniques**

Source des données : Direction des immeubles et de la logistique, Direction des ressources humaines, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle conformément à la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne le ratio SUN/poste de travail, la SUN est calculée sur l'échantillon suivant :

- la part d'administration centrale de l'échantillon correspond aux sites administratifs Breil I, Breil III, Breil IV à Nantes, et au Quai d'Orsay, Convention et Invalides/Oudinot à Paris. Ce mode de comptabilisation écarte les surfaces dédiées aux archives, au dépôt, à la technique, à l'imprimerie, à l'hébergement, à l'action sociale et à la restauration ;
- la part de l'échantillon pour l'étranger est composée de sites répartis dans dix-huit pays : Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Canada, Chine, Égypte, États-Unis, Grèce, Israël, Italie, Japon, Kenya, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Ukraine.

Les postes de travail comprennent uniquement les postes de travail des programmes du ministère, à l'exclusion de tous les postes d'autres administrations et opérateurs dont le MEAE a la charge.

Pour les ratios entretien courant/SUB et entretien lourd/SUB, la SUB couvre l'ensemble des bâtiments du MEAE en France et à l'étranger (données CHORUS). Les surfaces peuvent changer à la marge d'une année à l'autre compte tenu de la fiabilisation des données dans Chorus, réalisée de façon périodique.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Objectifs et indicateurs de performance

**INDICATEUR****3.4 – Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Projets SIC : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	13,1	13,1	82,1	38,3	40,3	82,1
Projets SIC : Taux d'écart calendaire agrégé	%	27,9	26,9	42,4	49,4	49,4	42,4
Projets immobiliers : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	3,6	1,8	0,3	1,3	4,6	0,3
Projets immobiliers : Taux d'écart calendaire agrégé	%	0	0	17,6	0	0	17,6

**Commentaires techniques**Sources des données : Direction du numérique, Direction des immeubles et de la logistiqueMode de calcul

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle définie par la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne les projets informatiques, les coûts et durées pris en compte sont ceux issus des études Maréva 2 lorsqu'elles existent. La formule de calcul a été revue pour le RAP 2019 et le calcul est désormais établi sur la base d'une moyenne pondérée, comme le préconise le guide de la performance.

En ce qui concerne les projets immobiliers, la date d'initialisation d'un projet (c'est-à-dire l'acte déclencheur du calcul des indicateurs sur l'opération, et la date à laquelle sont évalués le délai et le coût initial d'une opération) correspond à la date de finalisation des études de programmation. Ce choix de date d'initialisation n'est pas neutre en termes de délais pour une opération immobilière dans la mesure où il peut exister, entre la finalisation de la programmation et le lancement des études de conception, des délais de validation (essentiellement budgétaires et politiques). Seuls les projets dont le montant initial est supérieur ou égal à 5 M€ sont considérés.

Depuis le RAP 2019, seules les opérations financées sur les crédits du programme 105 sont prises en compte pour le calcul de cet indicateur, les opérations financées par le P723 faisant l'objet du RAP de la mission "Gestion du patrimoine immobilier de l'État".

**INDICATEUR****3.5 – Efficience de la fonction achat**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Gains relatifs aux actions d'achat	M€	2,1	2,7	2,1	2,1	1	2

**Commentaires techniques**Source des données : Mission des achats / Bureau de la politique et de l'ingénierie des achatsMode de calcul :

Gains relatifs aux actions d'achats = montants de référence sur la durée des marchés – nouveaux montants estimés sur la durée des marchés  
Gains ramenés sur une base annuelle.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****3.1 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

L'augmentation du taux d'emploi est la conséquence de plusieurs facteurs additionnels.

Deux leviers d'augmentation du taux d'emploi direct sont à relever : d'une part une campagne d'incitation à la déclaration dynamique qui commence à porter ses fruits et la possibilité désormais laissée aux agents de faire état de leur situation de handicap dans le cadre de la procédure d'affectation du ministère.

Par ailleurs, en 2021, le taux d'emploi direct a augmenté par rapport aux prévisions non seulement en raison d'une réduction des effectifs retenus pour l'estimation et par l'augmentation du nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui se sont fait connaître en cours d'année. Le recours aux contrats temporaires en raison de l'organisation des différents scrutins électoraux devrait impliquer une baisse du taux d'emploi direct pour l'exercice 2022 en dépit du renforcement des recrutements au titre du handicap. Pour 2022, est prévue l'augmentation des postes ouverts à la voie de recrutement spécifique et la mise en œuvre du décret no 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

### **3.2 Efficience de la fonction support**

#### 3.2.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines

En 2021, le ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines s'est établi à 2,27 %, conformément à la prévision actualisée. La légère progression des effectifs gérés entre 2020 et 2021 s'explique principalement par le recrutement en gestion 2021 de 60 ETP liés à la préparation de la présidence française de l'union européenne (PFUE) et par le transfert entrant de 8 ETP.

#### 3.2.2 Ratio d'efficience bureautique

Le ratio d'efficience bureautique s'établit à 1 799 €, en hausse de 13 % par rapport à 2020. Cette augmentation traduit l'effort financier important du MEAE sur la brique « postes de travail » afin de doter les agents d'outils de mobilité adaptés et de répondre aux enjeux liés à la modernisation du réseau mondial de communication numérique et de téléphonie ainsi qu'au développement de la visio-conférence.

Si la hausse du ratio est notable, sa valeur reste, cependant, inférieure à l'objectif initial. Cet écart à la prévision s'explique par le fait que des crédits engagés en 2021 n'ont pas pu faire l'objet d'une consommation de CP en raison des effets de la crise sanitaire qui a causé une pénurie de composants informatiques engendrant des retards de livraison.

### **3.3 Efficience de la gestion immobilière**

#### 3.3.1 Ratio SUN / Poste de Travail

Avec une réalisation de 14,6 m<sup>2</sup>/poste de travail, la baisse du ratio constatée les années précédentes ne s'est pas poursuivie en 2021 en raison d'une augmentation de la SUN qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 13,77 m<sup>2</sup>/poste de travail. En effet, dans le cadre de la fiabilisation du patrimoine, la SUN, qui a été recalculée pour certains pays composant l'échantillon de référence, notamment en Allemagne, en Argentine, aux États-Unis ou encore au Japon, passe de 57 258 m<sup>2</sup> à 61 498 m<sup>2</sup>. Le nombre de postes de travail reste quant à lui stable. Pour autant, la tendance à la baisse du ratio devrait persister puisque le projet QO21 prévoit dans les prochaines années de regrouper les effectifs franciliens du ministère au sein de 3 sites (Quai d'Orsay, Convention et La Courneuve).

#### 3.3.2 Ratio entretien courant / SUB

Ce ratio qui prend en compte les budgets alloués pour les travaux d'entretien courants et de maintenance en France et dans l'ensemble des postes à l'étranger est en hausse de 12,6 % à 11,49 €/m<sup>2</sup> de SUB par rapport aux résultats de 2020 mais plus encore par rapport à la prévision du PLF 2021 qui s'établissait à 8,88 €/ m<sup>2</sup> de SUB.

Ce bon résultat a été permis par un redéploiement, dans les postes diplomatiques et consulaires, de crédits non utilisés sur les autres lignes budgétaires en raison de sous-consommations liées à la crise sanitaire. Il illustre les besoins importants nécessaires au maintien en bon état de bâtiments administratifs soumis à des contraintes climatiques qui varient selon les régions du monde où ils se situent.

En administration centrale, le budget d'entretien courant a également été abondé en cours d'année par rapport à la prévision initiale (+ 1,7 M€) en raison du basculement sur cette activité d'une partie des crédits du marché « multi service et multi technique » d'entretien et de maintenance des bâtiments parisiens.

### 3.3.3 Ratio entretien lourd / SUB

L'entretien lourd des bâtiments est une des priorités du MEAE depuis plusieurs années. Elle s'est concrétisée en 2021 par un doublement des crédits de paiement consommés sur l'activité entretien lourd qui est passée de 19,7 M€ en 2020 à 38,4 M€ en 2021 entraînant de facto une hausse du ratio de même ampleur puisqu'il s'est élevé à 22,58 €/m<sup>2</sup> de SUB en 2021, taux bien supérieur aux 11,56 €/m<sup>2</sup> de SUB constatés en 2020 et qui permet au MEAE de se rapprocher de la valeur moyenne interministérielle du ratio consacré à l'effort d'entretien du parc immobilier par l'État propriétaire qui se monte à 30 €/ m<sup>2</sup> de SUB.

Cependant, malgré ce bilan positif, on constate que le ratio prévisionnel de 31,27 €/ m<sup>2</sup> de SUB annoncé en PLF n'a pas pu être atteint. Ainsi, l'écart constaté s'explique par le fait que la dotation initiale ait été allouée en AE = CP, contrairement à la pratique de gestion pluriannuelle des AE et des CP en matière des projets immobiliers et à la demande du MEAE. Celle-ci s'appuyait, dans le cadre de l'engagement d'un vaste plan pluriannuel de remise à niveau des emprises, sur de lourds engagements initiaux en AE (engagement des marchés de maîtrise d'œuvre puis de travaux) et une plus faible consommation de CP dans les premières années, puis un décaissement important lorsque les travaux sont en cours de réalisation.

## **3.4 Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement**

### 3.4.1 Projets SIC

Le MEAE participe à deux grands projets informatiques parmi les 50 projets sensibles de l'État identifiés par la direction interministérielle du numérique (DINUM). Les projets en cours sont SAPHIR et CROCUS.

Le projet SAPHIR (Système d'Archivage Pour l'Histoire, l'Information et la Recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique et permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du MEAE.

Le projet CROCUS porte sur le développement d'un nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable à l'étranger destinée à prendre le relais de COREGE.

Les taux d'écart agrégé réalisés sont légèrement supérieurs aux taux prévisionnels actualisés. Ces résultats s'expliquent essentiellement par un décalage d'une année de la date de fin du projet SAPHIR avec une mise en service estimée à fin 2022 entraînant une augmentation du budget de 1,5 M€. Quant au déroulement du projet CROCUS, il est conforme aux prévisions du PLF 2021 avec un déploiement complet au 01/01/2022 et un respect des coûts de développement.

### 3.4.2 Projets immobiliers

En 2021, les projets sur le P105 dont les montants initiaux sont supérieurs ou égaux à 5 M€ et ayant dépassé le stade de la programmation concernent :

- la rénovation des façades et des couvertures du palais Farnèse, siège de l'ambassade de France à Rome. Le montant de l'opération sera de 7,7 M€ pour une prévision initiale de 7,4 M€. Le calendrier de l'opération n'a

pas évolué depuis les études d'avant-projet et est respecté. Il est prévu de réaliser les travaux selon 4 tranches distinctes entre 2021 et 2026.

- la rénovation des façades de l'ambassade de France à Delhi (Inde). Cette opération a été fortement affectée par la crise sanitaire du fait de la difficulté d'effectuer des déplacements depuis la France (maîtrise d'œuvre française). Le coût du projet demeure inchangé à 9,5 M€ à ce stade mais le calendrier nécessitera d'être recalé une fois que les conditions de réalisation de l'opération auront été actualisées. La durée prévue des travaux est de 48 mois.
- La reprise et la finalisation des travaux du campus diplomatique à Tripoli qui ont été achevés en décembre 2021 dans les délais avec un léger dépassement du coût qui s'élève à 6,5 M€ pour une prévision de 5,75 M€.

Compte tenu de ces éléments, le taux d'écart calendaire n'évolue pas par rapport à 2020 alors que le taux d'écart budgétaire subit une légère hausse à 4,6 % au lieu de 1,8 %.

### **3.5 Efficience de la fonction achat**

La cible ministérielle fixée par la Mission des achats n'est pas atteinte pour cet exercice.

Plusieurs explications peuvent être avancées :

- D'abord, des hausses tarifaires ont été répercutées par les entreprises dans un contexte de fortes tensions d'approvisionnement et de flambée des cours des matières premières. Globalement, les prix ont augmenté dans tous les secteurs ;
- Ensuite, le choix d'entreprises ne se porte pas toujours vers l'offre la moins élevée financièrement mais dans la recherche d'un rapport équilibré entre la qualité et le prix ;
- Enfin, la moitié des marchés notifiés en 2021 ont un prévisionnel de commandes inférieur à 150 k€ donc avec une potentialité de dégager du gain faible.

Compte tenu de la situation et de facteurs exogènes, on peut noter que presque 60% des marchés notifiés en 2021 ont été générateurs d'économies achat au moyen de différents leviers : juste besoin, négociation, mobilisation de la concurrence.



## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## Présentation des crédits

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 927 248 66 029 423	22 574 846 21 100 851		3 713 750 2 834 676		<b>93 215 844</b> <b>89 964 950</b>	93 365 844
02 – Action européenne	11 306 150 8 720 841	15 000 12 810		45 641 925 80 795 736		<b>56 963 075</b> <b>89 529 387</b>	56 963 075
04 – Contributions internationales				666 225 535 661 600 312		<b>666 225 535</b> <b>661 600 312</b>	666 225 535
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 239 670 68 359 250	3 951 832 6 148 864		34 145 813 27 994 493		<b>105 337 315</b> <b>102 502 607</b>	110 087 315
06 – Soutien	125 622 364 127 630 954	105 991 693 103 719 615	14 470 000 7 294 250		85 590	<b>246 084 057</b> <b>238 730 409</b>	246 459 057
07 – Réseau diplomatique	416 075 615 408 686 751	188 236 150 171 667 426	65 391 486 37 199 498		329 579 414 191	<b>669 703 251</b> <b>618 297 443</b>	672 103 251
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>687 171 047</b>	<b>320 769 521</b>	<b>79 861 486</b>	<b>749 727 023</b>	<b>0</b>	<b>1 837 529 077</b>	<b>1 845 204 077</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+7 583 789 (hors titre 2)			+7 583 789	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+481 913		+39 974 672 (hors titre 2)			+40 456 585	
Total des AE ouvertes	687 652 960		1 197 916 491 (hors titre 2)			1 885 569 451	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>679 427 218</b>	<b>302 649 565</b>	<b>44 493 748</b>	<b>773 640 386</b>	<b>414 191</b>	<b>1 800 625 108</b>	

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 927 248 66 029 423	22 574 846 20 028 076		3 713 750 2 983 322		<b>93 215 844</b> <b>89 040 821</b>	93 365 844
02 – Action européenne	11 306 150 8 720 841	15 000 10 890		45 641 925 80 800 736		<b>56 963 075</b> <b>89 532 467</b>	56 963 075
04 – Contributions internationales				668 225 535 663 600 312		<b>668 225 535</b> <b>663 600 312</b>	668 225 535
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 239 670 68 359 250	3 951 832 5 391 612		34 145 813 26 308 934		<b>105 337 315</b> <b>100 059 796</b>	110 087 315
06 – Soutien	125 622 364 127 630 954	104 612 057 98 767 604	14 470 000 8 336 254		85 590	<b>244 704 421</b> <b>234 820 401</b>	245 079 421
07 – Réseau diplomatique	416 075 615 408 686 751	189 130 518 176 146 232	65 391 486 46 814 069		346 133 414 191	<b>670 597 619</b> <b>632 407 375</b>	672 997 619
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>687 171 047</b>	<b>320 284 253</b>	<b>79 861 486</b>	<b>751 727 023</b>	<b>0</b>	<b>1 839 043 809</b>	<b>1 846 718 809</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+7 583 789 (hors titre 2)			+7 583 789	

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021							
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+481 913		+19 702 503 (hors titre 2)			+20 184 416	
Total des CP ouverts	687 652 960		1 179 159 054 (hors titre 2)			1 866 812 014	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>679 427 218</b>	<b>300 344 414</b>	<b>55 150 322</b>	<b>774 125 028</b>	<b>414 191</b>	<b>1 809 461 173</b>	

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

### 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	22 214 846 50 783 419		3 660 478 2 598 251		92 138 090	92 218 090 121 405 971
02 – Action européenne	11 297 003 8 772 183	15 000 4 037		45 730 001 39 967 141		57 042 004	57 042 004 48 743 362
04 – Contributions internationales				669 447 819 689 708 186		669 447 819	669 447 819 689 708 186
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390 70 267 145	3 951 832 3 949 375		32 375 813 22 996 602		103 565 035	104 635 035 97 213 122
06 – Soutien	125 443 465 126 294 082	88 728 408 81 861 045	12 070 000 5 150 175	111 345		226 241 873	226 706 873 213 416 647
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	197 875 164 168 451 224	36 861 487 28 372 235	439 678	266 946	635 563 452	641 113 452 607 566 650
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>671 067 425</b>	<b>312 785 250</b>	<b>48 931 487</b>	<b>751 214 111</b>	<b>0</b>	<b>1 783 998 273</b>	<b>1 791 163 273</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>683 394 277</b>	<b>305 049 100</b>	<b>33 522 410</b>	<b>755 821 204</b>	<b>266 946</b>		<b>1 778 053 938</b>

### 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 262 766 68 024 300	22 214 846 50 392 325		3 660 478 3 357 828		92 138 090	92 218 090 121 774 452
02 – Action européenne	11 297 003 8 772 183	15 000 15 524		45 730 001 39 975 141		57 042 004	57 042 004 48 762 849
04 – Contributions internationales				671 447 819 691 708 186		671 447 819	671 447 819 691 708 186
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 237 390 70 267 145	3 951 832 4 068 759		32 375 813 22 149 349		103 565 035	104 635 035 96 485 253
06 – Soutien	125 443 465 126 294 082	95 546 119 84 948 522	12 070 000 9 118 397	111 345		233 059 584	233 524 584 220 472 346
07 – Réseau diplomatique	400 826 801 410 036 566	183 939 498 169 000 046	36 861 487 25 947 230	446 881	266 946	621 627 786	630 727 786 605 697 670

## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020							
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>671 067 425</b>	<b>305 667 295</b>	<b>48 931 487</b>	<b>753 214 111</b>	<b>0</b>	<b>1 778 880 318</b>	<b>1 789 595 318</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>683 394 277</b>	<b>308 425 176</b>	<b>35 065 627</b>	<b>757 748 731</b>	<b>266 946</b>		<b>1 784 900 758</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	683 394 277	687 171 047	679 427 218	683 394 277	687 171 047	679 427 218
Rémunérations d'activité	521 987 040	528 491 866	517 252 917	521 987 040	528 491 866	517 252 917
Cotisations et contributions sociales	157 072 170	154 674 450	157 888 514	157 072 170	154 674 450	157 888 514
Prestations sociales et allocations diverses	4 335 067	4 004 731	4 285 787	4 335 067	4 004 731	4 285 787
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	305 049 100	320 769 521	302 649 565	308 425 176	320 284 253	300 344 414
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	305 049 100	320 769 521	302 649 565	308 425 176	320 284 253	300 344 414
Titre 5 – Dépenses d'investissement	33 522 410	79 861 486	44 493 748	35 065 627	79 861 486	55 150 322
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	31 111 949	78 891 486	39 580 509	32 506 366	78 891 486	51 331 810
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 410 461	970 000	4 913 239	2 559 261	970 000	3 818 512
Titre 6 – Dépenses d'intervention	755 821 204	749 727 023	773 640 386	757 748 731	751 727 023	774 125 028
Transferts aux ménages	1 544 053	749 727 023	821 447	1 544 053	751 727 023	821 447
Transferts aux entreprises	1 413 085	0	1 541 909	2 135 062	0	1 409 996
Transferts aux collectivités territoriales	0	0	0	2 000 000	0	2 000 000
Transferts aux autres collectivités	752 864 065	0	771 277 030	752 069 616	0	769 893 585
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	266 946	0	414 191	266 946	0	414 191
Prêts et avances	266 946	0	414 191	266 946	0	414 191
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 837 529 077</b>			<b>1 839 043 809</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+481 913			+481 913	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+47 558 461			+27 286 292	
<b>Total*</b>	<b>1 778 053 938</b>	<b>1 885 569 451</b>	<b>1 800 625 108</b>	<b>1 784 900 758</b>	<b>1 866 812 014</b>	<b>1 809 461 173</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	21 200 953	7 675 000	7 583 789	21 200 953	7 675 000	7 583 789

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
<b>Total</b>	<b>21 200 953</b>	<b>7 675 000</b>	<b>7 583 789</b>	<b>21 200 953</b>	<b>7 675 000</b>	<b>7 583 789</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		167 869		167 869				
03/2021		212 053		212 053				
04/2021		304 087		304 087				
05/2021		678 383		678 383				
06/2021		369 501		369 501				
07/2021		352 571		352 571				
08/2021		127 723		127 723				
09/2021		342 982		342 982				
10/2021		428 536		428 536				
11/2021		560 189		560 189				
12/2021		472 567		472 567				
01/2022		117 858		117 858				
<b>Total</b>		<b>4 134 321</b>		<b>4 134 321</b>				

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		74 765		74 765				
03/2021		54 600		54 600				
04/2021		19 193		19 193				
05/2021		174 361		174 361				
06/2021		11 916		11 916				
07/2021		737 216		737 216				
08/2021		1 545 686		1 545 686				
09/2021		673 732		673 732				
10/2021		96 408		96 408				
11/2021		45 088		45 088				
12/2021		28 503		28 503				

## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total</b>		<b>3 461 468</b>		<b>3 461 468</b>				

## ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/11/2021	145 000		145 000					
<b>Total</b>	<b>145 000</b>		<b>145 000</b>					

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/01/2021		18 257 915						
<b>Total</b>		<b>18 257 915</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/03/2021		5 711 506		6 192 328				
<b>Total</b>		<b>5 711 506</b>		<b>6 192 328</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/03/2021		33 010 936		30 238 368				
<b>Total</b>		<b>33 010 936</b>		<b>30 238 368</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/02/2022							12 000	12 000
<b>Total</b>							<b>12 000</b>	<b>12 000</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021	336 913	821 714	336 913	1 099 206				
19/11/2021		3 020 736		3 020 736				
<b>Total</b>	<b>336 913</b>	<b>3 842 450</b>	<b>336 913</b>	<b>4 119 942</b>				

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021							1 000 000	1 000 000
19/11/2021							35 000	35 000
<b>Total</b>							<b>1 035 000</b>	<b>1 035 000</b>

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021							19 813 135	19 813 135
<b>Total</b>							<b>19 813 135</b>	<b>19 813 135</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>481 913</b>	<b>68 418 596</b>	<b>481 913</b>	<b>48 146 427</b>			<b>20 860 135</b>	<b>20 860 135</b>

---

**Action de la France en Europe et dans le monde**

---

Programme n° 105 | Justification au premier euro

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 927 248 66 029 423	26 288 596 23 935 526	93 365 844 89 964 950	66 927 248 66 029 423	26 288 596 23 011 398	93 365 844 89 040 821
02 – Action européenne	11 306 150 8 720 841	45 656 925 80 808 546	56 963 075 89 529 387	11 306 150 8 720 841	45 656 925 80 811 626	56 963 075 89 532 467
04 – Contributions internationales		666 225 535 661 600 312	666 225 535 661 600 312		668 225 535 663 600 312	668 225 535 663 600 312
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 239 670 68 359 250	38 097 645 34 143 357	110 087 315 102 502 607	67 239 670 68 359 250	38 097 645 31 700 546	110 087 315 100 059 796
06 – Soutien	125 622 364 127 630 954	120 461 693 111 099 456	246 459 057 238 730 409	125 622 364 127 630 954	119 082 057 107 189 448	245 079 421 234 820 401
07 – Réseau diplomatique	416 075 615 408 686 751	253 627 636 209 610 693	672 103 251 618 297 443	416 075 615 408 686 751	254 522 004 223 720 625	672 997 619 632 407 375
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>687 171 047</b>	<b>1 150 358 030</b>	<b>1 837 529 077</b>	<b>687 171 047</b>	<b>1 151 872 762</b>	<b>1 839 043 809</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+481 913	+47 558 461	+48 040 374	+481 913	+27 286 292	+27 768 205
Total des crédits ouverts	687 652 960	1 197 916 491	1 885 569 451	687 652 960	1 179 159 054	1 866 812 014
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>679 427 218</b>	<b>1 121 197 890</b>	<b>1 800 625 108</b>	<b>679 427 218</b>	<b>1 130 033 955</b>	<b>1 809 461 173</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+8 225 742	+76 718 601	+84 944 343	+8 225 742	+49 125 099	+57 350 841

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	687 171 047	1 155 110 538	1 842 281 585	687 171 047	1 156 625 270	1 843 796 317
Amendements	0	-4 752 508	-4 752 508	0	-4 752 508	-4 752 508
<b>LFI</b>	<b>687 171 047</b>	<b>1 150 358 030</b>	<b>1 837 529 077</b>	<b>687 171 047</b>	<b>1 151 872 762</b>	<b>1 839 043 809</b>

Le programme 105, programme support du ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui regroupe une partie des dépenses de personnel des services en administration centrale et dans les implantations à l'étranger, n'a fait l'objet d'aucun amendement parlementaire en matière de crédits de titre 2.

Hors T2, un amendement gouvernemental ( n°1240) a minoré les crédits du programme de 4,7M€ en AE et en CP.



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

**JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES****Crédits de titre 2**

Les crédits de titre 2 votés en loi de finances initiale pour 2021 étaient de 687,17 M€ en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dont 115,43 M€ de crédits CAS « Pensions ». Après application du taux de réserve légale de 0,5%, la dotation de crédits de titre 2 était de 683,74 M€ dont 114,85 M€ de crédits CAS «Pensions».

Les principaux mouvements qui modifient les crédits de titre 2 du programme 105 en gestion 2021 sont les suivants :

- un décret de transfert de crédits de titre 2 hors CAS «Pensions» à hauteur de 0,3 M€ en provenance du ministère des Armées ;
- un décret de répartition de crédits de titre 2 hors CAS «Pensions» à hauteur de 0,15 M€ en provenance du programme 551 afin de revaloriser la rémunération des médecins de prévention ;
- le dégel de la réserve de précaution du programme 105, à hauteur de 3,44 M€ de crédits de titre 2 dont 0,57 M€ de crédits CAS «Pensions».

Après réalisation de ces mouvements, les crédits ouverts sur le programme 105 se sont élevés à 687,65 M€ de crédits de titre 2 dont 115,43 M€ de crédits CAS «Pensions».

Au 31 décembre 2021, le programme 105 a consommé 98,8 % des crédits disponibles. Ainsi, l'exécution 2021 est de 679,43 M€ de crédits de titre 2 dont 115,27 M€ de crédits CAS «Pensions». Le programme 105 laisse un solde de fin de gestion de 8,22 M€ dont 0,15 M€ de crédits CAS « Pensions ».

**RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	3 435 856	46 014 321	49 450 177	3 435 856	46 074 910	49 510 766
Surgels	0	29 300 000	29 300 000	0	29 300 000	29 300 000
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>3 435 856</b>	<b>75 314 321</b>	<b>78 750 177</b>	<b>3 435 856</b>	<b>75 374 910</b>	<b>78 810 766</b>

**Crédits de titre 2 :**

Les crédits de titre 2 du programme 105 mis en réserve ont été entièrement dégelés en fin de gestion afin notamment d'assurer les opérations de préliquidation de la paye de décembre 2021.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	LFI + LFR 2021 (3)	Transferts de gestion 2021 (4)	Réalisation 2021 (5)	Écart à LFI + LFR 2021 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4)) (6)
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	2 133,06	2 245,00	0,00	2 120,40	-124,60
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	1 537,94	1 505,00	0,00	1 550,83	+45,83
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	765,82	602,00	0,00	878,02	+276,02
1104 – Militaires	0,00	623,60	640,00	0,00	612,90	-27,10
1105 – Agents de droit local	0,00	3 061,99	3 096,00	0,00	3 047,81	-48,19
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>8 122,41</b>	<b>8 088,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 209,96</b>	<b>+121,96</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2021 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0,00	0,00	0,00	-12,66	+43,12	-55,78
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0,00	+2,00	0,00	+10,89	-34,20	+45,09
1103 – CDD et volontaires internationaux	0,00	0,00	0,00	+112,20	+70,13	+42,07
1104 – Militaires	0,00	0,00	0,00	-10,70	-0,45	-10,25
1105 – Agents de droit local	0,00	+2,00	0,00	-16,18	+3,86	-20,04
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>+4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+83,55</b>	<b>+82,46</b>	<b>+1,09</b>

La consommation du programme 105 s'établit au total à 8 209,96 ETPT pour une dotation de 8 088 ETPT en loi de finances rectificative (soit 101,5 % du plafond).

Le MEAE a procédé en gestion aux recrutements nécessaires dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE). Les ETPT correspondant n'étaient pas intégrés au plafond de la LFI et ont généré une surconsommation évaluée à 60 ETPT. Cette surconsommation, bien qu'atténuée par des facteurs de sous-consommation liés à la crise sanitaire, a généré un dépassement du plafond d'emplois de 20 ETPT par rapport à la LFI, qui a été régularisé en loi de finances rectificative (LFR).

Ainsi, à l'échelle du ministère, la consommation 2021 du plafond d'autorisation des emplois, arrêtée à 13 582,7 ETPT toutes catégories LOLF et programmes confondus, se situe à 100% du plafond LFR, fixé à 13 583 ETPT.

Par catégorie LOLF, l'exécution 2021 s'établit comme suit en référence au plafond LFR :

- catégorie G1 : la consommation se situe à 2 806 ETPT, soit 94 % du plafond ;
- catégorie G2 : la consommation se situe à 2 731 ETPT, soit 101 % du plafond ;
- catégorie G3 : la consommation se situe à 2 538 ETPT, soit 112 % du plafond ;
- catégorie G4 : la consommation se situe à 613 ETPT, soit 96 % du plafond ;
- catégorie G5 : la consommation se situe à 4 894 ETPT, soit 98 % du plafond.

## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | Justification au premier euro

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	628,63	109,00	7,36	597,95	0,00	8,19	-30,68	0,00
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	356,00	0,00	8,63	378,49	0,00	7,46	+22,49	0,00
1103 – CDD et volontaires internationaux	437,05	0,00	8,01	510,60	0,00	7,74	+73,55	0,00
1104 – Militaires	184,95	0,00	7,31	187,00	0,00	8,03	+2,05	0,00
1105 – Agents de droit local	309,81	0,00	7,36	264,82	0,00	7,31	-44,99	0,00
<b>Total</b>	<b>1 916,44</b>	<b>109,00</b>		<b>1 938,86</b>	<b>0,00</b>		<b>+22,42</b>	<b>0,00</b>

REMARQUES SUR LES CRÉDITS DE PERSONNEL DES QUATRE PROGRAMMES DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Sur l'ensemble du périmètre ministériel :

En 2021, l'arrêt d'Action publique 2022 (AP2022) a permis au MEAE de stabiliser ses effectifs tout en poursuivant sa gestion dynamique des emplois afin de répondre au mieux aux priorités politiques et à la charge de travail des postes diplomatiques et consulaires.

En gestion 2021, toutes catégories d'emplois confondues, la mise en œuvre du schéma d'emplois à 0 a été respectée. Hors transferts et hors PFUE, l'exécution du schéma d'emplois est la suivante :

Catégories d'emplois	Schéma d'emplois 2021 en ETP prévu en PLF (hors créations PFUE)	Exécution du schéma d'emplois 2021 en ETP (hors PFUE)
G1 - Titulaires/CDI centrale	0	-42
G2 - Titulaires/CDI étranger	0	23
G3 - CDD et VI	0	76
G4 – Militaires	0	2
G5 – ADL	0	-59
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## PAR CATEGORIE D'EMPLOIS :

Le schéma d'emplois exécuté en 2021 résulte de l'exercice annuel de programmation des effectifs, qui est postérieur à la rédaction du projet annuel de performance (PAP), et de la mise en œuvre du plan de recrutement des agents titulaires.

Il en ressort les éléments suivants :

- dans la catégorie G1, le schéma d'emplois négatif est notamment dû au solde de situations interruptives, en particulier en ce qui concerne les détachements sortants (beaucoup plus de sorties que de retours) et les disponibilités.
- dans la catégorie G2, le solde positif s'explique par la re-transformation de postes d'agents de droit local (ADL - G5) et d'agents contractuels recrutés sur place (CRSP - G3) en titulaires et par des créations prioritaires liées notamment au renforcement des secrétariats généraux d'ambassade (SGA). La crise sanitaire a souligné la nécessité de disposer d'agents titulaires pour occuper certaines fonctions à l'étranger ; elle a également mis

en évidence une situation de sous-effectif dans de nombreuses ambassades, en particulier dans les secrétariats généraux subissant la plus forte charge de travail.

- dans la catégorie G3, le solde positif s'explique par le recours aux agents contractuels pour combler les postes vacants en administration centrale, pourvoir les postes créés dans le cadre du renforcement des missions effectuées à la demande du président de la République et armer la cellule passe vaccinal chargée de la saisie des données des certificats de vaccination des Français de l'étranger.
- dans les catégories G4 et G5, le schéma d'emplois correspond aux mesures de programmation, notamment la poursuite de la rationalisation des fonctions soutien dans les postes à l'étranger.

Les résultats présentés ci-dessus constituent le solde des mesures prises à l'étranger : le MEAE mène une gestion dynamique de son réseau afin de préserver son adaptation aux enjeux auxquels la diplomatie française est confrontée, dans le domaine politique, comme dans le domaine consulaire, celui de la sécurité, de la coopération militaire et de la coopération et l'action culturelle.

#### CONSOMMATION DES ETP PAR CORPS :

La répartition par corps des effectifs titulaires du MEAE est la suivante (résultats au 31 décembre 2021 incluant les agents détachés dans les corps du MEAE) :

Programme LOLF	Cat A AMB/MP/EF	Cat A CAE	Cat A SAE	Cat A ASIC	Cat A autres	Cat B SCH	Cat B SESIK	Cat B autres	Cat C ADJCH	Cat C ADJTE C	Total
105	203	446	627	82	65	423	162	15	1 389	108	<b>3 519</b>
151	7	63	93	0	7	342	0	0	956	10	<b>1 479</b>
185	2	25	41	0	0	22	0	0	18	1	<b>109</b>
209	17	24	102	0	1	35	0	0	45	1	<b>225</b>
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>558</b>	<b>863</b>	<b>82</b>	<b>73</b>	<b>823</b>	<b>162</b>	<b>15</b>	<b>2 408</b>	<b>119</b>	<b>5 332</b>

AMB/ambassadeur de France, MP/ministre plénipotentiaire, EF/emploi fonctionnel, CAE/conseiller des affaires étrangères, SAE/secrétaire des affaires étrangères, ASIC/attaché des systèmes d'information et de communication, SCH/secrétaire de chancellerie, SESIK/secrétaire des systèmes d'information et de communication, ADJCH/adjoint administratif de chancellerie, ADJTEC/adjoint technique de chancellerie.

#### EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

##### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	(en ETPT)		
						Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
Administration centrale	2 246,00	2 120,40	0,00	0,00	0,00	-12,66	+43,12	-55,78
Services à l'étranger	4 600,00	4 598,64	+4,00	0,00	0,00	-5,29	-30,34	+25,05
Autres	1 222,00	1 490,92	0,00	0,00	0,00	+101,50	+69,68	+31,82
<b>Total</b>	<b>8 068,00</b>	<b>8 209,96</b>	<b>+4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+83,55</b>	<b>+82,46</b>	<b>+1,09</b>

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Administration centrale	0,00	2 106,90
Services à l'étranger	0,00	4 605,65
Autres	0,00	1 568,67
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>8 281,22</b>

Il n'est pas possible de répartir de façon prévisionnelle les personnels relevant de la catégorie G3 «CDD et volontaires internationaux» et ceux de la catégorie G4 «militaires» entre administration centrale et services à l'étranger. Ils ont donc été inscrits par défaut dans la rubrique «autres» en LFI.

À titre indicatif, sur le périmètre ministériel, la consommation de la catégorie G3 s'élève à 1 776 ETPT à l'étranger et à 762 ETPT en administration centrale. La catégorie G4 compte 550 ETPT à l'étranger et 63 ETPT en administration centrale.

**RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Coordination de l'action diplomatique	837,00	851,73
02 – Action européenne	104,00	105,83
05 – Coopération de sécurité et de défense	365,00	371,42
06 – Soutien	1 523,00	1 549,80
07 – Réseau diplomatique	5 239,00	5 331,18
<b>Total</b>	<b>8 068,00</b>	<b>8 209,96</b>
Transferts en gestion		0,00

**RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS**

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
27,00	0,47	0,00

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021 : 27

En 2021, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères comptait 29 apprentis, dont 27 sur le programme 105 et 2 sur le programme 209 (mission APD). 3 apprentis ont été affectés à Nantes, 26 à Paris.

Par ces recrutements, le ministère contribue à la politique gouvernementale d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. À cet égard, de nombreux domaines sont ouverts à l'apprentissage (informatique, gestion des ressources humaines, intendance).

Le recours aux apprentis permet notamment de mieux faire connaître les métiers de la fonction publique et de susciter des vocations dans certaines filières.

## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'indicateur de gestion des ressources humaines pour le périmètre ministériel est affiché en tant qu'indicateur de performance 3.2 au niveau du programme 105.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2020	Prévision LFI 2021	Exécution 2021
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>521 987 040</b>	<b>528 491 866</b>	<b>517 252 917</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>157 072 170</b>	<b>154 674 450</b>	<b>157 888 514</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	115 735 488	115 425 724	115 272 081
– Civils (y.c. ATI)	86 746 707	87 956 124	86 461 232
– Militaires	28 988 781	27 469 600	28 810 849
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			800
Autres cotisations	41 336 683	39 248 726	42 615 633
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>4 335 067</b>	<b>4 004 731</b>	<b>4 285 787</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>683 394 277</b>	<b>687 171 047</b>	<b>679 427 218</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>567 658 790</b>	<b>571 745 323</b>	<b>564 155 137</b>
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

La ventilation des crédits de titre 2 du programme 105 se présente de la façon suivante :

Programme 105	Catégorie 21 Rémunérations d'activités	Catégorie 22 Cotisations et contributions sociales	Catégorie 23 Prestations sociales et allocations diverses	Total crédits de titre 2
Action 01 - Personnel concourant à l'action "coordination de l'action diplomatique"	52 503 454	13 512 586	13 384	66 029 423
Action 02 - Personnel concourant à l'action "action européenne"	6 699 580	2 021 261		8 720 841
Action 05 - Personnel concourant à l'action "coopération de sécurité et de défense"	49 408 836	18 938 569	11 845	68 359 250
Action 06 - Personnel concourant à l'action "soutien"	65 808 361	61 822 593		127 630 954
Action 07 - Réseau diplomatique	342 832 687	61 593 506	4 260 558	408 686 751
<b>Total</b>	<b>517 252 917</b>	<b>157 888 514</b>	<b>4 285 787</b>	<b>679 427 218</b>

La catégorie 23 «Prestations sociales et allocations diverses» intègre, entre autres, le versement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui s'est élevé en 2021 à 0,99 M€ pour le programme 105 pour une moyenne de 62 allocations versées par mois.

Pour l'ensemble des programmes du MEAE, le montant versé s'est élevé à 3,66 M€ en 2021 ; cette allocation a été versée mensuellement à 219 bénéficiaires tous programmes confondus.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

Socle d'exécution 2020 retraitée

569,16

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Exécution 2020 hors CAS Pensions	567,66
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021/ 2020	0,31
Débasage de dépenses au profil atypique :	1,19
– GIPA	0,00
– Indemnisation des jours de CET	-1,04
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	2,24
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>1,08</b>
EAP schéma d'emplois 2020	1,02
Schéma d'emplois 2021	0,05
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>3,05</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>0,08</b>
Rebasage de la GIPA	0,08
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>2,57</b>
GVT positif	5,19
GVT négatif	-2,62
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>1,32</b>
Indemnisation des jours de CET	1,32
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>-13,10</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,05
Autres variations	-13,05
<b>Total</b>	<b>564,16</b>

Le socle d'exécution 2020 hors CAS «Pensions» du programme 105 à hauteur de 567,66 M€ HCAS tient compte du débasage de dépenses au profil atypique, parmi lesquelles la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), le compte épargne-temps (CET) ainsi que la prime Covid pour un total de 1,19 M€.

Au titre de l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat (décret n°2008-539 du 6 juin 2008), 75 560 € ont été versés en 2021, au profit de 104 bénéficiaires.

La ligne «Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA» correspond au rebasage de 1,32 M€ au titre du compte épargne-temps.

Le GVT positif (ou effet de carrière) du programme 105 est évalué à 5,19 M€ (soit 0,92 % de la masse salariale hors CAS «Pensions»), compte tenu de l'évolution indiciaire des agents et des mesures de fidélisation pour les agents de droit local. L'impact du GVT négatif (ou effet de noria) est valorisé à -2,62 M€ (-0,46 % de la masse salariale HCAS), soit un solde de 2,57 M€ (0,46%).

Enfin, la ligne «Autres» de la rubrique «Autres variations des dépenses de personnel» regroupe les autres facteurs explicatifs de variation de la masse salariale hors CAS, notamment le gain au change des rémunérations des personnels expatriés et agents de droit local découlant de l'appréciation de l'euro à la suite du plan de relance européen.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	52 359	54 295	54 785	28 797	29 862	30 132
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	138 294	140 835	142 873	29 042	29 575	30 003
1103 – CDD et volontaires internationaux	68 984	70 852	72 174	33 112	34 009	34 903
1104 – Militaires	126 051	126 984	127 297	30 378	30 603	30 679
1105 – Agents de droit local	24 156	24 696	26 369	20 846	19 186	18 767

Les coûts moyens d'entrée, des catégories LOLF G2 et G4 notamment, sont supérieurs aux coûts moyens de sortie du fait de la baisse des indemnités de résidence à l'étranger liée au gain au change qui a découlé de l'appréciation de l'euro suite au plan de relance européen.

En outre, les coûts moyens d'entrée des catégories LOLF G5 sont désormais inférieurs aux coûts moyens de sortie en raison du remplacement de profils expérimentés par des agents nouvellement recrutés.

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						234 930	352 395
Extension en année pleine des mesures 2020		G1/G3	Tous	09-2020	8	234 930	352 395
Mesures statutaires						199 104	199 104
Mise en œuvre du protocole PPCR	2 440	G1/G2	Tous	01-2021	12	199 104	199 104
Mesures indemnitaires						2 618 384	2 947 932
Autres mesures (dont révision de la cartographie)	48	G1	Tous	09-2021	4	76 014	228 042
Revalorisation des agents contractuels CDD et CDI en administration centrale, dont filières SIC et spécialisées	178	G1/G3	CDI/CDD	09-2021	4	88 760	266 280
Mesures relatives au CIA	525	G1/G3	Tous	01-2021	12	320 597	320 597
Mesures en faveur des ADL	905	G5	ADL	01-2021	12	403 178	403 178
Révision des barèmes RIFSEEP	2 016	G1	Tous	01-2021	12	1 729 835	1 729 835
<b>Total</b>						<b>3 052 418</b>	<b>3 499 431</b>

L'enveloppe consacrée aux mesures catégorielles a été consommée à hauteur de 3,05 M€ sur le programme 105. La répartition de l'enveloppe a évolué par rapport aux prévisions initiales. Les enveloppes de revalorisation de la rémunération des ADL, de revalorisation des agents contractuels et CDI et de révision du complément indemnitaire annuel (CIA) des titulaires ont été modulées pour disposer des moyens nécessaires à la révision des barèmes IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) pour les corps ayant adhéré au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en 2016. Cinq ans après le lancement du dispositif, il était en effet nécessaire de procéder à des ajustements des barèmes de la principale prime du RIFSEEP. Par ailleurs, la réforme des taux de rémunération des astreintes et des interventions, annoncée en prévision initiale, prendra finalement effet à partir de 2022.



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Enveloppe globale au périmètre ministériel :

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Population concernée	Coût 2021
Mise en œuvre du protocole PPCR	3 677		300 000
Revalorisation des agents contractuels CDD et CDI en administration centrale dont filières SIC et spécialisées	245	G1/G3	122 000
Mesures en faveur des ADL	1 461	G5	651 000
Autres mesures (dont révision de la cartographie)	63	G1	100 000
Mesures relatives au CIA	704	G1/G3	430 000
Révision des barèmes RIFSEEP	2 681	G1	2 300 000
Effets extension en année pleine mesures 2020		G1/G3	400 000
<b>Total</b>			<b>4 303 000</b>

**ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2**

Type de dépenses	Effectif concerné en 2021 (ETP)	Réalisation réelle AE 2021	Réalisation réelle CP 2021
Restauration	Moyenne de 565 repas par jour	1 788 614	1 651 909
Logement	245 demandeurs	1 452 556	1 373 056
Mutuelles, associations	11 450 adhérents	1 397 825	1 397 825
Prévention / Frais médicaux ADL	2779 visites à la Médecine de prévention + 257 ADL couverts	319 468	320 767
Crèche	41 berceaux réservés	233 198	345 313
Autres	--	59 541	55 025
<b>Total</b>		<b>5 251 202</b>	<b>5 143 895</b>

Les dépenses de restauration correspondent à la participation du ministère au coût des repas (565 en moyenne journalière) pris par les agents dans les restaurants administratifs du ministère à Paris et à Nantes, ainsi que dans les restaurants inter-administratifs ou d'entreprise pour les agents travaillant sur des sites extérieurs en région parisienne et à Nantes. Malgré la baisse importante des effectifs sur site du fait de la crise sanitaire, le montant des dépenses est resté à un niveau élevé en 2021 en raison de la prise en charge des surcoûts liés aux mesures sanitaires, notamment pour les paniers-repas (surcoût intégralement pris en charge pour ne pas impacter les agents). S'y ajoutent le coût d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de restauration à Paris et son renouvellement ainsi que le renouvellement de matériels de cuisine pour les restaurants du MEAE.

Les dépenses de logement social concernent principalement les conventions de réservation passées avec des bailleurs sociaux dans le but de maintenir le niveau du parc des logements sociaux et dans une moindre mesure, le paiement de loyers d'occupation. Un effort important a été fait en 2021 pour le logement social des agents du MEAE. Ainsi, 1,45 M€ d'AE et 0,82 M€ de CP ont été consacrés à la signature de conventions pour la réservation de 31 logements et à la livraison de 24 logements. La différence entre AE et CP s'explique par le fait que l'administration engage la totalité des AE à la signature d'une convention, et liquide, conformément aux conventions signées avec les bailleurs sociaux, la moitié des CP de la réservation à la signature puis le solde à l'entrée dans les lieux du locataire.

Les dépenses de crèche correspondent à la réservation de berceaux en crèche à hauteur de 0,28 M€ d'AE et 0,38 M€ de CP ainsi que des dépenses pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement du marché

crèche en 2021. La consommation intègre 0,05 M€ de rétablissements de crédits liés au paiement de la prestation de service enfance et jeunesse (PSEJ) par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les dépenses de mutuelle et associations couvrent la participation du ministère à la Mutuelle des affaires étrangères (1,08 M€), avec laquelle le ministère est lié par convention sur la période 2017-2023 en tant qu'organisme assureur de référence. Les subventions versées à diverses associations du MEAE à caractère social se sont élevées à 0,32 M€.

Les dépenses de prévention couvrent la prise en charge des frais médicaux induits par les départs et retours de poste des agents (consultations, analyses médicales) et les visites médicales d'aptitude d'entrée dans la fonction publique mais également les moyens matériels de la médecine de prévention, dont l'activité se traduit par les consultations et avis rendus (visites de départ en poste, recrutement, titularisation, visite quinquennale ou surveillance médicale spécifique). Ces dépenses intègrent également les remboursements des frais médicaux des agents de droit local de 14 postes ne bénéficiant pas d'un système assurantiel satisfaisant et la prise en charge de secours à caractère médico-social pour 9 agents de droit local pour un montant total de 0,08 M€.

Les autres types de dépenses concernent notamment l'organisation d'événements comme l'arbre de Noël au bénéfice des enfants des agents du ministère, les consultations facturées par divers intervenants sociaux ainsi que le paiement de cotisations.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

**Dépenses pluriannuelles****GRANDS PROJETS INFORMATIQUES****CROCUS****DESCRIPTION DU PROJET**

L'outil de comptabilité à l'étranger « Crocus », successeur de « Corège », a reçu l'avis conforme de la DINSIC le 16 février 2017 suivant l'article 3 du décret 2014-879 du 1er août 2014 relatif au système d'information et de communication de l'État. Il vise à moderniser la gestion et la comptabilité des postes diplomatiques et consulaires en s'appuyant sur des solutions innovantes simplifiant et fiabilisant l'action des gestionnaires comptables à l'étranger. Il proposera notamment un modèle organisationnel adaptable aux multiples configurations, du plus grand poste au plus petit poste à présence diplomatique (PPD) à l'étranger, un volet programmation, une comptabilité patrimoniale ainsi qu'une comptabilité d'analyse des coûts.

Année de lancement du projet	2016
Financement	0105-06
Zone fonctionnelle principale	Finances

**COÛT ET DURÉE DU PROJET****Coût détaillé par nature**

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Exécution		2021 Prévision		2021 Exécution		2022 Prévision PAP 2022		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	2,90	2,90	2,00	2,00	2,00	2,00	2,15	2,15	2,15	2,15	0,60	0,60	0,00	0,00	9,65	9,65
Titre 2	1,50	1,50	0,45	0,45	0,40	0,40	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,00	0,00	2,95	2,95
<b>Total</b>	<b>4,40</b>	<b>4,40</b>	<b>2,45</b>	<b>2,45</b>	<b>2,40</b>	<b>2,40</b>	<b>2,45</b>	<b>2,45</b>	<b>2,45</b>	<b>2,45</b>	<b>0,90</b>	<b>0,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,60</b>	<b>12,60</b>

**Évolution du coût et de la durée**

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	12,60	12,60	
Durée totale en mois	59	72	+22,03 %

Le logiciel Crocus a été déployé de manière progressive : lancé dans 9 pays pilotes le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il a dans un premier temps été étendu aux postes situés dans la zone euro en 2021 puis à l'ensemble des postes du réseau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le coût du projet au 31/12/2021 est conforme aux prévisions données lors du lancement du projet en 2016, soit un total de 12,6 M€.

## GAINS DU PROJET

## Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	0,45	0,45	
Gain annuel en M€ en titre 2	2,80	2,80	
Gain annuel moyen en ETPT	0	0	
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	43,50	43,50	
Délai de retour en années	10	10	+3,09 %

Les gains sont estimés en prévision d'une part de la diminution des dépenses en régie liée à la mise en place de moyens modernes de paiement comme la « carte achat » et d'autre part à la réduction des frais de transport de 5,5 tonnes de pièces comptables acheminées aujourd'hui jusqu'à la Cour des comptes par avion, transporteur express et camion.

## SAPHIR

## DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Saphir » (système d'archivage pour l'histoire, l'information et la recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique basé sur le logiciel « Vitam », lancé officiellement le 9 mars 2015 et auquel les ministères de la Culture, des Armées, des Affaires étrangères ainsi que les Services du Premier ministre se sont associés pour créer et maintenir une solution logicielle qui réponde aux problématiques d'archivage électronique pour l'État. « Saphir » permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du ministère des Affaires étrangères. On citera notamment la correspondance diplomatique, les bases de données documentaires, les données des applications consulaires (état civil, registre mondial), les supports particuliers (documents numérisés, image, texte et son) ainsi que les données de l'intranet ministériel.

Année de lancement du projet	2015
Financement	Programme 105 - Soutien
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

## COÛT ET DURÉE DU PROJET

## Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Exécution		2021 Prévision		2021 Exécution		2022 Prévision PAP 2022		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	1,96	1,91	1,22	1,27	0,45	0,45	0,00	0,00	0,80	0,80	1,16	1,16	0,26	0,26	5,85	5,85
Titre 2	1,50	1,50	0,50	0,50	0,30	0,30	0,00	0,00	0,30	0,30	0,25	0,25	0,30	0,30	3,15	3,15
<b>Total</b>	<b>3,46</b>	<b>3,41</b>	<b>1,72</b>	<b>1,77</b>	<b>0,75</b>	<b>0,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,10</b>	<b>1,10</b>	<b>1,41</b>	<b>1,41</b>	<b>0,56</b>	<b>0,56</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>

## Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	5,00	9,00	+80,00 %
Durée totale en mois	45	84	+86,67 %

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Depuis septembre 2020, le service d'archivage fonctionnait en production, basé sur la version 2 du back-office Vitam. Une mise à jour annuelle est nécessaire notamment pour conserver un niveau de sécurité suffisant. Durant l'exercice 2021, la livraison du back-Office de mars 2020 (la version 3) s'est avérée incompatible avec l'éco-système du MEAE. De nombreuses recherches techniques ont été réalisées pour tenter résoudre cette difficulté technique, sans succès. En septembre 2021, il a été décidé par le comité de direction du projet d'abandonner cette mise à jour de la V3 et de recommencer toute l'installation, sur une nouvelle version plus récente (la V4), contraignant à reverser les archives pourtant déjà traitées depuis 2020 dans la V2. De ce fait, un délai supplémentaire de 18 à 24 mois est à prévoir pour l'aboutissement des travaux. Aussi, des engagements de qualité ont été demandés à l'équipe interministérielle Vitam afin de garantir la faisabilité des prochaines mises à jour et ainsi limiter les risques d'incompatibilité.

En parallèle, l'architecture complète du projet est aboutie, et un pilote a été terminé avec succès sur les chaînes de versements automatisés d'archives ; il devrait être déployé courant 2022.

Le projet s'inscrit dans le « cadre stratégique commun de modernisation des archives » de la circulaire du Premier ministre N°5815/SG du 7 octobre 2015.

Il est destiné à répondre à l'obligation légale d'archivage. Les gains sont difficilement chiffrables étant donné qu'il est question d'une valeur non destructive ; le projet ne permet pas d'engendrer des gains, mais de se prémunir d'une perte.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>1 197 916 491</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>1 179 159 054</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>1 121 197 890</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>1 130 033 955</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>30 790 469</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>12 969 701</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>45 928 132</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>1 117 064 254</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>128 081 758</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>6 155</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>128 087 913</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>12 969 701</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>115 118 212</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>1 121 197 890</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>1 117 064 254</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>4 133 636</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>119 251 848</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>18 134 748</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>101 117 100</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Le montant total des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) au 31 décembre 2021 s'établit à 119,3 M€. L'essentiel des restes à payer porte sur l'opération de partenariat public/privé relative au bâtiment de la Courneuve (engagement de 141,7 M€ passé en 2008). Cet engagement est liquidé à raison de près de 5 M€ chaque année.

Les restes à payer concernent également d'autres engagements pluriannuels tels que des baux fermes de location et des contrats de maintenance à l'étranger, le règlement de contrats d'investissement relatifs à des logements sociaux, des opérations informatiques ou d'investissement immobilier, des travaux de sécurisation de postes diplomatiques et consulaires.

## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Coordination de l'action diplomatique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 927 248	26 438 596	<b>93 365 844</b>	66 927 248	26 438 596	<b>93 365 844</b>
	66 029 423	23 935 526	<b>89 964 950</b>	66 029 423	23 011 398	<b>89 040 821</b>

Les montants de l'exécution 2021 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	66 927 248	66 029 423	66 927 248	66 029 423
Rémunérations d'activité	44 459 630	52 503 454	44 459 630	52 503 454
Cotisations et contributions sociales	21 594 462	13 512 586	21 594 462	13 512 586
Prestations sociales et allocations diverses	873 156	13 384	873 156	13 384
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	22 724 846	21 100 851	22 724 846	20 028 076
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	22 724 846	21 100 851	22 724 846	20 028 076
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 713 750	2 834 676	3 713 750	2 983 322
Transferts aux ménages	3 713 750	101 678	3 713 750	101 678
Transferts aux entreprises		186 447		322 693
Transferts aux autres collectivités		2 546 551		2 558 951
<b>Total</b>	<b>93 365 844</b>	<b>89 964 950</b>	<b>93 365 844</b>	<b>89 040 821</b>

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### CENTRE DE CRISE

Consommation AE : 5,17 M€

Consommation CP : 4,92 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement du centre de crise	3	3	2,59	2,21
Gestion de crises	0,9	0,9	2,58	2,71
<b>Total</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>	<b>5,17</b>	<b>4,92</b>



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

La prolongation de la crise sanitaire s'est accompagnée d'une forte reprise des **dépenses de fonctionnement** en 2021 (2,59 M€ en AE en 2021 contre 1,57 M€ en 2020). Bien que toujours affectées par la pandémie de covid-19, les activités du CDCS ont repris à un rythme croissant, notamment en matière de formation des ambassades et consulats à la gestion des crises consulaires ainsi qu'à la modernisation des moyens de communication autonomes utilisés par le réseau diplomatique et consulaire à l'étranger en situation de crise. En outre, le CDCS a continué à fournir de stocks de sécurité, médicaments et autres matériels destinés à équiper les points de regroupement.

Le premier poste des dépenses de fonctionnement concerne les moyens de communication autonomes (radio et téléphonie satellitaire), couvrant à la fois la fourniture en matériel et les missions d'audit et d'installation (1,1 M€). Fortement affectées par la pandémie, ces dernières ont repris à un rythme croissant en cours d'année.

Afin d'assurer sa mission de protection de la communauté française à l'étranger dans un environnement international dégradé notamment par la crise sanitaire, le CDCS a maintenu un niveau élevé de dépenses en 2021 sur la ligne budgétaire « **gestion de crises** », notamment dans le domaine médical (évacuations sanitaires, achat d'un poste de santé mobile auprès de l'AP-HP, de matériel d'oxygénothérapie et de médicaments à destination des postes).

Le plan Santé mis en place par le CDCS depuis le printemps 2020 dans le cadre du renforcement de la prise en charge médicale de nos compatriotes face à l'épidémie a constitué, en 2021, la principale dépense de crise. Ce dispositif associe notamment l'organisation d'EVASAN (évacuations sanitaires) de nos ressortissants atteints de forme grave de covid-19 et la dotation des postes en matériels spécifiques (médicaments, équipements de protection individuelle et matériel d'oxygénothérapie). L'achat de 500 heures de vols auprès du prestataire du MEAE en fin d'année 2020 (3,8 M€), complété de 50 heures au cours de l'été 2021 (0,45 M€), a permis l'évacuation de 108 patients, principalement depuis l'Afrique et l'Asie.

En raison de la hausse du nombre de patients placés en soins intensifs pour cause de covid-19, le CDCS a été sollicité par le ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) afin de pouvoir mener à bien des opérations d'évacuation sanitaire depuis les territoires ultra-marins vers la métropole. Le MSS ne disposant pas de son propre marché, le CDCS lui a fait bénéficier de l'accès à son marché « évacuation sanitaire » pour l'organisation de 23 opérations entre les mois de mars et octobre 2021. Au total, 7,4 M€ ont été engagés par le CDCS puis remboursés par le MSS. Afin de permettre au CDCS de faire face à cette charge financière excédant son budget, une avance de trésorerie depuis la ligne des opérations de maintien de la paix a dû être réalisée au cours de l'été.

Deux cellules de crise ont été ouvertes au cours de l'année, en août pour les évacuations d'Afghanistan et en novembre pour l'évacuation des Français depuis l'Éthiopie.

S'agissant de l'Afghanistan, en amont de l'opération APAGAN réalisée par le biais de vols militaires, le CDCS a affrété en juillet un vol spécial depuis Kaboul destiné à évacuer la communauté française présente (0,3 M€). Si le pont aérien mis en place entre Kaboul et Doha a intégralement été pris en charge par le ministère des Armées, le CDCS a néanmoins engagé des dépenses annexes à hauteur de 1,2 M€ (l'achat de billets Doha-Paris, de nourriture et de matériel sanitaire). Le CDCS a également mis en place une réponse téléphonique, pour laquelle le MEAE a reçu un transfert à hauteur de 0,19 M€ de la part du ministère de l'Intérieur. En outre, le programme 105 a participé à l'accueil des Afghans rapatriés en France via un transfert de 1 M€ vers le programme 104 (ministère de l'Intérieur).

L'affrètement d'un avion ainsi que la réservation de places sur des vols commerciaux ont également été financés sur des crédits CDCS dans le cadre de l'opération d'évacuation d'Éthiopie en novembre, pour un montant de 0,5 M€.

ÉTAT MAJOR

Consommation AE : 5,23 M€Consommation CP : 5,09 M€

en M€	AE	CP	AE	CP
Dépenses de fonctionnement à l'hôtel du ministre	1,92	1,92	1,5	1,38
Dépenses des cabinets à l'extérieur de l'hôtel du ministre	0,04	0,04	0,04	0,04
Déplacements ministériels	4,84	4,84	3,69	3,67
<b>Total</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>5,23</b>	<b>5,09</b>

**Les dépenses de fonctionnement de l'Hôtel du ministre** ont pour objet de permettre la réception des homologues du ministre et d'autorités étrangères, l'organisation de réunions, colloques, séminaires, débats, tables rondes, expositions, réceptions, déjeuners, dîners avec les partenaires et interlocuteurs français et étrangers. Elles concernent principalement l'achat de denrées alimentaires, de boissons, de prestations de traiteur, de décoration florale, de frais de sonorisation des salles, de personnel intérimaire de service en salle et cuisine et des frais de blanchisserie.

En 2021, la consommation s'établit à 1,5 M€ en AE et 1,38 M€ en CP en raison de la poursuite des effets de la crise sanitaire. Cependant, cette sous-consommation a pour partie été compensée par l'augmentation du prix des produits logistiques et des denrées alimentaires.

**Les dépenses des cabinets à l'extérieur de l'Hôtel du ministre** recouvrent des dépenses de restauration, de frais de transport, de séminaires et pour des événements organisés en dehors du ministère. L'essentiel de ces dépenses est constitué de frais de représentation du ministre, du ministre délégué, des secrétaires d'État et des conseillers des quatre cabinets.

La consommation des crédits consacrés aux **déplacements ministériels** est en hausse par rapport à 2020 (+95%), retrouvant son niveau d'avant-crise. Pour l'année 2021, la gestion des crédits a été effectuée avec les mêmes principes de rigueur que les années précédentes. La hausse de la consommation s'explique par la reprise des déplacements internationaux en fin d'année 2021.

Les déplacements sont réalisés à hauteur de 57% sur le marché voyageur et de 29% par recours à l'affrètement public, 14% étant réservés aux autres dépenses.

## PROTOCOLE

Consommation AE : 8,51 M€

Consommation CP : 8,16 M€

en M€	LFI 2021		Consommation 2021	
	AE	CP	AE	CP
Visites d'État, de chefs d'État ou de travail	1,20	1,20	0,28	0,27
Accueil de personnalités	0,55	0,55	0,21	0,20
Frais liés à des déplacements à l'étranger du Premier ministre	1,00	1,00	0,25	0,25
Conférences internationales	5,00	5,00	6,54	6,44
Distinctions honorifiques	0,29	0,29	0,28	0,14
Interprétation et traductions	0,80	0,80	0,68	0,62
Missions et voyages officiels	0,35	0,35	0,01	0,01
Manifestations intermédiaires	0,40	0,40	0,26	0,24
<b>Total</b>	<b>9,59</b>	<b>9,59</b>	<b>8,51</b>	<b>8,16</b>

## Visites d'Etat, officielles ou de travail

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

En 2021, 57 visites ont été organisées dont une visite d'État, 6 visites officielles et 50 visites de travail, soit une augmentation sensible par rapport à 2020 (31 visites dont une visite d'État, 2 visites officielles et 28 visites de travail). L'activité a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise (64 visites organisées en 2019). Malgré cette reprise, la consommation est relativement faible en raison d'une durée réduite des visites et de prestations qui ont été limitées à des locations de véhicules.

**Accueil de personnalités aux aéroports parisiens et strasbourgeois**

Cette ligne couvre les frais occasionnés par l'ouverture de pavillons ou de salons d'honneur dans les aéroports de Paris et de Strasbourg pour l'accueil des personnalités étrangères invitées en France et la délivrance de badges d'accès. La consommation sur cette ligne, plus élevée qu'en 2020, n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise.

**Déplacements du Premier ministre à l'étranger**

Les déplacements du Premier ministre à l'étranger ont repris à un rythme un peu plus soutenu que l'an dernier (six déplacements en 2021 contre quatre en 2020).

**Conférences internationales**

La consommation sur cette ligne a été supérieure à la LFI en raison du report de plusieurs sommets de 2020 à 2021 (9,7 M€ ont été demandés en report à ce titre).

En 2021, les principaux événements financés par le MEAE ont été :

- le 5ème **sommet France-Océanie**, initialement prévu en 2020 et finalement organisé le 19 juillet 2021 en visioconférence. Un budget de 2 M€ avait été reporté à ce titre mais aucune dépense n'a finalement été nécessaire compte tenu du format.
- la 43ème **réunion consultative du Traité de l'Antarctique** qui s'est déroulée du 14 au 25 juin à la Maison de la Mutualité pour un coût de 1,2 M€. Des dépenses avaient été engagées dès 2020, notamment pour la réservation du site pour un montant de 0,6 M€.
- le **sommet sur le financement des économies africaines** (SFEA) qui a eu lieu le 18 mai au Grand Palais éphémère pour un coût total de 1,9 M€. Les dépenses ont été prises en charge à parts égales entre le MEAE et le MEFR. Le coût final pour le MEAE est légèrement inférieur à 1 M€.
- la **conférence internationale pour le Soudan**, organisée le 17 mai au Grand Palais éphémère pour un coût de 1,95 M€.
- la **conférence internationale sur la Libye** qui s'est tenue le 12 novembre à la Maison de la Chimie à Paris pour un coût de 1,1 M€.
- le **sommet sur la biodiversité** qui s'est tenu à l'Élysée le 11 janvier. Le coût total de l'événement s'élève à 0,53 M€ mais le MEAE a reçu deux remboursements, respectivement de 0,1 M€ de la part du ministère de la transition écologique (MTE) et de 0,2 M€ de la part du ministère de l'Économie, des finances et de la relance (MEFR). Le coût final pour le MEAE est de 0,2 M€.
- le **sommet franco-espagnol** qui s'est déroulé à Montauban le 15 mars pour un coût de 0,6 M€ ;

Il convient de noter que le Forum des mondes méditerranéens qui devait se tenir les 26 et 27 novembre 2021 à Marseille a été reporté à la demande du Président de la République les 7 et 8 février 2022. A ce titre, 1,1 M€ ont été demandés en report sur l'exercice 2022.

Par ailleurs, 1 M€ ont été transférés en cours d'année vers le programme 209 au titre de la participation financière française à l'organisation du XVIIIème Sommet de la Francophonie en Tunisie.

**Distinctions honorifiques**

La consommation s'élève à 0,28 M€ en AE et 0,14 M€ en CP. L'écart entre les AE et les CP s'explique par l'engagement d'une commande au quatrième trimestre 2021 qui ne sera livrée qu'en 2022.

### Frais d'interprétation et de traduction

Les dépenses d'interprétation, en grande partie externalisées, représentent 80% de la consommation sur cette ligne.

### Missions liées à des voyages officiels

La consommation des crédits au titre des missions liées aux voyages officiels concerne les dépenses afférentes aux missions préparatoires et aux déplacements des précurseurs des voyages officiels du Premier ministre, les voyages internationaux du Premier ministre ainsi que les missions liées aux conférences internationales.

Malgré une reprise des déplacements du Premier ministre à l'étranger, le niveau de dépenses sur cette ligne reste marqué par les effets de la crise sanitaire.

### Manifestations intermédiaires

Ces frais correspondent traditionnellement aux conférences de hauts fonctionnaires organisées au centre de conférence ministériel du MEAE. En raison de la pandémie, ces conférences ont pour la plupart été organisées sous la forme de visioconférences (49 au total).

### COMMUNICATION

Consommation AE : 1,96 M€

Consommation CP : 1,59 M€

en M€	LFI 2021		Consommation 2021	
	AE	CP	AE	CP
Acquisition d'information et de documentation	0,98	0,98	1,37	1,07
Actions de communication événementielle	0,55	0,55	0,10	0,08
Actions de communication digitale et audiovisuelle	0,76	0,76	0,49	0,44
<b>Total</b>	<b>2,29</b>	<b>2,29</b>	<b>1,96</b>	<b>1,59</b>

### Acquisition d'information et de documentation

Cette ligne couvre l'achat de titres de presse d'information générale et spécialisée, l'accès aux dépêches de presse anglo-saxonnes ainsi qu'à plusieurs bases de données, à la production de panoramas de presse ainsi que le paiement des droits de copie afférents. Les destinataires en sont les services d'administration centrale et les postes à l'étranger.

L'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente s'explique par le renouvellement du marché interministériel d'abonnements piloté par la Direction des achats de l'État, dont le nouveau prestataire s'avère plus onéreux, l'élargissement de la diffusion du panorama de presse (et donc l'augmentation des droits de copie connexes) ainsi que par la refonte du point de presse électronique quotidien.

### Actions de communication événementielle

La consommation sur cette ligne a été inférieure aux prévisions en raison de l'annulation d'événements tournés vers le grand public comme la « Nuit des idées », « la Journée de la diplomatie », « la Semaine de l'Amérique latine » ou la participation du Département à la « Fabrique Défense ».

Les seuls événements maintenus ont été « les Journées du patrimoine » et la remise du prix Simone Veil.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

**Actions de communication digitale et audiovisuelle**

Le MEAE poursuit le développement de sa communication numérique avec l'animation et le pilotage de son site internet France Diplomatie, disponible en six langues (français, anglais, allemand, espagnol, arabe et russe), des 270 sites internet des postes à l'étranger, de ses réseaux sociaux, qui comptabilisent désormais près de 10 millions d'abonnés. En vue de renforcer la présence du MEAE sur les réseaux sociaux, l'outil Swello de gestion des réseaux sociaux a été déployé au sein des postes de l'Union européenne.

La consommation a été moins élevée que prévu en raison notamment du report de la refonte de l'ensemble des sites. La refonte du site franco-allemand a été programmée et sera cofinancée par le ministère allemand des affaires étrangères.

**DÉPENSES D'INTERVENTION****CENTRE DE CRISE**Consommation d'AE : 0,22 M€Consommation de CP : 0,22 M€**Subventions du centre de crise**

Quatre subventions ont été accordées à trois associations de victimes et d'aide aux victimes (Association française des victimes du terrorisme, France Victimes et Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs).

**ÉTAT MAJOR**Consommation d'AE : 2,62 M€Consommation de CP : 2,75 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Subventions cabinets	1,27	1,27	1,79	1,79
Subvention du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie	0,87	0,87	0,68	0,81
Programme d'invitation des personnalités d'avenir	0,73	0,73	0,09	0,09
CNEMA	0,08	0,08	0,06	0,06
<b>Total</b>	<b>2,95</b>	<b>2,95</b>	<b>2,62</b>	<b>2,75</b>

**Crédits d'intervention destinés au cabinet du ministre**

Ces crédits d'intervention se composent des subventions du cabinet et de celles du délégué interministériel à la Méditerranée.

Les subventions ont été principalement versées à des associations. Quatre grands domaines d'intervention ont caractérisé la politique de subvention du cabinet :

- le renforcement de l'action diplomatique de la France dans le cadre des relations bilatérales ou en matière de promotion du multilatéralisme (0,89 M€, dont 0,6 M€ versés à l'association « Forum de Paris sur la Paix », les ministères de la transition écologique, le ministère de l'Économie et des finances et le ministère des Armées ayant transféré chacun un montant de 0,15 M€) ;

- les associations représentatives des Français de l'étranger (0,20 M€) ;
- la défense des droits de l'Homme (0,32 M€), dont l'association lauréate du Prix Simone Veil 2020 en faveur des familles de victimes de féminicides au Pérou, la fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage, la fondation mémorielle Ibuka pour la mémoire et le soutien pour les victimes du génocide Tutsi (un décret de transfert de 0,02 M€ a été effectué par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale à ce titre) et le musée mémorial du terrorisme ;
- les associations à caractère culturel (0,05 M€).

Les subventions du délégué interministériel à la Méditerranée se sont élevées à 0,26 M€, dont 0,19 M€ dans le domaine de la culture et de la jeunesse en Méditerranée.

Le taux de consommation de cette enveloppe est supérieur à la dotation initiale. Les sous-consommations enregistrées sur d'autres lignes en gestion ont permis de supporter ces dépenses additionnelles, notamment la participation au groupement d'intérêt public (GIP) pour le musée mémorial du terrorisme.

### Subventions du centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS)

Les principaux instituts soutenus ont été l'Institut français des relations internationales (0,19 M€), le Conseil européen des relations internationales (0,08), l'Institut de relations internationales et stratégiques (0,06 M€) et la fondation pour la recherche stratégique (0,07 M€).

Par ailleurs, le CAPS a assuré la prise en charge d'experts techniques internationaux via Expertise France à hauteur de 0,12 M€ en AE et 0,25 M€ en CP. Les dépenses ont été moins élevées que prévu du fait de la modification de la durée du contrat d'une experte pour des raisons de visa notamment.

### Programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA)

Les dépenses se sont élevées à 0,09 M€, soit 12% de la dotation initiale et ont été consacrées principalement au partenariat avec Campus France (0,08 M€). Le programme a été fortement impacté par la poursuite de la crise sanitaire et les restrictions de déplacements.

### Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA)

La consommation s'est élevée à 0,06 M€, soit 82% de la dotation. Il s'agit en très grande majorité de contributions au centre international de déminage humanitaire pour différents objets (notamment conférence d'Ottawa et convention d'Oslo). Comme chaque année, le MEAE a bénéficié d'un transfert de 0,035 M€ en provenance du ministère des Armées.

## COMMUNICATION

Consommation d'AE : 0,22 M€

Consommation de CP : 0,19 M€

en M€	LFI 2021		Consommation 2021	
	AE	CP	AE	CP
Invitations de journalistes étrangers	0,54	0,54	0,19	0,16
Subventions aux associations de presse diplomatique	0,02	0,02	0,03	0,03
<b>Total</b>	<b>0,56</b>	<b>0,56</b>	<b>0,22</b>	<b>0,19</b>

### Invitations de journalistes étrangers

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

La consommation sur cette ligne a été affectée par la poursuite de la crise sanitaire qui a conduit à la suspension des invitations jusqu'à l'été. Au second semestre, des délégations du Vatican, de Slovénie, du Portugal, de Hongrie et de Corée ont pu être invitées. Au total, ce sont 25 journalistes qui ont pu bénéficier de ce programme contre 18 en 2020 et 139 en 2019. Par ailleurs, 23 journalistes africains ont été conviés à l'occasion du nouveau sommet Afrique-France qui s'est tenu en octobre à Montpellier.

**Subventions aux associations de presse diplomatique**

Quatre subventions ont été octroyées pour un montant total de 0,03 M€, légèrement supérieur à celui programmé, aux bénéficiaires suivants:

- l'Association de la presse diplomatique française (APDF) afin de soutenir l'organisation de rencontres entre journalistes et diplomates ;
- la Maison des journalistes (MDJ) pour ses actions de sensibilisation des publics jeunes et professionnels sur les problématiques relevant notamment de la liberté d'expression ;
- l'association UNI-Presses pour la promotion de la presse d'actualité politique et générale française dans le monde sur un support digital ;
- l'association de la presse étrangère (APE) afin d'organiser des voyages de presse destinés à promouvoir le rayonnement de la France auprès de visiteurs français ou étrangers au travers d'articles ou reportages diffusés dans divers médias.

**ACTION****02 – Action européenne**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Action européenne	11 306 150	45 656 925	<b>56 963 075</b>	11 306 150	45 656 925	<b>56 963 075</b>
	8 720 841	80 808 546	<b>89 529 387</b>	8 720 841	80 811 626	<b>89 532 467</b>

Les montants de l'exécution 2021 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	11 306 150	8 720 841	11 306 150	8 720 841
Rémunérations d'activité	8 423 401	6 699 580	8 423 401	6 699 580
Cotisations et contributions sociales	2 806 205	2 021 261	2 806 205	2 021 261
Prestations sociales et allocations diverses	76 544		76 544	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	15 000	12 810	15 000	10 890
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	15 000	12 810	15 000	10 890
Titre 6 : Dépenses d'intervention	45 641 925	80 795 736	45 641 925	80 800 736

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux ménages	45 641 925		45 641 925	
Transferts aux entreprises		1 087 303		1 087 303
Transferts aux autres collectivités		79 708 433		79 713 433
<b>Total</b>	<b>56 963 075</b>	<b>89 529 387</b>	<b>56 963 075</b>	<b>89 532 467</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### ACTION EUROPÉENNE HORS CONTRIBUTIONS

Consommation d'AE : 12 528€

Consommation de CP : 10 608€

Ces dépenses sont relatives aux actions d'information et de communication menées par le cabinet du secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes. La principale dépense a concerné la publication d'un rapport intitulé « une Europe pour aujourd'hui et pour demain » en vue de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) de 2022.

### DÉPENSES D'INTERVENTION

#### ACTION EUROPEENNE HORS CONTRIBUTIONS

Consommation d'AE : 0,64 M€

Consommation de CP : 0,65 M€

#### Subventions du cabinet du secrétaire d'État chargé des affaires européennes

La majeure partie de ces subventions a été attribuée à des associations œuvrant en faveur de l'intégration et du développement, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des valeurs européennes. Au total, 29 projets ont été subventionnés.

### CONTRIBUTIONS EUROPEENNES – INTERVENTION

Consommation d'AE : 80,15 M€

Consommation de CP : 80,15 M€

Contributions aux organisations internationales à vocation européenne (M€)	LFI 2021	Exécution 2021
Conseil de l'Europe	40,50	38,80
Expertise France	1,20	1,09
OSCE (Fonds fiduciaire)	1,00	1,00
Union de l'Europe Occidentale (Pensions)	1,35	1,32
Fondation Anna Lindh	0,25	0,25
Union pour la Méditerranée	0,40	0,40
Global Community Engagement and Resilience Fund (GCERF)	0,25	0
Facilité européenne de paix (FEP)	0	37,19



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Fonds européen pour la démocratie (FEDEM)	0	0,1
<b>Total</b>	<b>44,95</b>	<b>80,15</b>

Le taux de consommation par rapport à la LFI s'établit à 178%.

Cette surconsommation est principalement imputable au financement de la contribution française à la Facilité européenne pour la paix (FEP). Il s'agit d'un nouvel instrument extrabudgétaire européen destiné à financer (i) les coûts communs des missions et opérations militaires de PSDC et (ii) les mesures d'assistance, non-finançables par le budget de l'UE, au bénéfice d'états et d'organisations régionales partenaires de l'UE. Dans la mesure où la quote-part française n'était pas connue lors des négociations budgétaires, son financement a nécessité le dégel de la réserve de précaution et le redéploiement de crédits au sein du programme.

Au titre de 2021, le MEAE s'est acquitté d'une contribution de 37,2 M€ correspondant à l'intégralité des mesures d'assistance de la FEP.

Les autres dépenses sont conformes à la programmation, à l'exception notable de la contribution au GCERF (Global Community Engagement and Resilience Fund), qui a finalement été exécutée sur le code activité correspondant aux contributions internationales payables en euros hors système des Nations Unies, dans la mesure où elle a permis d'apporter un soutien à des initiatives locales de prévention de l'extrémisme violent au-delà du champ des contributions européennes.

Par ailleurs, une contribution volontaire a été versée au profit du Fonds européen pour la démocratie (FEDEM) afin de renforcer l'influence de la France, membre du Conseil d'administration du Fonds, et d'y défendre plus efficacement ses priorités, notamment dans la perspective de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) en 2022.

**ACTION****04 – Contributions internationales**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Contributions internationales		666 225 535	<b>666 225 535</b>		668 225 535	<b>668 225 535</b>
		661 600 312	<b>661 600 312</b>		663 600 312	<b>663 600 312</b>

Le mécanisme de couverture des risques de change pour 2021 a été mis en place par le ministère avec l'Agence France Trésor à hauteur de 460 millions de dollars et de 35 millions de francs suisses, soit une couverture de 82% de l'exécution des contributions en devises achetées au taux moyen de 1,187 dollars et 1,07 francs suisses pour un euro.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	666 225 535	661 600 312	668 225 535	663 600 312
Transferts aux ménages	666 225 535		668 225 535	
Transferts aux collectivités territoriales				2 000 000
Transferts aux autres collectivités		661 600 312		661 600 312
<b>Total</b>	<b>666 225 535</b>	<b>661 600 312</b>	<b>668 225 535</b>	<b>663 600 312</b>

## OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Consommation d'AE : 290,19 M€

Consommation de CP : 290,19 M€

La consommation sur la ligne des OMP est légèrement supérieure à 100%. Si le budget des OMP et le nouveau barème sont légèrement en baisse, celle-ci a été compensée par des appels de fonds complémentaires.

La budgétisation des OMP en PLF 2021 a été marquée par deux incertitudes majeures :

- le décalage des calendriers budgétaires français et onusien : le budget des OMP 2021-2022 a été voté par l'Assemblée générale des Nations Unies fin juin 2021 pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Ce budget est en légère baisse par rapport au précédent exercice en raison de la clôture de la MINUAD (Darfour) programmée à l'été 2022. Des appels à contributions au titre de la MINUAD ont été payés en 2021 en vue du retrait progressif de la Mission.
- un changement de barème des contributions applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : les contributions de la France ont été budgétées sur la base de deux barèmes différents, le barème en vigueur pour 2019-2021 pour les contributions dues au titre de la période du 1er juillet au 31 décembre 2021 et le barème en vigueur pour 2022-2024 pour les contributions dues au titre de la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Ce nouveau barème 2022-2024 n'a été voté qu'à la fin de l'année 2021. Le Secrétariat des Nations Unies a néanmoins émis des appels de fonds pour toute la période sur la base du barème 2019-2021. Pour éviter de verser un trop perçu, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a recalculé les contributions de la France aux OMP dues pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022 sur la base de projections du barème 2022-2024 (évaluation de la quote-part française à 5,2861%). Cette estimation a été confortée en début d'année par le vote d'un nouveau barème établissant la quote-part de la France à 5,2894%.
- la baisse du barème des OMP, compensée par des appels complémentaires sur le budget 2020-2021 et payés en début d'exercice pour la MINUAD et la MINUSS à hauteur de 11,4 M€, a permis au Département de s'acquitter de la totalité des contributions dues au titre du biennium 2021-2022 (dont 138 M au titre du premier semestre 2022)

Opérations de maintien de la paix (M€)	LFI 2021	Exécution 2021
BANUS (ex-UNSOA) - soutien à l'AMISOM : Bureau d'appui des Nations Unies à la Somalie	22,91	21,71
FINUL : Force intérimaire des Nations Unies au Liban	25,49	22,91
FISNUA : Force intérimaire de Nations Unies à Abiyé	12,48	13,87
FNUOD : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement - Golan	1,91	2,45
MINUAD : Mission des Nations Unies au Darfour	8,85	13,31
MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	2,52	1,86
MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	2,90	2,61

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	43,06	48,17
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	56,40	54,35
MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	55,55	57,00
MONUSCO : Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo	51,10	50,10
UNFICYP : Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	2,19	1,85
Autres dépenses OMP	3,82	
<b>Total</b>	<b>289,20</b>	<b>290,19</b>

**CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES EN EUROS**

Consommation d'AE : 173,50 M€

Consommation de CP : 175,50 M€

L'écart entre les crédits en AE et CP s'explique par la contribution de 2 M€ versée en faveur de la relocalisation du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) à Lyon. Cette contribution fait en effet l'objet d'un engagement pluriannuel par le ministère sur la période 2018-2021.

La consommation est inférieure de 9,3 M€ aux crédits votés en raison :

- d'une sous-consommation d'environ 7 M€ sur notre contribution en euros à l'UNESCO. Celle-ci est appelée pour moitié en euros et pour moitié en dollars. En 2021, elle a été payée intégralement en dollars comme l'autorisent les règles financières de l'UNESCO et apparaît donc sur la ligne des contributions en devises ;
- d'une sous-consommation des versements en euros au titre des programmes Jeunes experts associés (JEA) et volontaires des Nations Unies (VNU) à hauteur de 0,8 M€ du fait de la démission de 7 JEA retenus sur d'autres fonctions au sein des organisations internationales auprès desquelles ils étaient déployés ;
- d'un remboursement par l'OCDE du trop-perçu au titre de l'ajustement fiscal lié à la mise en place du crédit d'impôt pour la modernisation du recouvrement (2,4 M€).

Cette sous-consommation a été en partie compensée par :

- un appel de fonds supérieur de 2 M€ pour la Mission d'observation électorale de l'OSCE en Ukraine du fait de la régularisation d'une erreur de facturation de la part de l'OSCE qui n'avait pas pu être prise en compte lors de la budgétisation du PLF 2021 ;
- un versement complémentaire à la CCNUCC (Convention cadre contre le changement climatique) d'un montant de 1,4 M€ dans le cadre d'un versement anticipé.

Il convient également de noter un transfert de crédits de 0,1 M€, du ministère des Armées (programme 144) vers le programme 105, en faveur de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Il s'agit pour la France de soutenir la création d'un nouveau laboratoire permettant de renforcer les mécanismes d'inspection de l'organisation. Sur ce point, un soutien de 0,5 M€ est attendu sur une période de trois ans (2019-2021).

Contributions internationales payables en euros (M€)	LFI 2021 CP	Exécution 2021 CP
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	14,69	14,41
AIEA - Fonds de coopération technique	3,83	3,82
CCNUCC - Convention cadre contre le changement climatique	1,18	2,67
CICR - Centre international de la Croix Rouge	7,50	7,50
CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer	2,00	2,00

CPI - Cour Pénale Internationale	11,77	12,53
CPS - Communauté du Pacifique	2,40	2,40
HCR-CNDA	1,11	1,13
IMA - Institut du monde arabe	12,35	12,35
OAA - Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture	8,33	8,33
OCDE - Organisation de coop et de développement économiques	21,40	18,88
OIAC - Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	3,29	3,00
ONU JEA et VNU - Jeunes experts associés et Volontaires des Nations Unies	3,08	2,33
OSCE - Organisation pour la sécurité et la coop en Europe - Budget ordinaire	14,44	14,01
OSCE - MSOU Mission d'information spéciale en Ukraine	7,27	9,37
OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	26,75	26,24
OTICE - Commission préparatoire de l'organis. Pour le traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,63	2,58
PNUE - 740 - Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	1,95	1,92
TSL - Tribunal spécial pour le Liban	1,50	0,93
UNESCO - Organisation des NU pour l'éducation, la science et la culture	13,08	6,08
Contributions volontaires NUOI	8,50	8,16
Contributions volontaires en matière de sécurité	9,25	9,33
Autres contributions	6,49	5,53
<b>Total</b>	<b>184,79</b>	<b>175,50</b>

## CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES EN DEVICES

Consommation d'AE : 197,91 M€

Consommation de CP : 197,91 M€

Le taux de consommation s'élève à 102 % des crédits ouverts en LFI.

Cette légère surconsommation résulte du paiement en dollars d'une fraction de l'appel de fonds appelé en euro de notre contribution à l'UNESCO. Les autres dépenses en devises ont été maîtrisées grâce à la couverture de 82% des dépenses en devises par le mécanisme de couverture du risque de change et par des taux de change euro/dollar favorables.

Contributions internationales payables en devises (M€)	LFI 2021	Exécution 2021
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	2,05	1,91
MTPI - Mécanisme international résiduel TPI	3,76	3,41
OAA - Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation	10,29	10,12
OACI - Organisation de l'aviation civile internationale	2,90	2,53
OIM - Organisation internationale pour les migrations	2,45	2,37
OIT - Bureau international du travail	16,94	16,25
OMC - Organisation mondiale du commerce	6,91	6,92
OMM - Organisation météorologique mondiale	2,88	2,78
OMS - Organisation mondiale de la santé	18,71	18,65
ONU - Organisation des nations unies	107,68	108,24
ONU JEA et VNU - Jeunes experts associés et Volontaires des Nations Unies	4,32	3,57
OTICE - Commission préparatoire de l'Organisation pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,86	2,59
PNUE - 700 - Programme des NU pour l'environnement	6,48	6,37

## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | Justification au premier euro

UNESCO - Organisation des NU pour l'éducation, la science et la culture	0	6,43
Autres contributions	6,01	5,77
<b>Total</b>	<b>194,24</b>	<b>197,91</b>

## ACTION

## 05 – Coopération de sécurité et de défense

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 239 670	42 847 645	<b>110 087 315</b>	67 239 670	42 847 645	<b>110 087 315</b>
	68 359 250	34 143 357	<b>102 502 607</b>	68 359 250	31 700 546	<b>100 059 796</b>

Les montants de l'exécution 2021 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	67 239 670	68 359 250	67 239 670	68 359 250
Rémunérations d'activité	47 936 633	49 408 836	47 936 633	49 408 836
Cotisations et contributions sociales	19 210 168	18 938 569	19 210 168	18 938 569
Prestations sociales et allocations diverses	92 869	11 845	92 869	11 845
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	3 951 832	6 148 864	3 951 832	5 391 612
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 951 832	6 148 864	3 951 832	5 391 612
Titre 6 : Dépenses d'intervention	38 895 813	27 994 493	38 895 813	26 308 934
Transferts aux ménages	38 895 813	633 445	38 895 813	633 445
Transferts aux entreprises		268 159		
Transferts aux autres collectivités		27 092 889		25 675 490
<b>Total</b>	<b>110 087 315</b>	<b>102 502 607</b>	<b>110 087 315</b>	<b>100 059 796</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Consommation d'AE : 3,65 M€

Consommation de CP : 3,58 M€

Articulées autour d'un réseau de 311 coopérants (stable par rapport à 2020), la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) dispose de crédits de fonctionnement principalement dédiés à la prise en charge des frais de déménagement des coopérants et de leurs familles. Toutes les dépenses de fonctionnement sont réalisées, soit depuis

l'administration centrale, soit par le biais de services exécutants du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, soit depuis les postes à l'étranger qui reçoivent des crédits délégués.

Par rapport aux montants 2020, la consommation de crédits de fonctionnement est en hausse et retrouve son niveau d'avant-crise (3,65 M€ en AE en 2021 contre 3,18 M€ en 2020 et 3,63 M€ en 2019).

#### DÉPENSES D'INTERVENTION

Consommation d'AE : 30,50 M€

Consommation de CP : 28,11 M€

	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Formations en sécurité-défense-développement	22,45	22,45	15,31	14,71
Ingénierie et expertise sécurité-défense-développement	3,75	3,75	1,34	1,22
Aide logistique directe aux partenaires	7,95	7,95	13,85	12,18
<b>Total</b>	<b>34,15</b>	<b>34,15</b>	<b>30,50</b>	<b>28,11</b>

Un transfert de 6,4 M€ en AE et en CP est intervenu au profit du ministère des Armées au titre du remboursement des frais de formation de stagiaires étrangers dans le cadre de la coopération structurelle.

Des ressources extrabudgétaires ont été perçues par voie de fonds de concours pour un montant total de 2 M€ (hors reports de l'exercice 2020). Ces versements sont l'aboutissement des différents partenariats développés dans le cadre des projets suivants :

- le fonds de concours 1-3-00289 « Participation de tiers métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montant perçu de la société Héli-union à hauteur de 0,08 M€ au titre d'un projet pour la sécurité civile en Mongolie et de l'organisation internationale francophone (OIF) de près de 0,04 M€ au titre de la méthode d'apprentissage du français « en avant » et de près de 0,02 M€ au titre du « renforcement des capacités des dispositifs d'enseignement du français au sein des forces armées ghanéennes ».
- le fonds de concours 1-3-00242 « Contributions de tiers étrangers au financement des dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France » : montants perçus respectivement de l'État australien à hauteur 1,33 M€ et des États-Unis à hauteur de 0,55 M€ au titre de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) en Côte-d'Ivoire.
- les crédits d'intervention sont dédiés à des projets participant au renforcement de l'État de droit et de la sécurité intérieure, à l'appui au commandement et au renforcement des capacités des États partenaires. En 2021, les axes d'efforts de cette direction ont été maintenus vers les zones sensibles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (bande sahélo-saharienne, Afrique du nord et Moyen-Orient), élargis au contrôle des flux migratoires irréguliers et des trafics associés sur l'axe Méditerranée-Afrique. Elles relèvent de trois catégories d'action :
  - les activités de **formations**, initiales ou continues, bénéficient aux cadres des pays partenaires dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Elles sont assurées en France ou à l'étranger parmi le réseau des 22 écoles nationales à vocation régionales (ENVR) ou internationales (EIVR). Les montants engagés dans le domaine de la formation ont atteint un niveau comparable à celui de 2020 (15,31 M€ en 2021 contre 15,12 M€ en 2020) du fait de la poursuite de la crise sanitaire et de ses effets.

Il convient de noter que l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) a bénéficié d'un financement de 1 M€ en 2021 pour la mise en place des premières formations en raison du retard de l'internationalisation de cette Académie lié à la crise sanitaire.

## Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 Justification au premier euro

- les **missions d'expertise et de conseil** consistent à envoyer des experts à l'étranger pour des missions d'évaluation des dispositifs de sécurité intérieure et de défense, de conseil de haut niveau, d'instruction des unités d'intervention et des formateurs des États partenaires. Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 1,34 M€, soit un niveau comparable à celui de 2020. Cette faible consommation s'explique par la poursuite de la crise sanitaire qui a contraint la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) à annuler ou reporter de nombreuses missions.

- **l'aide logistique directe** vise à acquérir puis à transférer aux partenaires des équipements permettant de renforcer les capacités de ces derniers dans des domaines présentant également un intérêt pour la sécurité de la France et de ses ressortissants. Ces matériels ont concerné le secteur de la défense (cyber, matériel de mobilité terrestre), de la sécurité intérieure (cyber, déminage, matériel de mobilité terrestre, matériel de maintien de l'ordre), de la protection civile (véhicules de secours) ainsi que du matériel médical pour aider à la lutte contre la Covid-19.

Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 13,85 M€, soit 74% de plus que la dotation prévue en LFI du fait de la mobilisation des crédits dégagés sur les autres activités et mobilisés autour des axes stratégiques suivants :

- maintien du soutien de l'action française dans la zone sahélo-saharienne ;
- endiguement de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest Côtière (AFOC) ;
- consolidation de nos points d'appui au Liban, au Maroc, en Tunisie et en Jordanie et accompagnement de notre diplomatie dans de futures initiatives pour des pays en sortie de crise (Irak, Algérie, Libye) : à ce titre, 0,8 M€ ont été affectés à l'acquisition de sept drones tactiques au profit du Maroc en vue d'améliorer la surveillance maritime et le contrôle de ses frontières. Un décret de transfert de 1,7 M€ avait été perçu en 2020 à ce titre et reporté sur l'exercice 2021 depuis le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur.

## ACTION

## 06 – Soutien

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Soutien	125 622 364	120 836 693	<b>246 459 057</b>	125 622 364	119 457 057	<b>245 079 421</b>
	127 630 954	111 099 456	<b>238 730 409</b>	127 630 954	107 189 448	<b>234 820 401</b>

Les montants de l'exécution 2021 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	125 622 364	127 630 954	125 622 364	127 630 954
Rémunérations d'activité	83 483 744	65 808 361	83 483 744	65 808 361
Cotisations et contributions sociales	40 588 264	61 822 593	40 588 264	61 822 593
Prestations sociales et allocations diverses	1 550 356		1 550 356	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	106 366 693	103 719 615	104 987 057	98 767 604
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	106 366 693	103 719 615	104 987 057	98 767 604
Titre 5 : Dépenses d'investissement	14 470 000	7 294 250	14 470 000	8 336 254
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	13 500 000	2 381 011	13 500 000	4 517 742
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	970 000	4 913 239	970 000	3 818 512
Titre 6 : Dépenses d'intervention		85 590		85 590
Transferts aux ménages		85 590		85 590
<b>Total</b>	<b>246 459 057</b>	<b>238 730 409</b>	<b>245 079 421</b>	<b>234 820 401</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Consommation AE : 24,61 M€

Consommation CP : 19,09 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Frais de mission des services	5,54	5,54	2,62	2,62
Frais représentation services	0,41	0,41	0,15	0,13
Archives	1,22	1,22	1,17	0,96
Frais de justice	0,90	0,90	0,85	0,86
Valise diplomatique	6,13	6,13	6,85	6,25
Fonctionnement services à Paris	1,60	1,60	10,39	5,98
Fonctionnement des services nantais	0,78	0,78	0,69	0,69
Fonctionnement CCM	0,71	0,71	0,54	0,47
Achats en France et dépenses exceptionnelles	0,51	0,51	0,62	0,39
Parc automobile	0,60	0,60	0,74	0,74
<b>Total</b>	<b>18,40</b>	<b>18,40</b>	<b>24,61</b>	<b>19,09</b>

## Frais de mission des services en France

La consommation des crédits s'élève à 2,62 M€, soit une hausse de 30% par rapport à 2020. Elle reste néanmoins en deçà de la programmation LFI. En effet, dans le contexte de crise sanitaire internationale, de très nombreuses missions ont été annulées jusqu'au second semestre 2021, qui a vu s'amorcer une reprise des déplacements.

La consommation 2021 se répartit comme suit :

- prestation transport réalisée auprès de l'agence de voyage (1,70 M€) ;
- les indemnités de mission (0,82 M€) ;
- les autres prestations (0,05 M€).

Pour la prise en charge des déplacements, le ministère dispose d'une convention renouvelée à l'été 2021 avec l'UGAP pour bénéficier de son marché voyageur mutualisé.



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

**Frais de représentation des services en France**

Cette ligne couvre les dépenses de frais de représentation des services d'administration centrale.

La consommation s'établit à 0,15 M€, soit 36% des crédits ouverts en LFI. La poursuite de la crise sanitaire a limité les activités de représentation et conduit au report de manifestations. Les réunions de travail ont été organisées en format virtuel. La levée des restrictions sanitaires à la fin de l'année 2021 a permis une certaine reprise de l'activité.

**Archives**

Cette enveloppe recouvre de nombreuses dépenses correspondant à des prestations longues liées à la détection d'amiante au centre d'archives diplomatiques de Nantes, à la restauration de documents, à la numérisation de fonds d'archives, à la commande de fournitures de conservation et au reconditionnement de fonds d'archives.

**Frais de justice**

Les dépenses se répartissent entre les indemnités liées aux refus de visas (0,53 M€), la protection fonctionnelle (0,05 M€) et diverses indemnités (frais de procédure, honoraires d'avocats, contentieux automobiles et versement de rentes pour 0,27 M€).

La surconsommation sur la ligne de la **valise diplomatique** s'explique par un transfert de crédits de la part de la direction de la sécurité diplomatique, pour couvrir ses frais annuels d'envoi de matériels. Cette ligne est en outre impactée par les augmentations des tarifs du transport aérien, pris en compte lors du renouvellement de certains marchés. La chute de l'activité valise accompagnée a permis des redéploiements vers les autres activités en tension. Les rétablissements de crédits se sont élevés à 1,56 M€, pour des prestations réalisées au profit d'autres ministères.

**Fonctionnement des services franciliens et nantais**

La surconsommation constatée sur cette activité s'explique par la réimputation du segment « services » du marché multi-technique multiservices, pour un montant de 3,7 M€, précédemment supporté par l'activité des investissements en France

La convention UGAP pour l'accueil téléphonique ministériel commun aux sites parisiens et nantais (0,70 M€) ainsi que le contrat d'entretien des parcs et jardins (0,69 M€) correspondent aux 2e et 3e postes de dépenses. Les prestations supplémentaires de nettoyage liées à la lutte contre la Covid-19 représentent 0,4 M€ pour l'ensemble des sites situés en France.

Les autres postes de dépenses ont concerné l'approvisionnement courant des services en mobilier, les fournitures de bureau, le papier (photocopies et reprographie), les travaux d'édition, les boîtes d'archives, les commandes de titres de séjours, de médailles, de tampons officiels, l'habillement professionnel réglementaire, les fontaines à eau et le pavoisement.

**Fonctionnement des CCM**

Malgré la fermeture de janvier à début mai en raison des conditions sanitaires, les centres de conférences ministériels (CCM) ont accueilli en 2021 159 événements, réunissant 8 011 personnes. Des opérations de maintenance, réparations et réfections diverses ont été effectuées durant l'inoccupation du CCM Convention.

Les crédits engagés ont concerné pour l'essentiel les prestations suivantes : aménagement des salles (0,14 M€) ; réceptions avec personnel intérimaire et restauration ; sonorisation ; fournitures sanitaires diverses.

**Achats en France et dépenses exceptionnelles**

Cette enveloppe couvre des dépenses sur marchés : études statistiques, achat d'argenterie, de vaisselle officielle et de verrerie pour les résidences de France, sceaux officiels et emblèmes de la République, les achats de cartons « Cauchard » pour les rapatriements périodiques des archives des postes ainsi que le dispositif de paiement par cartes d'achat dans le réseau à l'étranger.

### Parc automobile

Fin 2021, le parc automobile du ministère, réparti entre Paris et Nantes, était constitué de 128 véhicules, dont 41 véhicules électriques, et 5 scooters. En application des circulaires régissant le parc automobile des administrations, le MEAE est engagé dans une politique volontariste de réduction et de verdissement de son parc automobile. Entre 2010 et 2019, le parc automobile a été réduit de 34,15 %.

Depuis 2021, le MEAE remplace les segments thermiques « haut de gamme » vieillissants par des hybrides rechargeables disponibles au catalogue UGAP. Sur 8 achats de voitures en 2021, la moitié concerne des véhicules électriques et hybride/essence. Cette stratégie sera poursuivie afin de parvenir à l'objectif de 40% de véhicules électriques en 2022.

### RESSOURCES HUMAINES

Consommation en AE : 10,53 M€

Consommation en CP : 10,52 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Formation	3,67	3,67	2,94	2,8
Action sociale	5,47	5,47	4,9	5,14
Divers	1,63	1,63	1,92	1,89
Accompagnement VI et contractuels	0,87	0,87	0,77	0,69
<b>Total</b>	<b>11,64</b>	<b>11,64</b>	<b>10,53</b>	<b>10,52</b>

Les dépenses en matière de **formations** ont de nouveau été marquées par la situation sanitaire, qui a conduit à l'annulation, au report ou à la réorganisation (notamment des formations basculées en distanciel pour CROCUS et l'IDC) des formations proposées. Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- les sessions de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC) pour 0,2 M€ en AE et CP et de l'Institut de formation aux affaires administratives et consulaires (IFAAC) à hauteur de 0,14 M€ en AE et 0,01 M€ en CP ;
- la formation linguistique incluant la préparation aux concours et examens professionnels et les dépenses liées au compte personnel de formation se montent à 0,13 M€ en AE et 0,11 M€ en CP ;
- l'organisation et la logistique des concours et examens professionnels a représenté 0,54 M€ en AE et 0,64 M€ en CP ;
- les délégations de crédits dans les postes pour financer les frais de mission des agents titulaires et recrutés locaux qui viennent suivre une formation en face : 0,31 M€ en AE et CP ;
- les dépenses consacrées à la montée en puissance de la formation en ligne et la mise en place de la nouvelle plateforme Diplomatica se sont élevées à 0,22 M€ en AE 0,08 M€ en CP ;
- les stages de perfectionnement professionnels se montent à 0,45 M€ en AE et 0,49 M€ en CP ;
- les gratifications de stagiaires et les frais pour les apprentis correspondent à 0,51 M€ en AE et 0,41M€ en CP.

Les dépenses en matière d'action sociale sont détaillées *supra*.

La surconsommation constatée sur la ligne divers par rapport aux crédits prévus en LFI s'explique par le règlement de plusieurs contentieux de montants élevés. Les dépenses non programmées ont pu être couvertes par des redéploiements en gestion depuis la ligne des formations. Les dépenses supportées sur cette ligne sont les suivantes :

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

- des indemnités en règlement de décisions de justice ou résultant de la protection fonctionnelle ou protocole d'accord (0,97 M€ en AE et en CP) ;
- les contributions au titre des nominations équilibrées pour 2020 (0,27 M€ et au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (0,22 M€) ;
- les autres postes de dépenses ont concerné le remboursement d'une mise à disposition, l'impression de l'annuaire diplomatique, du magazine correspondance et l'engagement auprès de l'AFNOR de dépenses pour l'audit en vue du renouvellement du label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la candidature du ministère au label diversité. L'audit a été reporté à début 2022, ce qui explique l'écart entre les AE et les CP (0,21 M€ en AE et 0,18 M€) ;

- par ailleurs, 0,25 M€ en AE et 0,24 M€ ont financé divers aménagements de postes de travail de personnels en situation de handicap (mobiliers ergonomiques, logiciels spécifiques et formations à leur utilisation, écrans de grande taille, claviers et souris spécifiques, télé agrandisseurs etc.), des frais de transports adaptés et des prestations d'interprétation en langue des signes française.

La consommation sur la ligne consacrée à l'accompagnement des contractuels et VI se décompose de la manière suivante :

- la protection sociale des volontaires internationaux : 0,58 M€ en AE et en CP dans le cadre du marché d'assurance mis en place pour la protection sociale des volontaires internationaux. Les coûts relatifs à la protection sociale des VI ont été moins importants que le montant programmé, malgré l'augmentation du coût des cotisations intervenue suite au nouveau marché passé en novembre 2021 ;
- les actions de formation en faveur des agents contractuels en fin de mission : 0,02 M € en AE et en CP pour soutenir 9 projets de formation. Cette participation financière s'inscrit dans le cadre du compte personnel de formation et de la politique d'accompagnement des agents contractuels du ministère afin de contribuer à l'enrichissement des compétences et de favoriser la fluidité des parcours. L'enveloppe également dédiée aux projets de formation des volontaires internationaux dans le cadre du compte engagement citoyen (CEC), entré en vigueur au 1er janvier 2017 n'a pas été utilisée en 2021, faute de projets et de demandes ;
- les frais de gestion Pôle Emploi concernant la gestion de l'indemnisation chômage. Ces frais représentant un pourcentage des dépenses d'allocations d'aide au retour à l'emploi ont été versés tous les deux mois, pour un montant total de 0,059 M€. Les frais de gestion pôle emploi ont augmenté par rapport à 2020, en raison d'un plus grand nombre d'agents à indemniser ;
- la souscription LinkedIn proposant des solutions de recrutement et de développement d'une marque employeur à destination notamment des agents contractuels, pour un montant de 0,04 M€.

## IMMOBILIER EN FRANCE

Consommation en AE : 12,1 M€

Consommation en CP : 18,38 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Entretien et maintenance courants à Paris	5,15	5,15	4,55	6,14
Entretien et maintenance courants à Nantes	0,46	0,46	1,33	1,2
Energie et fluides à Paris	4,49	2,27	2,83	2,33
Energie et fluides à Nantes	1,4	0,56	0,75	0,71
Décoration et patrimoine	0,9	0,9	1,25	1,23
Location et charges à Paris	2,69	3,63	1,39	1,77
Location et charges à Nantes	0	0	0	0
Loyer la Courneuve	0	4,98	0	5,01
<b>Total</b>	<b>15,09</b>	<b>17,95</b>	<b>12,1</b>	<b>18,39</b>

Les crédits dédiés à l'entretien et la maintenance des bâtiments parisiens et nantais sont consommés principalement par la partie technique d'un marché public pluriannuel «multi technique multi services» qui comprend une part forfaitaire de 2,8 M€ pour la partie parisienne et 0,64 M€ pour la partie nantaise, permettant de couvrir les dépenses récurrentes de maintenance.

La surconsommation sur l'activité à Nantes s'explique par des interventions de première nécessité (entretien des ascenseurs) ; les besoins supplémentaires ont pu être couverts par des redéploiements en cours de gestion.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

La dotation pour les énergies et fluides à Paris et à Nantes devait couvrir l'engagement sur 2 ans d'un nouveau marché d'électricité ; néanmoins, la mise en liquidation du prestataire a conduit à la réduction sur un an du contrat, expliquant ainsi la sous-consommation en AE.

Des redéploiements en cours de gestion ont permis de couvrir des dépenses supplémentaires en matière de décoration et patrimoine. En 2021, 48 opérations d'aménagement intérieur (France et étranger) ont pu être menées. En outre, 0,69 M€ ont été consacrés à la restauration d'œuvres et mobiliers appartenant au patrimoine du ministère.

Les principales dépenses de locations ont concerné les locaux de la Valise diplomatique à Châtillon avec des paiements à hauteur de 0,37 M€, différentes taxes pour les différents sites franciliens et nantais du ministère (1,1 M€), la redevance pour le restaurant administratif du Quai d'Orsay (0,151 M€ pour la Mairie de Paris), le loyer pour les locaux de la représentation permanente auprès de l'Unesco (0,1 M€), ainsi que les diverses charges de copropriété (site Oudinot-Invalides essentiellement). Les loyers de l'ISG (2020 et 2021) n'ont pu être acquittés en raison du renouvellement de la convention d'occupation, ce qui explique la sous-consommation constatée par rapport à la ressource disponible.

Le loyer du bâtiment des archives de la Courneuve s'inscrit dans le cadre d'une opération de partenariat public/privé (engagement de 141,7 M€ passé fin 2008, pour une durée de 30 années). Cet engagement est liquidé à raison de 5M€ de CP chaque année et comporte fin 2021 un reste à payer de 76,2 M€ pour honorer les prochaines échéances.

## SÉCURITÉ FRANCE

Consommation en AE : 12,76 M€

Consommation en CP : 13,06 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Contrat de gardiennage France	7,72	7,72	7,23	7,17
Sécurité passive centrale fonctionnement	1,77	1,77	2,02	2,3
Sécurité passive centrale investissement	0,97	0,97	0,8	0,97
Sécurité incendie	2,21	2,21	2,7	2,62
<b>Total</b>	<b>12,67</b>	<b>12,67</b>	<b>12,75</b>	<b>13,06</b>

La réorganisation de la gestion du gardiennage et de l'accueil a permis de générer une diminution substantielle de cette ligne de dépense en 2020. Avec la reprise des manifestations événementielles en 2021 la consommation des crédits de dispositifs ponctuels de sûreté a augmenté par rapport à l'année précédente. Les crédits investis dans les équipements de contrôles de sûreté (notamment tunnels à rayons X) fin 2019, permet de limiter également le coût de fonctionnement sur les dispositifs événementiels.

La sécurité passive fait l'objet de différentes mesures de renforcement sur le site du Quai d'Orsay pour se conformer au niveau de sûreté imposé par le SGDSN, notamment pour des bureaux qui ont vocation à accueillir des stations ISIS, dont le nombre croît sensiblement chaque année. Le marché de serrurerie de sûreté ayant été renouvelé en 2021, la ligne des dépenses de fonctionnement est en légère surconsommation afin de rattraper les maintenances n'ayant pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire. En matière d'investissement, une très légère surconsommation en CP est causée par l'engagement de crédits en 2020 pour des prestations n'ayant pu être réalisées avant la clôture budgétaire.

La consommation sur l'activité sécurité incendie est majoritairement constituée par le marché de gardiennage spécialisé en sécurité incendie, pour les sites franciliens et nantais. Un contrat de maintenance sur site pour les défibrillateurs est également porté par cette activité sachant que le nombre de défibrillateurs pour les sites parisiens et nantais s'élève désormais à 13, conformément à la réglementation relative aux établissements recevant du public. Des prestations complémentaires liées à l'encadrement d'événements, la mise en place d'un logiciel de main courante électronique et l'engagement de la prestation annuelle d'avril de l'année n à mars de l'année n+1, dont toutes les factures n'ont pas été réglées, justifient le décalage en AE et CP constaté.

## INFORMATIQUE

Consommation en AE : 48,2 M€

Consommation en CP : 43,98 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>Services bureautiques</b>	<b>20,65</b>	<b>19,83</b>	<b>18,68</b>	<b>15,61</b>
Postes de travail	15,2	14,68	9,59	9,7
Solutions d'impression	0,75	0,75	0,52	0,53
Télécommunications individuelles	4,7	4,4	8,57	5,38

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

<b>Services d'infrastructure</b>	<b>22,1</b>	<b>18,68</b>	<b>18,58</b>	<b>17,89</b>
Service d'hébergement applicatif	4,2	4	5,93	5,67
Services de transport de données	15,9	12,68	10,03	10,54
Services de sécurité du SI	2	2	2,62	1,68
<b>Services applicatifs</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>	<b>10,32</b>	<b>9,86</b>
Domaine ressources humaines	2	2	1,51	1,45
Domaine finances	2,5	2,5	2,95	2,85
Domaine gestion documentaire	1,5	1,5	1,26	1,12
Domaine action diplomatique	1,8	1,8	1,65	1,43
Domaine des moyens généraux	0,5	0,5	0,14	0,23
Domaine gestion du SI	2,4	2,4	2,81	2,78
<b>Services mutualisés</b>	<b>0,22</b>	<b>0,22</b>	<b>0,62</b>	<b>0,63</b>
<b>Total</b>	<b>53,67</b>	<b>49,43</b>	<b>48,2</b>	<b>43,99</b>

La consommation sur l'axe **services bureautiques** s'établit à 18,7 M€ en AE et 15,6 M€ en CP et correspond à des équipements mis à disposition des utilisateurs localement, dans un environnement physique proche : station de travail, téléphonie, licences bureautiques et anti-virus. Ainsi, et conformément à l'engagement pris d'un investissement massif sur la ligne postes de travail, la mesure nouvelle de 5,7 M€ a été engagée afin de faire face aux demandes et doter les utilisateurs d'outils de mobilité. La crise sanitaire et la pénurie mondiale de composants informatiques qui en a découlé n'a pas permis d'engager et consommer la totalité des crédits programmés. 3,6 M€ ont par ailleurs été engagés pour l'achat courant de matériel bureautique et de serveurs en France et à l'étranger. 0,52 M€ en AE et 0,53 M€ en CP ont été consacrés aux solutions d'impression, principalement pour la location de copieurs multifonctions et pour l'achat de consommables en administration centrale.

Enfin, 8,6 M€ en AE et 5,4 M€ en CP ont été consacrés aux télécommunications individuelles. La consommation sur cette activité répond aux forts enjeux liés à la modernisation du réseau de communication et de téléphonie ainsi qu'au développement de la visio-conférence. Au titre des mesures nouvelles pluriannuelles, 5,9 M€ en AE pour le développement du projet WAN (*wide area network*) et la modernisation des infrastructures de téléphonie. S'agissant du développement de la visio-conférence, pour laquelle une mesure nouvelle de 0,7 M€ en AE a été consentie, il convient de préciser que la pénurie de certains composants informatiques, les difficultés d'approvisionnement et a fortiori, les retards de livraison associés, n'ont pas permis de consommer les CP (0,4 M€ en 2021).

La consommation de l'axe **services d'infrastructures** s'établit à 18,6 M€ en AE et 17,9 M € en CP. Cet axe regroupe l'essentiel des dépenses du socle informatique de base, indispensable au fonctionnement du ministère. Les services de transports de données en France et à l'international représentent la part la plus importante des dépenses (10,03 M € en AE et 10,54 M€ en CP). Ils ont fait l'objet d'optimisations permanentes pour répondre à la généralisation progressive de la dématérialisation. La sous-consommation sur cette activité se justifie par une erreur initiale de fléchage des mesures nouvelles consacrées à la modernisation du réseau de communication et de téléphonie présentées supra (activité télécommunications individuelles).

5,9 M€ en AE et 5,7 M€ en CP ont été consacrés aux services d'hébergement applicatifs. En effet, les équipements d'infrastructure ont été rénovés afin d'offrir de nouveaux services et améliorer le chiffrement et la sécurité du réseau, pour lesquels une mesure nouvelle de 0,7 M€ en AE et 0,5 M€ en CP a été consentie. La surconsommation sur cette activité s'explique, entre autres, par un fort investissement dans le déploiement des plateformes de vote électronique qui ont par ailleurs fait l'objet d'une allocation de crédits supplémentaires sur le programme 363 (0,34 M€), ainsi que dans le développement de formulaires de saisie pour le traitement du QR code des passes sanitaires (0,1 M€).

Enfin, 2,62 M€ en AE et 1,68 M€ en CP ont été consacrés à la sécurité des infrastructures centrales, des données et du contrôle d'accès de celles-ci. Le sur-engagement constaté sur cette activité s'explique par la décision prise en fin de gestion d'anticiper le renouvellement des maintenances sur les matériels réseaux, compte tenu de l'échéance du marché en début d'exercice 2022. Il s'est agi d'éviter tout risque pour le MEAE de se retrouver sans maintenance entre la fin du marché et la date de son renouvellement et ainsi exposer la sécurité des systèmes d'information. Les

commandes ayant été passées en fin de gestion, une partie des CP n'a pas pu être consommée et des reports équivalents ont été demandés.

La consommation de l'axe **services applicatifs** s'établit à 10,3 M€ en AE et 9,7 M€ en CP. Cet axe regroupe les crédits alloués aux projets informatiques du ministère, répartis en six domaines fonctionnels en référence au plan d'occupation des sols (POS) du système d'information des services publics français. Cet axe concentre les dépenses d'investissement en matière numérique. Les crédits ont été engagés en priorité sur les opérations classées stratégiques et hautes par le comité de programmation. Les projets TOP 50 CROCUS (logiciel de gestion comptable à l'étranger) et SAPHIR (système d'archivage électronique) ont ainsi conservé leur trajectoire respective, malgré les contraintes liées à la situation sanitaire. Comme chaque année, la DNUM a opéré un transfert à destination du ministère de la Culture à hauteur de 0,27 M€ pour sa participation au projet VITAM-MAC, dans lequel SAPHIR s'inscrit.

La consommation de l'axe **services mutualisés** s'établit à 0,62 M€ en AE et 0,63 M€ en CP. Ces crédits ont été mobilisés pour les activités transverses de la DNUM portant sur la gouvernance et le pilotage des différentes missions du service. La surconsommation constatée est due aux fléchages de certaines dépenses sur cette activité comme les projets relatifs à l'assistance data visualisation, l'infogérance de la solution de reprographie ou bien encore de prestation Microsoft support Premier en vue d'une meilleure maîtrise et sécurisation des technologies Microsoft.

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - IMMOBILIER FRANCE

Consommation AE : 2,87 M€  
 Consommation CP : 2,18 M€

en M€	LFI 2021		EXECUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd France	9	9	2,87	2,18

Plusieurs opérations ont été réalisées en 2021, parmi lesquelles, pour les sites parisiens :

- QUAI D'ORSAY - Réfection des salons d'honneur de l'hôtel du Ministre ; mise en sécurité incendie du bâtiment administratif (câblages ; mise en peinture ; pose des faux-plafonds ; pose de portes coupe-feu) ; remise en peinture de bureaux de plusieurs directions ; rénovation de sanitaires ; créations d'espaces de bureau ; réfection des réseaux primaires de chauffage ;
- CONVENTION - Réhabilitation méthodique du chauffage, ventilation et climatisation ; réaménagement d'une direction et modification de locaux ; rénovation de l'infirmerie et du restaurant administratif ; opérations de cloisonnements des directions en fonction des réorganisations et rénovation des sols ; création d'une salle de conférence sécurisée ; opérations pour remédier aux infiltrations dans le parking ; opération sur 12 ascenseurs du site ;
- LA CELLE SAINT-CLOUD - Étalement de la cave ; rénovation d'escaliers.

D'autre part, ont été lancées de nombreuses études de faisabilité ou de maîtrise d'œuvre :

- NANTES - Poursuite du projet de mise en accessibilité PMR des sites nantais ; remise en état d'éclairage interne, remplacement d'ascenseurs, transformation des logements, rénovation des façades, sécurisation des installations techniques ;
- LA CELLE SAINT CLOUD – Travaux de rénovation des parquets des salons, des fenêtres et des toitures ; travaux de drainage extérieur.

Les principales opérations menées ont été les suivantes :

Site	AE	CP
Quai d'Orsay	1 554 563	1 340 891



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Château de la Celle Saint Cloud	63 300	73 240
Convention	82 001	23 882
Nantes	998 291	356 649

La sous-consommation constatée sur cette activité s'explique par le transfert sur les activités de fonctionnement d'une partie du marché multi technique multi-services en cours de gestion.

**ACTION****07 – Réseau diplomatique**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Réseau diplomatique	416 075 615	256 027 636	<b>672 103 251</b>	416 075 615	256 922 004	<b>672 997 619</b>
	408 686 751	209 610 693	<b>618 297 443</b>	408 686 751	223 720 625	<b>632 407 375</b>

Les montants de l'exécution 2021 reportés infra sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	416 075 615	408 686 751	416 075 615	408 686 751
Rémunérations d'activité	344 188 458	342 832 687	344 188 458	342 832 687
Cotisations et contributions sociales	70 475 351	61 593 506	70 475 351	61 593 506
Prestations sociales et allocations diverses	1 411 806	4 260 558	1 411 806	4 260 558
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	189 436 150	171 667 426	190 330 518	176 146 232
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	189 436 150	171 667 426	190 330 518	176 146 232
Titre 5 : Dépenses d'investissement	66 591 486	37 199 498	66 591 486	46 814 069
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	66 591 486	37 199 498	66 591 486	46 814 069
Titre 6 : Dépenses d'intervention		329 579		346 133
Transferts aux ménages		734		734
Transferts aux autres collectivités		328 844		345 399
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières		414 191		414 191
Prêts et avances		414 191		414 191
<b>Total</b>	<b>672 103 251</b>	<b>618 297 443</b>	<b>672 997 619</b>	<b>632 407 375</b>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES

Consommation AE : 84,79 M€

Consommation CP : 86,27 M€

	LFI 2021	EXÉCUTION 2021	
	AE=CP	AE	CP
Fonctionnement courant	52,19	44,48	45,32
RP UNESCO (frais de représentation)	0,05	0,05	0,05
Frais de représentation	12,00	8,21	8,39
Voyages et missions statutaires	13,00	8,87	8,88
Formation linguistique	0,70	0,53	0,53
Gratifications stagiaires	1,00	0,69	0,7
Énergie et fluides postes	14,00	10,61	10,88
Téléphone et internet postes	7,00	5,33	5,5
Contentieux et transactions sur contrats ADL	0,90	0,36	0,36
Attachés de coopération ultramarins	0	0,13	0,13
Dépenses de structures à l'étranger hors MEAE	0	5,53	5,53
<b>Total</b>	<b>100,84</b>	<b>84,79</b>	<b>86,27</b>

Les montants votés en LFI ont été complétés par des ressources issues des fonds de concours et attributions de produits suivants :

- *fonds de concours 01-1-3-240 « contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger »* : 0,2 M€ de crédits ont été ouverts en 2021, augmentés d'un report de 2,2 M€ ;
- *fonds de concours 01-01-3-982 « participations volontaires d'organismes extérieurs aux projets menés à l'étranger par les postes diplomatiques »* : 0,2 M€ de crédits ont été ouverts, auxquels sont venus s'ajouter 0,3 M€ au titre des reports ; ce fonds de concours est notamment utilisé pour assurer le portage des dotations de fonctionnement des chargés de coopération du conseil régional de Guadeloupe au Canada, et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Fidji. Les autres ressources proviennent du mécénat recueilli pour participer au financement de projets mis en place par nos ambassades.
- *attribution de produits 01-2-3-778 « produits des cessions de biens mobiliers reçus de tiers situés en outremer, à l'étranger ou en Europe »* : 0,9 M€ ont été ouverts en 2021, augmentés d'un report de 0,3 M€ en AE et 0,2 M€ en CP.

Les moyens des postes peuvent également être augmentés des recettes obtenues au titre de la valorisation du patrimoine immatériel de l'État, notamment la mise à disposition des résidences, qui donnent lieu à l'ouverture de crédits au titre de l'attribution de produits 01-2-3-447 créée à cet effet. En 2021, 0,4 M€ ont été consommés au titre de cette attribution de produits pour des dépenses relevant du périmètre relatif au fonctionnement des ambassades.

Les dépenses ont été atténuées de 4,6 M€ au titre des rétablissements de crédits. Il s'agit pour l'essentiel des reversements aux postes de la TVA par les autorités locales, et dans une moindre mesure des participations aux charges communes d'opérateurs ou d'agents logés dans des immeubles domaniaux ou de remboursements par les agents de leurs communications téléphoniques non professionnelles.

Le « budget pays » du fonctionnement courant d'une ambassade concerne l'ensemble des sites (ambassade, résidence, logements de l'État) et des services. Le pilotage du fonctionnement des ambassades repose sur un examen au premier euro de leurs demandes budgétaires. A noter que les économies d'échelle sont limitées par l'éclatement de la gestion du fonctionnement entre les 177 budgets d'ambassades et de représentations permanentes.

L'optimisation du fonctionnement courant des ambassades entamée depuis plusieurs années permet de faire face pour partie à la hausse tendancielle des charges à l'étranger, la hausse des tarifs de l'énergie ou du coût du travail qui se répercute sur les contrats. Au-delà de cette première contrainte de maîtrise voire de réduction des dépenses courantes (énergie et fluides, téléphonie, voyages), l'objectif est de doter suffisamment les rubriques qui relèvent d'une approche

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

de moyen terme (entretien, petits travaux et maintenance des bâtiments et des matériels techniques comme les groupes électrogènes).

La baisse de consommation en 2021 par rapport à 2019 (85 M€ contre 99 M€ en 2019) s'explique par la persistance du contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19 qui a prévalu durant l'essentiel de l'année. Comme en 2020, les dépenses en matière de représentation, de tournées, de « voyages et missions » ou encore de gratification des stagiaires ont été faibles.

Néanmoins, là où cela a été possible et où le tissu d'entreprises n'était pas paralysé par la pandémie, des efforts ont été réalisés afin d'améliorer les conditions de travail et de logement par le biais de petits travaux d'entretien et l'acquisition de nouveaux équipements.

Les efforts des postes en matière de maîtrise des consommations et d'isolation des bâtiments ont été poursuivis. Ils ont permis de stabiliser les dépenses sur les rubriques « énergies et fluides ».

En 2021, l'optimisation du fonctionnement des ambassades liée à la mutualisation interministérielle des moyens de support regroupés depuis 2019 sur le programme 105 (ETP de support, crédits de fonctionnement et d'entretien immobilier, véhicules et biens immobiliers) s'est poursuivie et a facilité la mise en place des mesures de précaution sanitaire pour l'ensemble des services.

Cette réforme, dont la réussite a été reconnue par l'ensemble des partenaires ministériels lors d'un comité interministériel organisé en décembre 2021, contribue à rationaliser les achats de chaque ambassade auprès des fournisseurs et des prestataires et à réduire le nombre de véhicules, à simplifier la gestion budgétaire et comptable et à harmoniser les procédures interministérielles.

**Fonctionnement courant**

Les dépenses de fonctionnement courant s'élèvent à 44,48 M€ en AE et 45,32 M€ en CP. Elles regroupent des dépenses de différentes natures (contrats, frais de tournées, achat de petits matériels).

La part des contrats (notamment nettoyage et entretien et maintenance technique) continue d'augmenter en raison des mesures de précaution sanitaire (renforcement du nettoyage des locaux), de leur indexation sur les salaires minimums, de la priorité donnée à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des matériels techniques ainsi que des décisions d'externalisation liées à des suppressions d'emplois de service. En contrepoint, les ambassades mènent une politique d'achats maîtrisée, fondée sur le principe de la remise en concurrence régulière.

Il convient de noter également une hausse significative depuis 2018 des « dépenses diverses » (passées de 11,8 M€ en 2018 à 14,4 M€ en 2021). Si les effets de périmètre liés à la réforme interministérielle de la mutualisation permettent d'expliquer la hausse entre 2018 et 2019, celle de 2019 à 2021 résulte en grande partie des mesures sanitaires (masques, tests PCR, parois de plexiglas ...).

Enfin, les dépenses afférentes aux frais de tournées ont augmenté par rapport à 2020 (4,7 M€ contre 2,9 M€ en 2020) du fait de la reprise progressive des déplacements à l'intérieur des zones de compétence.

**RP UNESCO (frais de représentation)**

Cette ligne couvre les dépenses de représentation engagées par la représentation permanente de la France auprès de l'UNESCO, à Paris.

**Frais de représentation**

Malgré un contexte sanitaire parfois contraignant selon les pays, les postes ont connu une reprise de l'activité de représentation et de réception (14 juillet) mais qui reste inférieure à celle de 2019 (8,2 M€ en 2021 contre 6,8 M€ en 2020 et 14,9 M€ en 2019).

La levée du mécénat, via le fonds de concours 01-1-3-240 "contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger", destiné à financer les réceptions de notre fête nationale a connu un important ralentissement, les conditions n'étant pas réunies pour organiser des réceptions dans leur format traditionnel et pour solliciter des mécènes en difficulté.

### **Voyages et missions statutaires**

Les voyages statutaires (voyages de congés, ruptures d'établissement, participation à un concours) représentent plus de 78% de la consommation. Les missions et appels par ordre en France représentent 12% des dépenses et les missions hors circonscription environ 6%. Le montant de la dépense statutaire sur cette ligne peut varier sensiblement d'une année sur l'autre, selon l'ampleur des mutations et la composition de la famille des agents.

En 2021, la raréfaction, voire la suspension des vols, et la contrainte des quarantaines ont fortement affecté les déplacements statutaires. Les déplacements ont été moins nombreux mais leur coût individuel a augmenté de manière substantielle dans certains pays comme la Chine (tarif des billets, quarantaines imposées dans des hôtels).

Le contexte a compromis les pratiques habituelles de recherche systématique des meilleurs tarifs par une meilleure anticipation des déplacements et par le choix de billets à contrainte plutôt que des billets flexibles.

### **Formation linguistique**

Ces dépenses couvrent l'apprentissage de la langue du pays d'affectation par le personnel expatrié et le perfectionnement en français des agents de droit local. En 2021, la poursuite de la crise sanitaire n'a pas été propice au développement des cours.

### **Gratification des stagiaires**

Cette ligne concerne les gratifications versées aux étudiants qui effectuent un stage de plus de deux mois dans une ambassade. La consommation a été contrainte par la difficulté d'accueillir l'ensemble des stagiaires dans un contexte sanitaire dégradé, et ce malgré les besoins des postes.

### **Energie et fluides**

Les dépenses d'énergie et de fluide sont soumises aux aléas de change, à la fluctuation des prix du pétrole, à la hausse des tarifs et aux coûts d'approvisionnement. Après avoir augmenté de 5% entre 2016 et 2019, la dépense a diminué de près de 13% entre 2019 et 2021. Le contexte sanitaire a nécessité une rotation des équipes en présentiel, réduisant de fait la consommation. Par ailleurs, les postes sont engagés dans une démarche de maîtrise de leur consommation, notamment au moyen de l'isolation des bâtiments. Néanmoins, une tendance au renchérissement durable des coûts de l'électricité et du gaz a été perceptible au second semestre 2021.

### **Téléphone et internet**

Cette ligne reste soumise à des tensions en raison du déploiement des outils de mobilité et de la nécessité de sécuriser et de renforcer les liaisons internet des postes nécessaires au bon fonctionnement d'applications en ligne (Diplomatie, France Visa) utilisant la dématérialisation des documents. Une légère baisse des dépenses a été constatée cette année (5,5 M€ en 2021 contre 5,9 M€ en 2020), du fait des efforts de maîtrise des coûts déployés par les postes.

### **Contentieux et transactions sur contrats ADL**

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Cette activité supporte les dépenses relatives aux contentieux et transactions concernant les agents de droit local dans les postes. En 2021, la consommation s'élève à 0,36 M€, soit un niveau équivalent à celui de 2020.

**Attachés de coopération ultramarins**

Cette enveloppe supporte les dépenses de fonctionnement des chargés de coopération des conseils régionaux de Martinique, de Guadeloupe et de la Nouvelle Calédonie affectés dans certaines ambassades. La consommation s'élève à 0,13 M€, sur des crédits du fonds de concours 01-01-3-982.

**IMMOBILIER A L'ÉTRANGER**

Consommation AE : 37,68 M€

Consommation CP : 38,37 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Entretien, maintenance à l'étranger	9	9	12,15	12,22
Locations à l'étranger	28,75	29,647	25,53	26,15
<b>Total</b>	<b>37,75</b>	<b>38,64</b>	<b>37,68</b>	<b>38,37</b>

**Entretien et maintenance à l'étranger**

La consommation s'élève à 12,15 M€ en AE et 12,22 M€ en CP, soit une hausse de 10% par rapport à 2020. Cette hausse illustre les besoins importants pour des investissements d'ampleur.

Les besoins des postes pour financer les opérations d'entretien et de maintenance nécessaires pour éviter toute dégradation d'un bâti parfois vieillissant ont pu être satisfaits par le redéploiement des crédits non employés sur les autres lignes, compte tenu des contraintes sanitaires, ce qui a permis de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail (demandes croissantes en matière de gestion de la pollution) et d'hébergement dans les logements mis à disposition des agents dans certains postes.

**Locations à l'étranger**

Les dépenses de location à l'étranger sont soumises à une forte variabilité (évolution du périmètre tout au long de l'année) et sont très sensibles aux fluctuations du change (75 % des baux sont libellés en devises dans 61 monnaies différentes - dont près d'une centaine en dollars américains).

Un peu plus de 400 contrats de location à l'étranger (associés à leurs charges connexes) ont été pris en charge par le ministère en 2021.

La consommation sur cette activité en 2021 s'est élevée à 25,5 M€ en AE et 26,2 M€ en CP. Cette ligne inclut les parts locatives de l'ensemble des administrations partageant les locaux diplomatiques. Quarante baux ont été fermés et 39 nouvelles locations ont été prises sur de nouveaux sites ; 132 baux ont été renouvelés. Certains baux prévoient des versements anticipés de loyers tous les 2 ans, par exemple au Soudan, voire tous les 5 ans comme en Irak.

Les baux les plus importants payés en 2021 sont les suivants :

Site	Monnaie	Montant annuel du bail en €	Durée du bail
KABOUL Camp Lafayette	USD	0,51 M€	2 ans

MONTRÉAL Consulat général	CAD	0,5 M€	10 ans
HONG KONG Résidence consulat	HKD	0,54 M€	2 ans
ABOU DABI Chancellerie	AED	0,91 M€	10 ans
LOS ANGELES Consulat	USD	0,57 M€	7 ans
NEW YORK DFRA Mission Permanente	USD	1,78 M€	15 ans
TEL-AVIV Chancellerie	ILS	0,48 M€	
KOWEÏT Chancellerie franco-allemande	KWD	0,47 M€	10 ans
TRIPOLI Campus diplomatique	LYD	0,78 M€	10 ans
KHARTOUM Chancellerie	EUR	0,63 M€	5 ans

Enfin, les baux de certains postes (en majorité les postes à présence diplomatique) sont pris en charge directement depuis la centrale, pour un montant de 1,5 M€. Il s'agit notamment des loyers pour les ambassades et résidences au Cap-Vert, Honduras, Kirghizstan, Liberia, Moldavie, Népal, Seychelles, Soudan du Sud.

#### INDEMNITÉ DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE (ICR)

Consommation AE : 17,39 M€

Consommation CP : 17,39 M€

Les frais de mutation des agents se composent de :

- la prise en charge du voyage France/poste d'affectation pour l'agent et ses ayants droit : 2,53 M€ ;
- le versement d'une indemnité de changement de résidence calculée suivant les modalités du décret n°86-416 du 12 mars 1986 : 13,81 M€ pour 1 792 mouvements en 2021 ;
- la prise en charge d'un forfait de fret pour les volontaires internationaux (dans la limite de 150 kg) : 1,05 M€.

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur les déplacements internationaux, tous les mouvements d'affectation ont pu être organisés en 2021.

Les principaux facteurs affectant cette consommation demeurent le nombre d'agents mutés, la composition de leur famille, les pays d'affectation et l'évolution des coûts moyens du fret.

#### SÉCURITÉ A L'ÉTRANGER

Consommation AE: 28,08 M€

Consommation CP: 29,46 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Gardiennage étranger	19,07	19,07	17,48	17,74
Sécurité passive des postes fonctionnement	4,4	4,4	4,44	5,54
Missions de renfort et missions d'audit de sécurité	5,1	5,1	3,54	3,57
Frais de déménagement des gendarmes	2,4	2,4	2,61	2,61
<b>Total</b>	<b>30,97</b>	<b>30,97</b>	<b>28,07</b>	<b>29,46</b>

La ligne consacrée au gardiennage est en constante augmentation depuis plusieurs années en raison de :

- facteurs structurels : législations locales du travail qui prévoient des revalorisations annuelles obligatoires des salaires et entraînent une augmentation des masses salariales dont le coût constitue l'essentiel du prix prestation, taux d'inflation engendrant une augmentation automatique du coût des services
- facteurs contextuels : augmentation des risques sur l'ensemble des secteurs géographiques, mise en place de dispositifs spéciaux et particulièrement renforcés des postes situés en Libye, Irak et Afghanistan.

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

- facteurs de gestion : une politique d'externalisation (remplacement d'ETP d'agents de sécurité ADL par des prestations de gardiennage, occasionnant un transfert de charge du titre 2 vers le titre 3), les conséquences de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger (RREE) en matière de regroupement des budgets de gardiennage des autres services ministériels sur le programme 105.

Dans le but de contenir la hausse des moyens budgétaires consacrés à ces prestations, des mesures de rationalisation et mutualisation sont entreprises (remise en concurrence des entreprises locales, tous les cinq ans maximum, avec des entreprises locales ou le cas échéant des entreprises françaises de sécurité, ajustement au strict nécessaire des amplitudes horaires, etc.).

Les dépenses de fonctionnement en sécurité passive des postes concernent les contrats de maintenance des installations (tunnels rayons X, vidéo-surveillance, dispositifs anti-intrusion) et les travaux de réparation ou de remplacement d'appareils. La mise en place progressive de nouveaux systèmes et installations de sûreté sur l'ensemble du réseau des postes à l'étranger nécessite d'en assurer le bon fonctionnement. Le nombre de contrats de maintenance connaît en conséquence une hausse logique. Il faut noter que la surconsommation en CP sur l'année 2021 est causée également par les maintenances qui n'avaient pu être effectuées en 2020 du fait de la crise sanitaire et des restrictions de déplacement.

**Missions de renfort et missions d'audit de sécurité**

Les crédits affectés sur cette ligne financent essentiellement les missions de longue durée de gardes de sécurité (police et gendarmerie) affectés en mission de renfort dans les postes diplomatiques et consulaires particulièrement exposés. A ces missions de renfort s'ajoutent des missions d'audit. Ces missions de renfort temporaire dans les postes sont indispensables pour ajuster les dispositifs de sécurité face à une crise.

La consommation des crédits se répartit à hauteur de 70% au titre des indemnités journalières et autres frais et 30% de prestation de voyages.

**Frais de déménagement des gendarmes**

Ces frais de changement de résidence et de déplacements sont consécutifs à la mise à disposition du MEAE de sous-officiers de gendarmerie pour servir en qualité de gardes de sécurité dans les postes diplomatiques à l'étranger. Les relèves des gendarmes affectés auprès de nos postes diplomatiques et consulaires ont été maintenues malgré la poursuite de la crise sanitaire.

La consommation correspond au versement des 11/12 des mouvements prévus en 2021 (1,63 M€) auxquels s'ajoute l'épurement des mouvements 2020 (0,98 M€).

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT****FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES - INVESTISSEMENT**

Consommation AE : 2,59 M€

Consommation CP : 2,59 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Véhicules et gros matériel	2,5	2,5	2,59	2,59

**Véhicules et gros matériel**

La politique de renouvellement progressif du parc automobile des postes à l'étranger s'est poursuivie en 2021, même si le contexte sanitaire a sensiblement allongé le délai de traitement des dossiers. Le remplacement des véhicules est systématiquement soumis à un examen de la rationalisation du parc de chaque ambassade et s'inscrit dans une logique de services publics écoresponsables par l'acquisition de véhicules propres lorsque les conditions le permettent et que cela est pertinent.

#### IMMOBILIER A L'ÉTRANGER – ENTRETIEN LOURD

Consommation en AE: 32,27 M€

Consommation en CP: 36,22 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd étranger	41,66	41,66	32,27	36,22

#### Entretien lourd à l'étranger

La consommation de l'activité s'est élevée à 32,3 M€ d'AE et 36,2 M€ de CP en 2021, répartie selon trois axes :

- Les opérations annuelles d'entretien lourd ;
- Les opérations pluriannuelles validées en comité de programmation immobilière ;
- Les missions transversales, notamment la démarche amiante.

*La consommation indiquée ne reflète pas la réalité des autorisations d'engagements passées : suite au passage à l'application Crocus pour la gestion des dépenses à l'étranger, tous les postes ont été invités à solder leurs engagements juridiques en fin de gestion et d'en demander les reports en 2022. Les reports demandés s'élèvent à 9,8 M€ pour les crédits d'investissement.*

#### 1/ Opérations annuelles inférieures à 200 k€ :

En 2021, ce sont 450 projets qui ont été lancés pour 14,4 M€, contre 340 projets pour un montant de 10 M€ en 2020. Cette dotation recouvre les interventions prioritaires pour la préservation du bâti (16% des interventions) la sécurité incendie et électrique (13%), l'éradication de l'amiante, la mise en accessibilité des bâtiments (7 projets) ou le renforcement de la performance énergétique

En outre, 62 projets ont porté sur le logement pour 2 M€ (13,8% des 14,5 M€ dédiés à l'entretien lourd à l'étranger), en augmentation comparativement à 2020 (30 projets pour 1,15 M€).

#### 2/ Opérations pluriannuelles, supérieures à 200 k€ :

Malgré la crise sanitaire, les 128 opérations en cours en 2021 sur le programme 105 ont connu un avancement satisfaisant. En particulier, 11 opérations ont été achevées malgré des conditions opérationnelles dégradées liées à la crise sanitaire :

- TRIPOLI - Campus - Janzour complément travaux (phase 2) : achèvement en décembre 2021, selon la commande politique ;
- BRUXELLES - RP UE – réaménagement dans la perspective de la présidence française à l'Union européenne en 2022 : achèvement dans les délais prévus en juillet 2021 (5 M€) ;
- TAIPEI - Relocalisation du Bureau Français (1,7 M€) ;
- RIGA - Institut français – Relocalisation (0,46 M€) ;
- KIGALI - Aménagement du nouveau centre culturel francophone (0,4 M€), inauguré par le président de la République en mai 2021 ;



**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

- SAO PAULO - Résidence - Travaux de remplacement de la toiture principale (0,3 M€) ;
- ROME - Ambassade - Palais Farnese - Rénovation du système de chauffage (0,21 M€) ;
- SANTIAGO - Ambassade - Rénovation du réseau de chauffage, ventilation, climatisation ;
- BAKOU – Ambassade - Rénovation des orielles et remplacement de certaines fenêtres ;
- MADRID et BARCELONE : travaux techniques préparatoires à la mise en œuvre du projet de regroupement de l'ambassade dans l'actuelle résidence à Madrid, et du projet de regroupement du consulat général dans le bâtiment de l'institut français à Barcelone.
- BANGUI - Ambassade - Installations provisoires suite à incendie : achevé en 2021 (0,25 M€).

L'année 2021 a été marquée par des aléas importants sur la programmation, qui a dû être ajustée pour intégrer de nouveaux projets au plan de charge pluriannuel :

- BANGUI - Ambassade - Installations provisoires suite à l'incendie d'avril 2021 (achevé en 2021 - 0,25 M€) et programmation de la rénovation complète des bâtiments existants (2,6 M€ - travaux en 2022) ;
- TRIPOLI - Campus - Janzour complément travaux (phase 2) : programme complémentaire pour augmenter le niveau de sécurité du site (logements supplémentaires, équipements communs, équipements de sécurité). L'opération a été livrée en décembre 2021 (6,5 M€) ;
- ZAGREB – Ambassade – Études et travaux de rénovation (4,5 M€) : suite aux séismes de décembre 2020, des diagnostics et travaux ponctuels de confortement ont été réalisés, le poste a été réinstallé en novembre 2021 dans des locaux provisoires aménagés et sécurisés. Le projet de rénovation lourde du bâtiment sinistré sera en études en 2022, pour un démarrage des travaux en 2023.

En 2021, outre les 11 opérations livrées, 29 opérations étaient en cours de travaux (rénovation des façades du palais Farnèse à Rome pour 6 M€, rénovation des façades du SCAC de New-York pour 2,2 M€, rénovation des façades de la résidence Delacroix à Rabat pour 2 M€, rénovation des façades du consulat général/SCAC/SST à Londres, réaménagement du campus de Bagdad, rénovation de la résidence à Dublin...), 48 opérations étaient en cours d'études pour un démarrage des travaux pour la plupart prévu en 2022, 40 opérations étaient en phase de montage ou programmation.

**3/ Missions transversales****Avancement de la campagne amiante**

17 missions dans 22 pays ont pu être conduites en 2021 :

- 18 pays ont été inspectés pour la première fois : Haïti, République Dominicaine, Kosovo, Macédoine du Nord, Mali, Monténégro, Chypre, Grèce, Sénégal, Slovaquie, Guatemala, Honduras, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Hongrie, Irlande, Édimbourg (Écosse), Moldavie.
- 4 pays ont été inspectés pour la mise à jour des dossiers techniques amiante et diagnostics avant travaux : Liban, Finlande, Lettonie, Russie.

Depuis son lancement en 2017, 127 pays sur les 162 visés (78%) auront donc été inspectés à fin 2021 pour la création des dossiers techniques amiante.

**L'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite**

Toutes les opérations de construction ou de relocalisation intègrent les impératifs d'accessibilité des locaux, en particulier celles qui ont été livrées au cours de l'année (ambassade à Saint-Domingue, bureau français de Taipei, centre culturel de Kigali) ou qui sont encore en cours à Séoul, Tokyo ou Libreville.

L'effort en faveur des aménagements spécifiques d'accessibilité a été très significatif en 2021 : 1,1 M€ contre 0,56 M€ en 2017. Les travaux portent sur la mise aux normes d'ascenseurs (SCAC New-York, chancellerie à Bogota, résidence à Ottawa, ambassade et SCAC à Dakar, chancellerie à Riyad, Riga), la création de sanitaires PMR (Santiago) ou encore la mise en accessibilité de certains espaces (à Ankara ou Moscou). Au total, 15 opérations dédiées ont été réalisées en cette année 2021.

## La transition écologique

La DIL s'attache à mener des projets exemplaires du point de vue de la qualité énergétique et environnementale. La dimension environnementale est désormais pleinement prise en compte lors des projets structurants de construction neuve qui font l'objet d'une démarche de certification environnementale comprenant des objectifs d'exemplarité sur la performance énergétique, le confort, la gestion des ressources. Ce fut le cas par exemple à Nairobi (certifié *Leed Gold*), Djakarta (*Cerway argent*) ou Accra.

Des démarches de qualité et des objectifs de performance énergétique et environnementale, adaptés aux types de projets et aux conditions locales sont intégrés aux cahiers des charges des concepteurs et des travaux. Enfin, pour les opérations annuelles, une priorité est désormais placée sur la performance énergétique (par exemple, installation de panneaux solaires à Gaborone et à Harare en 2021).

## SÉCURITÉ A L'ETRANGER

Consommation en AE: 6,85 M€

Consommation en CP: 13,33 M€

en M€	LFI 2021		EXÉCUTION 2021	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité passive postes investissement	15,9	15,9	5,88	10,97
Véhicules blindés	5,33	5,33	0,96	2,36
<b>Total</b>	<b>21,24</b>	<b>21,24</b>	<b>6,84</b>	<b>13,33</b>

Les dépenses d'investissement sont relatives à la mise à niveau des dispositifs de sûreté en protection périmétrique, équipements et systèmes de sécurité passive. A partir de 2019 et jusqu'en 2020, les projets immobiliers structurant ont été imputés sur le CAS 723, en contrepartie d'une réduction des deux tiers du budget « investissements » sur le programme 105. En 2021 le niveau d'engagement a retrouvé une forte croissance avec une légère surconsommation en AE.

*La consommation indiquée ne reflète pas la réalité des autorisations d'engagements passées : suite au passage à l'application Crocus pour la gestion des dépenses à l'étranger, tous les postes ont été invités à solder leurs engagements juridiques en fin de gestion et d'en demander les reports en 2022. Les reports demandés s'élèvent à 5 M€ pour les crédits d'investissement (hors AENE, 5,34 M€ obtenus) ; la consommation réelle est donc de 10,89 M€ en AE.*

Les principales opérations menées en 2021 sont les suivantes :

	AE	CP
BURKINA	4 985 657	472 397
LIBYE	3 553 060	2 560 649
IRAK	910 868	711 217
BELGIQUE (RPUE)	677 684	677 684
ARABIE SAOUDITE	671 576	1 083 385
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	556 380	334 402
MOZAMBIQUE	493 615	19 285
ALLEMAGNE	449 624	449 624
SUEDE	428 359	428 359
HAITI	252 961	216 561

**Action de la France en Europe et dans le monde**

Programme n° 105 | Justification au premier euro

Les dépenses réalisées à l'étranger inférieures à 0,1 M€ regroupent principalement des achats pour la vidéo-surveillance, l'installation de portes blindée, de portiques de sécurité et de tunnels à rayons X, ainsi que les phases d'études pour de futures opérations d'investissement.

Ces dépenses en matière de véhicules blindés ont concerné la maintenance du parc déployé dans les postes (près de 200 véhicules), location pour certaines situations urgentes (Irak, Libye, Burkina), actions de formation des chauffeurs. Comme pour la maintenance des installations de sécurité passive, l'extension du parc des véhicules blindés, notamment par l'intégration du parc des autres services ministériels (suite à la RREE) entraîne un accroissement des dépenses consacrées à leur entretien. De même la constitution d'un stock de pièces de rechange pour ces véhicules constitue une dépense essentielle pour le bon maintien en condition opérationnelle de ces véhicules.

En 2021, la DSD n'a pas acheté de véhicules neufs, conséquence d'un décalage dans les livraisons de commandes passées. En effet, peu d'entreprises sont en mesure de fournir de tels véhicules, et le retard constaté sur les commandes des années passées (notamment en lien avec la crise sanitaire et la pénurie de certains composants) n'a pas permis de nouvelles commandes.

La consommation indiquée ne reflète pas la réalité des autorisations d'engagements passées : suite au passage à l'application Crocus pour la gestion des dépenses à l'étranger, tous les postes ont été invités à solder leurs engagements juridiques en fin de gestion et d'en demander les reports en 2022. La consommation réelle s'élève à 1,4 M€ en AE.

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>CAMPUS France (P185)</b>	<b>1 641 221</b>	<b>1 641 221</b>			<b>768 455</b>	<b>768 455</b>
Transferts	1 641 221	1 641 221			768 455	768 455
<b>IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale (P129)</b>	<b>94 789</b>	<b>94 789</b>			<b>286 497</b>	<b>79 729</b>
Transferts	94 789	94 789			286 497	79 729
<b>ENM - Ecole nationale de la magistrature (P166)</b>	<b>5 983</b>				<b>25 020</b>	<b>5 808</b>
Transferts	5 983				25 020	5 808
<b>Universités et assimilés (P150)</b>						<b>2 958</b>
Transferts						2 958
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>8 430</b>	<b>8 916</b>				<b>3 750</b>
Transferts	8 430	8 916				3 750
<b>Total</b>	<b>1 750 422</b>	<b>1 744 925</b>			<b>1 079 971</b>	<b>860 700</b>
Total des transferts	1 750 422	1 744 925			1 079 971	860 700